U d'/of OTTAWA
39003001633931

MAISON
DES
RR. PP. OBLATS,
MONTREAL.

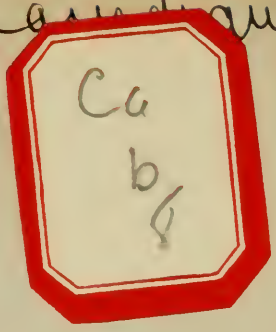

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU CHAPITRE

DE LA

CATHEDRALE DE S. JACQUES DE MONTREAL

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU CHAPITRE

DE LA

CATHEDRALE DE S. JACQUES

DE

MONTREAL.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

MONTREAL
1882.

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BV
673
.M43
1882

AVANT-PROPOS

——o:O:o——

Nous reproduisons ici les notices biographiques, publiées dans le temps sur l'institution du Chapitre de Montréal et sur chacun des Chanoines Capitulaires. Car elles sont des documents importants qui nous font connaître cette Institution Canonique, qui a originé avec la fondation de l'Évêché de Montréal et lui a servi d'auxiliaire dans les œuvres qui s'y sont faites. Il en devait être ainsi, puisqu'elle s'est faite conformément aux règles de l'Église, qui veut que chaque Évêque soit assisté, dans le gouvernement de son Diocèse, d'un Chapitre qui, pour cette raison, est justement appelé un *Sénat Apostolique.*

Le premier Évêque, Mgr. J. J. Lartigue, d'illustre mémoire, y avait pensé, comme on le verra. Mais son trop court Episcopat et la multitude des affaires l'empêchèrent de mettre ce projet à exécution. Cette tâche fut donc déchue à son Successeur, qui comprit que ce devait être là une des premières œuvres de son administration.

Car, il ne pouvait se dissimuler qu'il était loin d'avoir les éminentes qualités que tous reconnaissaient dans celui dont il prenait la place ; et en servant quatorze ou quinze ans sous cet habile pilote, il avait pu se convaincre combien il lui serait difficile de conduire sûrement au port le vaisseau dont la charge lui était confiée.

Il lui était donc indispensable de songer à s'entourer d'hommes qui, par leurs talents, leur âge et leur expérience, fussent capables d'en imposer au clergé et au peuple, afin de pouvoir donner à son administration le prestige qui en assurât le succès. La présence de ces hommes dévoués à ses entreprises comme à sa personne, ne pouvait en effet manquer d'imposer silence aux mécontents, qu'une nouvelle administration fait immanquablement surgir.

Si tant d'œuvres ont pu se faire avec un succès vraiment providentiel, ne doit-on pas être forcé de convenir que le doigt de Dieu était là ? Et pourquoi ? Parce que là où il y a beaucoup de conseils, là se trouve le secours d'en haut qui se répartit entre tous ceux qui participent à l'administration de l'Évêque, comme autrefois entre tous les juges que Moïse avait choisis pour l'aider à bien conduire le peuple de Dieu dans le désert.

Chacun au reste pourra se convaincre, en lisant cette légère esquisse, que l'établissement du Chapitre a été providentiel. Or, il en devait-être ainsi, puis-

que l'on se conformait par là à l'esprit et aux règles de l'Église. A la vérité l'on n'a pu donner à cette institution toutes les formes voulues par les Saints Canons. Ainsi, l'on n'a pas fondé de prébendes pour assurer l'existence matérielle des Chanoines. Mais la chose étant impossible, on y a suppléé en les faisant participer à la mense épiscopale, en réglant que tous les biens que pourrait acquérir l'Évêché, serviraient également au soutien de l'Évêque et de ses Chanoines, qui en menant la vie commune, ne feraient qu'une même famille. Toutes les acquisitions faites par l'Évêque ont uniquement tendu à cette fin. Si l'on n'y est pas arrivé jusqu'ici, c'est un malheur qu'il faut attribuer à des circonstances incontrôlables et que l'on ne saurait trop déplorer.

Quoiqu'il en soit, les Notices que l'on publie sur l'établissement du Chapitre et sur chacun des Chanoines Capitulaires, donneront, en attendant de plus amples renseignements, une connaisance suffisante de cette Institution. En prêtant une attention sérieuse aux faits et aux circonstances qui y sont exposés, l'on se convaincra facilement que tout a été fait pour se conformer aux intentions de l'Église qui veut toujours et partout placer sur les degrés de sa hiérarchie des hommes dévoués aux intérêts de la divine Majesté, et au salut des âmes.

C'est ce qui sera facile à comprendre, pour peu que l'on fasse attention à ce qu'ont fait les Chanoines

pour aider l'Évêque dans l'administration du Diocèse, la formation des paroisses, le gouvernement des Communautés religieuses, la célébration des Saints Offices, la discipline des Chœurs, l'éclat du culte Divin, la pompe des cérémonies et la majesté du chant ecclésiastique, l'établissement et l'entretien des pieuses confréries, en un mot pour tout ce qui tient à la gloire de Dieu, à l'honneur de la religion et au bien des âmes.

Ces Notices sont empruntées, les unes aux journaux et les autres aux chroniques des Communautés. Il est visible qu'elles sont les échos des sentiments du cœur et dictées par la vérité, l'admiration, la charité et la vénération. Elles ont été accueillies dans le temps avec cet empressement qu'inspire l'affection que l'on porte à des hommes qui ont bien mérité de Dieu et de la religion. Le temps qui détruit tout pourrait avoir l'effet de jeter le voile de l'oubli sur les services rendus au Diocèse par ces hommes dont les noms méritent à si justes titres de passer à la postérité.

Recueillies comme elles le sont ici dans un cadre assez étroit, elles seront moins exposées à se perdre et à être oubliées. Elles conserveront donc la mémoire de ces hommes qui ont consacré leur existence au service de l'Église dans ce Diocèse.

A la tête de ces Notices des Chanoines, apparaît celle de Mgr. J. J. Lartigue, premier Évêque de

Montréal. Ce n'est pas sans raison ; car il est à bon droit regardé comme le premier fondateur du Chapitre de St. Jacques ; puisque, comme on le verra en son lieu, c'est à lui que l'on doit cette Institution. D'ailleurs, ce grand Évêque doit avoir la première place dans toutes les œuvres de ce Diocèse, qu'il a fondé dans les larmes et les sacrifices de tous genres. Car à ce fondateur de l'Épiscopat à Montréal, s'appliquent ces paroles de l'Écriture : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua.*

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU CHAPITRE

DE LA

CATHEDRALE DE S. JACQUES DE MONTREAL

CHAPITRE PREMIER

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MGR. J. J. LARTIGUE,
PREMIER EVÊQUE DE MONTRÉAL.

L'Eglise de Montréal n'a pas oublié son illustre fondateur dont les brillantes qualités peuvent illustrer tout à la fois et la Religion dont il fut un digne ministre et le Pays qui l'a vu naître. Nous venons d'atteindre le jour anniversaire de la perte immense que fit ce Diocèse, lorsque la mort lui enleva Mgr. J. J. Lartigue de si heureuse mémoire. Les précieux monuments élevés par le zèle et les vertus de ce vénérable Prélat devant éterniser sa mémoire et le faire à jamais bénir dans ce diocèse, il suffirait, ce semble, de laisser parler les faits mémorables qui

lui assurent une place parmi ces justes, dont il est écrit : *in memoriâ æternâ erit justus ; ab auditione malâ non timebit.* (Ps. CXI.) Néanmoins la postérité nous saura gré de lui avoir transmis ces faits par la présente notice, que nous publions sur ce journal, qui, pour avoir paru après sa mort, ne lui doit pas moins son origine.

M. JEAN JACQUES LARTIGUE naquit à Montréal, le 20 Juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin de cette ville aussi religieux que zélé dans sa profession, et de Marguerite Cherrier dont la haute piété a fait longtemps l'ornement de cette ville, et dont la famille se rattache à ce qu'il y a de plus distingué dans cette Province. Né après plusieurs années de mariage, il fut regardé comme un présent que le ciel accordait aux vœux ardents de ses vertueux parents, qui, en reconnaissance, s'attachèrent à lui former l'esprit et le cœur par une excellente éducation et par toutes sortes de bons exemples. Ses premières années furent marquées par cette vivacité d'esprit, qui fait augurer un génie transcendant. Aussi fit-il, sous la direction des MM. de St. Sulpice, des études dont le succès semblait annoncer qu'il était appelé à de grandes choses. Il est à remarquer que sa classe a été la première qui ait terminé son cours dans l'ancien collége de Montréal, dont les élèves allaient auparavant faire leur philosophie à Québec. Il n'avait que 14 ans quand son père mou-

rut. La perte de ce père qu'il aimait avec une tendresse plus qu'ordinaire et dont il était aussi extraordinairement aimé, lui causa une si grande douleur qu'elle influa sur son caractère, qui d'enjoué qu'il avait été jusqu'alors, devint grave et sérieux. Ce fut à cette époque que ce jeune étudiant se livra à l'étude avec une ardeur incroyable.

Ayant achevé son cours en 1793, il étudia d'abord la langue anglaise, puis la Loi successivement sous M. Foucher et M. Bédard, avocats de cette ville. Il commença dès lors à faire connaître son talent admirable pour la parole, en s'exerçant à la déclamation devant ses compagnons de cléricature, qui se plaisaient à l'entendre débiter les plaidoyers qu'il composait pour se préparer à faire triompher un jour la justice et la vérité. Il étudia la Loi avec beaucoup d'application ; et il fit ensuite servir à l'avantage de la Religion les connaissances du Droit Civil, qu'il acquit alors. En même temps il apprenait la Loi Divine en étudiant avec ardeur la Religion et ses dogmes sacrés, pour pouvoir défendre sa foi contre les attaques des incrédules qu'il devait rencontrer dans le monde ; et ce fut avec un tel succès, qu'il lui arrivât de dire ingénument, après son élévation à l'Episcopat : " J'étais aussi capable de soutenir les " intérêts de la Religion contre l'impiété des Philo- " sophes, pendant que j'étais dans le monde, que " maintenant. "

Mais le monde n'était pas digne de lui ; aussi lui dit-il adieu pour toujours, à l'âge où tous les plaisirs semblaient conspirer à l'y retenir. Quoiqu'il pût prétendre aux situations les plus honorables de la société, dont il lui était facile de devenir un des brillants ornements, néanmoins il ne résista pas à la volonté de Dieu, qui voulut faire servir plus directement à l'avantage de la religion les riches talents dont il était orné. La vie édifiante qu'il menait dans le monde l'avait préparé à sa vocation. Voici un trait de sa délicatesse de conscience. Pendant qu'il suivait son cours de droit, il s'était lié d'amitié avec un jeune clerc-avocat, protestant, doué de beaucoup de talents et qui montrait en toute occasion une grande réserve. Un jour qu'ils se promenaient tous deux aux environs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la conversation tomba naturellement sur les Religieuses, qui l'administrent et sur les services qu'elles rendent, par leurs soins charitables, à l'humanité souffrante. Pendant cet entretien, qui leur offrait des réflexions d'un bien utile intérêt, il arriva au jeune protestant de dire : *qu'il regrettait une seule chose ; c'était de voir que ces bonnes Religieuses ne se mariassent point ; et qu'il était impossible pour elles de vivre ainsi sans tomber dans le libertinage.* " Vous me prenez donc " pour un libertin, moi aussi, puisque je ne suis pas " marié : " reprit avec vivacité M. Lartigue qu'un pareil discours jeta dans un grand étonnement ;

" vous êtes donc vous-même un débauché, puisque " vous n'êtes pas marié, vous non plus. " Une réponse aussi ferme dut rendre son ami plus discret à l'avenir.

Dégoûté du monde et docile à la voix de Dieu qui l'appelait au service de l'Eglise, il se présenta à Mgr. Pierre Denaut, Evêque de Québec, qui l'admit dans la milice sacrée en lui conférant la tonsure et les Ordres moindres le 23 Septembre 1797, le jour même que ce prélat, qui résidait à Longueuil, faisait son entrée épiscopale dans l'Eglise paroissiale de Montréal. Il ne prévoyait pas sans doute que cette entrée à Ville-Marie dût être marquée par une grâce aussi singulière que celle de lui préparer son premier Evêque. Mais il suffisait que cela fût réservé dans les vues de la Divine Providence. Les MM. de St. Sulpice le demandèrent à l'Evêque et l'envoyèrent à leur collége où il étudia, sous ces habiles maîtres, la théologie avec un succès distingué. Mais son application trop soutenue à une étude aussi sérieuse le fit tomber, en 1799, dans une maladie grave dont les suites furent d'affaiblir si considérablement son tempérament et de le réduire lui-même à un tel état de langueur que, pendant sept ans, il ne fut pas un seul instant sans souffrir, en sorte qu'il avait perdu la sensation délicieuse que fait éprouver la santé.

Mgr. Denaut, qui avait un discernement admirable

pour découvrir les hommes de mérite et un rare talent pour en tirer parti au profit de l'Eglise, voulut s'attacher M. Lartigue comme secrétaire. Il l'avait fait Sous-Diacre le 30 Septembre 1798 ; il l'ordonna Diacre le 28 Octobre de l'année suivante et alla, le 21 Septembre 1800, lui conférer la prêtrise à St. Denis, dont M. Cherrier, son Oncle, Vicaire-Général et homme d'un mérite distingué, était Curé. L'application du nouveau secrétaire aux affaires du diocèse, son talent pour discuter et approfondir toutes les matières ecclésiastiques, son ardeur à acquérir de nouvelles connaissances par une étude méthodique, sa prudence et sa discrétion jointes à ses autres qualités le mirent bientôt en état d'aider puissamment au gouvernement de l'Eglise. Aussi son Evêque ne voulut-il jamais consentir à se priver de ses services jusqu'à sa mort, qui arriva le 17 Janvier 1806, quoique celui-ci lui eût souvent demandé la permission d'entrer à St. Sulpice. Ce fut avec une égale appréciation de ses talents qu'il le recommanda à son successeur, Mgr. J. O. Plessis, comme un sujet digne de l'Episcopat, si par la suite il se trouvait dans la nécessité de présenter au St. Siége quelque prêtre pour occuper ce poste éminent. Il est aisé de remarquer en tout ceci l'action de la providence, qui préparait de loin son serviteur à remplir le haut ministère dont elle devait le charger un jour.

Mgr. Denaut étant mort, M. Lartigue n'éprouvait

plus d'obstacle pour entrer à St. Sulpice, où ses inclinations le portaient depuis longtemps. Mgr. Plessis ayant donné son consentement, les MM. du Séminaire reçurent ce nouveau membre à bras ouverts et le regardèrent comme une acquisition précieuse pour leur maison. Il entra dans cette Compagnie le 22 Février 1806, et le 1er. Février de l'année suivante, il fut agrégé comme directeur. Pendant quinze ans, il fut l'ornement de cette communauté par son zèle infatigable, par son rare talent pour la prédication, son ardeur incomparable pour la conversion des plus grands pécheurs et sa grande charité envers les pauvres. Malgré les nombreuses occupations qui devaient, ce semble, absorber tout son temps, il mettait un si bel ordre dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il trouvait toujours le loisir de visiter régulièrement les faubourgs dont on l'avait chargé, d'y maintenir l'ordre, comme l'attestent les personnes qui ont eu le bonheur d'être sous son administration, de passer une partie considérable de la journée au confessionnal, d'étudier avec profit la théologie et l'Ecriture Sainte, comme le prouvent les manuscrits qu'il a laissés, et de se tenir encore au courant de toutes les affaires de son pays qui l'intéressa toujours bien vivement.

Le gouvernement n'eut qu'à se féliciter de son habileté à manier les esprits de ses concitoyens, pendant la dernière guerre américaine. Car, un certain

Légiste, d'origine britannique, ayant essayé de persuader aux milices Canadiennes, alors sur pied, qu'on ne pouvait pas légalement les retenir au-delà d'une certaine époque, elles menaçaient de se débander. Sur l'invitation du gouverneur général, Sir Georges Prévost, M. Roux se décida à envoyer un des Messieurs de sa maison pour retenir ces braves miliciens dans la ligne de leurs devoirs. Le choix tomba sur M. Lartigue qui n'eut pas plutôt paru au milieu de ses chers citoyens que l'ordre fut à l'instant rétabli.

Mgr. Plessis, qui avait hérité de son prédécesseur de l'estime et de la haute idée qu'il avait conçue de M. Lartigue, voulut que tout son Diocèse partageât avec Montréal les fruits abondants que produisaient dans cette ville ses vertus et ses prédications. Il le tira six fois de sa chère solitude de St. Sulpice pour le produire au grand jour, en l'associant aux travaux de son vénérable Coadjuteur, Mgr. B. C. Panet, pour les Visites Episcopales. Dieu qui le destinait au gouvernement spirituel du district de Montréal, disposa toutes choses pour que ce zélé coopérateur des travaux de l'Episcopat fût principalement et presque exclusivement envoyé vers les paroissiens de cette partie de la province qui forme aujourd'hui un diocèse séparé ; de manière qu'il eut constamment occasion de connaître les besoins du district dont il devait un jour être si spécialement chargé. On peut

donc dire que, depuis 1799 qu'il entra au secrétariat, il n'a pas discontinué de travailler pour le bien général de Montréal.

L'on sait que l'année 1819 fut l'époque où quelques agens secrets engagèrent le gouvernement de la métropole à faire des tentatives pour dépouiller le séminaire de Montréal de ses biens. Cette maison députa aussitôt vers le Ministère, M. Lartigue, que ses connaissances légales et sa qualité de sujet britannique rendaient très-propre à faire triompher la justice de cette cause. Il eut l'avantage de faire le voyage avec Mgr. Plessis et M. Fl. Turgeon son secrétaire, aujourd'hui Evêque de Sidyme. Il s'acquitta de cette mission délicate avec tout le zèle qu'on devait attendre de son attachement à sa communauté. Quoique fort des solides raisons que lui fournissaient les titres à la longue et paisible possession des biens contestés au Séminaire, il comprit qu'il devait, pour assurer le succès de sa cause, employer les ressources de la prudence humaine et recourir à l'immense influence que Mgr. Plessis venait d'acquérir, en rendant au gouvernement des services signalés pendant la guerre de 1812. Il demanda et obtint de ce prélat, pendant la traversée, un mémoire conçu en des termes si énergiques, que Sir J. C. Sherbrooke, à qui ce mémoire fut communiqué avant d'être présenté à Lord Bathurst, alors ministre de sa majesté George III, déclara

qu'il le trouvait si concluant, qu'il craignait qu'il ne pût nuire aux autres affaires que Sa Grandeur allait traiter avec le gouvernement. Il fut néanmoins présenté, parcequ'il était du devoir de l'Evêque de ne rien épargner pour soutenir les droits d'une communauté si chère à l'Eglise et si précieuse au Diocèse. L'envoyé du séminaire n'hésitait pas à dire que, si les ministres avaient cessé alors de poursuivre cette affaire, il fallait l'attribuer principalement au crédit de l'Evêque de Québec. Lorsqu'en 1826, quelques mois après la mort de cet illustre prélat, les poursuites recommencèrent contre St. Sulpice de Montréal, M. Lartigue dit à quelqu'un qui lui était familier : *On voit bien que Mgr. Plessis est mort.*

Pendant que M. Lartigue s'occupait à Londres des affaires de sa maison, Mgr. Plessis pressait à Rome l'exécution du plan, qu'il avait formé, de faire diviser son diocèse en quatre districts épiscopaux dont le premier devait comprendre le Haut Canada, le second être formé du district de Montréal, le troisième du Nouveau Brunswick &c. et le quatrième du territoire de la Baie d'Hudson. Dans cette même circonstance, ce prélat obtint du St. Siége, en faveur de M. J. J. Lartigue, deux brefs apostoliques en date du premier Février, 1820, dont l'un le nommait à l'évêché de Telmesse en Lycie, et l'autre le préposait au gouvernement spiri-

tuel du District de Montréal, en qualité de suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec. L'obéissance seule obligea ce vertueux prêtre à accepter la charge terrible que lui imposait le chef de l'Eglise.

Muni de ces pouvoirs et pleinement autorisé par la cour de Rome, Mgr. de Québec revint en Canada, où il arriva le 20 Juillet 1820, accompagné de M. Turgeon et du nouvel élu M. Lartigue, qu'il présenta, sous ce titre, aux Messieurs du séminaire de Montréal, comme une nouvelle preuve de la confiance et de l'estime qu'il avait toujours reposées dans les membres de cette maison. Néanmoins des raisons diverses firent que, cet arrangement présentant quelques difficultés, le sacre de l'évêque de Telmesse fut différé jusqu'au 21 Janvier de l'année suivante. A cette époque, Mgr. Plessis monta lui même à Montréal et fit la consécration du nouveau suffragant, dans l'église paroissiale de cette ville, au milieu d'un concours considérable de fidèles qui s'applaudissaient de pouvoir conserver, au milieu d'eux, le pasteur bien connu, dont la providence venait de les gratifier. Le 20 Février suivant, fut donné le mandement qui annonçait au clergé et aux fidèles du district, qu'ils eussent désormais à recourir à Mgr. J. J. Lartigue, dans tous les cas où ils recouraient auparavant à l'évêque diocésain; de plus, qu'ils lui rendissent tous les honneurs qu'on rendrait à l'Ordinaire lui-même, s'il était sur les lieux. On

sait que cette mesure ne rencontra pas l'approbation générale; cependant le mandement du 22 Décembre 1822, tranquilisa un peu l'agitation, qui toutefois se fit encore sentir jusqu'en 1836, alors que l'érection de la ville et du district de Montréal en Evêché, réunit parfaitement tous les partis. S. E. lord Gosford, qui tenait alors le gouvernement général de cette colonie, ne fit aucune difficulté de recevoir le serment de Mgr. Lartigue, comme Evêque en titre, et de le reconnaître comme tel au nom de son gouvernement. Cette mesure avait été non-seulement agréée, mais même sollicitée par tout le clergé du district de Montréal, qui en avait fait la demande au St. Siége, par une requête générale, en Septembre 1835, et déposée aux pieds de S. S. le Pape Grégoire XVI, par le vénérable Evêque de Juliopolis, qui l'appuya de toute son influence.

Nous avons touché à une époque bien critique de la vie de notre illustre Evêque. Fonder un siége Episcopal, opérer ce difficile ouvrage sur des plans qui n'étaient pas goûtés de tout le monde, avoir contre soi l'opinion civile, être gêné par le découragement des faibles, manquer des ressources pécuniaires indispensables pour une si grande œuvre, telles étaient quelques-unes des difficultés nombreuses et tout-à-fait graves, qui se présentaient tout d'abord contre la formation d'un évêché et même contre la résidence d'un Evêque à Montréal. Ce furent cependant ces

obstacles divers que l'intrépide fondateur de l'établissement de St. Jacques, en cette ville, sut noblement surmonter. D'une part, justifier son droit par la force de ses écrits ; de l'autre, se procurer l'assistance des personnes et des choses nécessaires à l'exécution prompte et complète de cette mission apostolique, tel fut le grand mérite de M. Lartigue, sous le titre d'Evêque de Telmesse. Cet ouvrage, il le commença en 1821 et le termina en 1825. Pendant la construction de son palais et de son Eglise, l'Evêque de Telmesse résida chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec son secrétaire M. Ig. Bourget, le fidèle confident de ses pensées, l'infatigable coopérateur de ses travaux et son digne successeur dans l'Episcopat.

Ce serait bien à tort que pour expliquer les difficultés et les dissidences qui se rencontrèrent sur cette carrière orageuse, on voudrait s'en prendre à l'ambition ou aux vues particulières du personnage qui fut si longtemps, l'objet d'une opposition locale ou étrangère, faite dans des intentions sans doute plus louables qu'utiles. Non ! en excusant l'homme, rendons plutôt justice aux sacrifices pénibles que lui imposa le devoir de défendre ses droits, qu'il croyait ceux de la religion et de son pays. D'ailleurs, ne sait-on pas que la même obéissance aux ordres du St. Siége, qui lui fit accepter la charge Episcopale, le força encore de la retenir, lorsqu'à

deux fois il demandait si instamment sa démission ; prêt à se sacrifier, comme le prophète Jonas dont il empruntait les paroles avec S. Grégoire de Nazianze, *si propter me, &c. Si c'est par rapport à moi que cette tempête s'est élevée, jetez-moi à la mer.* Mais quand la tombe s'est refermée sur cet homme qui aima toujours si sincèrement ceux-mêmes qui l'opposèrent, nous ne devons avoir d'amères paroles pour personne. La mort est un grand conciliateur.

Nous ne devons pas omettre ici un autre fait bien propre encore à faire connaître le courage invincible de l'héroïque Evêque de Telmesse ; nous voulons parler de sa force admirable à supporter la terrible épreuve que lui ménagea la providence, en 1835, lorsque, par la mort inattendue de M. Ant. Tabeau, au moment même où le St. Siége le lui donnait pour coadjuteur, sous le titre d'Evêque de Spiga, il sembla que tous ses plans dussent être abandonnés, puisque le ciel lui refusait ce puissant soutien. Néanmoins le ciel fléchi, se hâta bientôt de récompenser ce grand sacrifice, en facilitant, plus que jamais, la création d'un Evêché, à Montréal, et la promotion d'un nouveau coadjuteur dans la personne de l'Evêque actuel.

Enfin, comme si aucun genre de mérite ne dût manquer à sa vertu, la tempête même de nos jours mauvais est venue l'assiéger à ses heures dernières, et contrister son cœur. Mais cette fois encore il n'a

pas failli sous l'épreuve ; et l'orage, au lieu de l'ébranler, ne servit qu'à l'affermir. C'est ce dont la postérité tiendra compte mieux que nous encore. Au surplus, rien n'a été plus prompt que la réhabilitation, dans l'opinion publique, de cet homme que son pays a successivement applaudi, injurié et béni. Il faut apparemment qu'il y ait dans cette éternelle séparation qui nous attend tous, quelque chose à la fois de bien inviolable et de bien touchant, pour qu'à la vue du tombeau, les passions se taisent, le cœur s'émeuve et chacun se hâte d'être juste pour celui qui ne demandera et auquel on n'enviera plus rien.

Homme de lutte et d'action, ce pontife fut donc véritablement le *mur d'airain*, dont parle l'Ecriture, *mis autour d'Israël* pour défendre l'Eglise de Dieu. Prêtre intrépide, il aurait pu, fort de sa conscience et sûr de son devoir, se poser seul, s'il l'eut fallu, en face d'un pouvoir quelconque et lutter contre lui, pendant de longues années, pour les droits de l'Eglise, le triomphe de la vérité, et cela avec la constance d'un martyr et la grandeur d'un apôtre.

Maintenant, si des actes publics de la vie de Mgr. J. J. Lartigue, nous descendons au détail de sa conduite privée, nous trouverons encore abondante matière à la louange. D'abord, une tendre piété dans ses exercices spirituels auxquels il fut, jusqu'à ses derniers moments, scrupuleusement attaché ; son

assiduité à l'étude comme à tous ses autres devoirs ; son obéissance au St. Siége qu'il regardait comme la source des lumières, et pour lequel il avait une vénération sans bornes ; sa modestie dans son ameublement et dans tout ce qui servait à son usage ; sa bonté de cœur, qui n'a jamais été bien connue, que par ceux qui ont eu l'avantage de vivre avec lui, parcequ'elle fut cachée sous l'écorce d'un caractère vif, qui donna beaucoup d'exercice à sa vertu et que Dieu lui laissa, sans doute, comme un contre-poids qui l'empêchât de voir, avec complaisance en lui, des qualités éminentes ; sa charité pour les pauvres, qui lui fit sacrifier tout son patrimoine, tant qu'il fut au séminaire, et qui lui donnait la force de surmonter tout respect humain, lorsqu'il fallait remplir une bonne œuvre : c'est ainsi qu'on le vit traverser la ville, portant lui-même la nourriture du pauvre, ou les vêtements dont il allait couvrir les membres de Jésus-Christ, fournissant les ustensiles de cuisine qui étaient nécessaires à ceux à qui il avait procuré des aliments, vendant secrètement les objets dont il pouvait disposer, afin d'avoir de quoi satisfaire ce penchant qu'il goûtait à faire du bien.

Le même zèle qui l'a porté à se sanctifier, l'a embrâsé d'ardeur pour la sanctification du prochain. Ce zèle a été éclairé, parce qu'il fut toujours dirigé par les règles de l'Eglise, dont ce savant théologien ne cessa jamais d'étudier la discipline et les lois ;

ce zèle a été ardent comme le prouvent les grandes œuvres qu'il lui a fait opérer ; efficace, comme l'atteste le succès qu'a eu l'exercice de son ministère. M. Lartigue a été aussi un évêque attentif qui ne cessa de veiller sur son troupeau pour le préserver du poison de l'erreur, discernant avec une précision admirable le vrai du faux, et sonnant le premier l'alarme, lorsque la vérité était en danger ; calculant aussi, dans toutes les mesures publiques, ce qu'il y avait d'avantageux ou de nuisible, pour l'encourager ou en détourner ; étant d'ailleurs lui-même le pasteur vigilant et intrépide qui s'exposait généreusement le premier, en toute occasion, à la fureur des ennemis de l'Eglise, chaque fois qu'il fut question de maintenir les règles saintes de la discipline ecclésiastique ou la doctrine de l'Evangile ; s'épuisant enfin de travaux et de fatigue à faire les visites pastorales, malgré sa faible santé qui succomba enfin en 1837, où il faillit mourir, par deux fois, des suites de la pénible mission qu'il avait entreprise, malgré le dépérissement visible de ses forces.

Rappelons encore son assiduité au confessionnal où affluait, sans cesse, un très-grand nombre de pénitents qui ne se retiraient jamais que la conscience soulagée et le cœur contrit, comme l'attestaient souvent les larmes qu'on leur voyait répandre en abondance. Puis, quels fruits précieux de salut ne produisaient pas ses énergiques prédications ! elles re-

tentissent encore, toutes les chaires de ce diocèse, du bruit de sa majestueuse éloquence, qui nous a si souvent dédommagé de n'avoir pas entendu les Chrysostôme, les Basile, les Bourdaloue et les Massillon. En un mot, il a été un pasteur accompli, grand par ses éminentes qualités, utile, nécessaire par ses vastes connaissances, ses vues profondes et ses immortels travaux. Que Montréal donc se réjouisse d'avoir été son berceau, et que ce nouveau diocèse se glorifie de l'avoir eu pour fondateur ! il est la pierre angulaire de ce brillant édifice qui ne s'élève aujourd'hui avec tant de hardiesse, que parce qu'il repose sur ce solide fondement.

Une vie, si pleine de bonnes œuvres, devait être couronnée par une fin digne d'elle. Le premier évêque de Montréal avait achevé glorieusement la forte tâche que le ciel lui avait imposée ; il avait soutenu ses combats, passé à travers les jours mauvais, sanctifié son âme dans la tribulation, puis fondé canoniquement et civilement un évêché ; même, par les bienfaits de ses amis et de ses parents, il avait assez richement doté cette création nationale et religieuse ; sa mission était donc remplie. Il ne lui restait plus qu'à recevoir le juste prix de ses travaux ; il acheva de s'en rendre digne par les souffrances de ses dernières heures

Déjà depuis quelques mois, son état habituel de langueur et de débilité avait pris un caractère très-

prononcé qui annonçait une fin prochaine. Il fallut donc le déterminer à laisser entièrement l'ouvrage, qui pour lui avait été si longtemps une jouissance et un besoin, plutôt qu'un travail ; bien plus, il fallut le décider à aller recevoir les soins des vertueuses hospitalières qui, non contentes de l'avoir si bien accueilli, lors de sa sortie du Séminaire, voulaient encore lui rendre, à la fin, les précieux devoirs de leur intarissable charité. Mgr. Lartigue fit alors courageusement son éternel adieu à tout ce qu'il avait possédé et fait à St. Jacques, pour la religion, et se laissa conduire à l'Hôtel-Dieu où les soins les plus empressés des religieuses et des prêtres de la ville, ne cessèrent de lui être prodigués jusqu'à son dernier moment. Convaincu qu'il allait bientôt quitter la terre, Monseigneur vit arriver le terme de ses jours avec le calme et la fortitude d'un apôtre. Il donna ses derniers et impérissables conseils, reçut les secours de la religion, le viatique des mourants, ce gage si doux de l'immortalité ; puis, ce vénérable pontife bénit ses assistants, les communautés religieuses, les prêtres de son diocèse, enfin son diocèse tout entier. Ce furent Mgr. Bourget, son Coadjuteur, et M. le G. V. Quiblier, Sup. du Séminaire qui l'assistèrent dans cette triste et solennelle circonstance. De ce moment, le vénérable prélat ne tint plus à la terre. Le mal qui le minait avait purifié tous ses membres ; déjà sa vue s'était

éteinte, ses mains et ses pieds avaient perdu leur mouvement ; la faiblesse qui l'épuisait avait réduit tout son corps à une impuissance complète, il n'y avait plus que son esprit qui pût agir et son cœur qui palpitât. Le malade prolongea de la sorte sa douloureuse existence jusqu'à huit jours et, rendit enfin, dans un calme parfait, son dernier soupir le dimanche, 19 Avril, jour de Pâques, à midi et un quart.

Sa mort fut un jour de deuil pour le diocèse, et changea la joie de nos solennités pascales en accents de douleur. Les devoirs funèbres furent acquittés avec un élan d'unanimité qui proclamait bien haut le mérite du défunt. Il y eut chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu, pendant les deux premiers jours ; le troisième, on transporta le corps à l'église paroissiale où la tenture était magnifique et le catafalque des plus élégants. Le service fut chanté pontificalement et M. Quiblier prononça éloquemment l'éloge de cet illustre pontife. Après les absoutes, le convoi funèbre se dirigea vers l'église cathédrale de St. Jacques, où devaient être déposés les restes du fondateur évêque. Le clergé était extraordinairement nombreux, la foule immense, et cette affluence inouie donnait à cette pompe lugubre l'air religieux d'un véritable triomphe. Le Jeudi, eut lieu le troisième service solennel ; l'évêque successeur y officia et prononça une seconde oraison funèbre,

avec un pathétique qui excita encore, bien vivement, l'émotion générale.

Avec le cérémonial d'usage, la dépouille mortelle du vénérable pontife fut descendue dans la voûte qui se trouve immédiatement sous le sanctuaire, et placée dans un caveau particulier en brique, en face du maître-autel. Là repose le premier des évêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un rang bien élevé, parmi les pontifes qui ont illustré la chaire épiscopale sur ce continent.

I

Anniversaire de feu Mgr. J. J. Lartigue

Pour mieux faire connaître l'illustre fondateur de l'Episcopat à Montréal, nous devons ajouter ce qui suit tiré des " Mélanges rélgieux T. 1. page 233."

Hier, une touchante célébration réunissait un grand concours dans l'Église cathédrale de St. Jacques. Plus de 50 prêtres de toutes les parties du diocèse étaient venus prier sur la tombe d'un illustre pontife, dont les vertus avaient honoré le sacerdoce et signalé l'Episcopat. Un peuple nombreux, composé de diocésains de tous les rangs, s'associait à son clergé et témoignait par sa reli-

gieuse attitude du profond souvenir qu'il garde à la mémoire de feu le vénérable Evêque J. J. Lartigue, dont le digne successeur célébrait la commémoration. Toute la vaste cathédrale était tendue de noir et ses croisées étaient fermées et recouvertes. Il n'y avait qu'une clarté sombre que produisait, sous ces voûtes en deuil, le reflet de quelques centaines de flambeaux. On se rappelait alors, bien vivement, celui qui avait été, pendant 19 ans, le chef spirituel de ce district, qui avait exercé, dans cette ville, un sacerdoce si efficace, pendant 40 ans, qui avait traversé tant d'épreuves et montré une si prodigieuse activité, un zèle si infatigable dans l'exercice d'un auguste ministère.

Mais combien ces pensées se sont mieux pressées dans notre mémoire, et ont mieux attendri toute la sensibilité de notre âme, lorsqu'un pathétique orateur est venu nous retracer complètement la belle vie de l'immortel prélat, dont nous pleurions la mort. Elle a été vraiment profonde, l'impression qu'à laissée dans notre cœur l'éloge qu'à prononcé, en cette solennelle circonstance, M. C. La Roque, Curé de l'Acadie. Nous voudrions pouvoir y faire participer tous nos lecteurs ; mais l'espace ne nous permettant point de reproduire le discours en entier, nous n'en pourrons publier que quelques parties que l'auteur a bien voulu nous passer. Le texte de ce discours était ces paroles

prophétiques du premier livre des Rois, qui avaient, désigné le ministère du grand-prêtre Sadoc :

SUSCITABO MIHI SACERDOTEM FIDELEM, QUI JUXTA COR MEUM ET ANIMAM MEAM FACIET ; ET ÆDIFICABO EI DOMUM FIDELEM ; ET AMBULABIT CORAM CHRISTO MEO CUNCTIS DIEBUS. — *Je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme ; et je lui bâtirai une maison fidèle et stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours de sa vie.*

Après cet énoncé qui renfermait très-bien l'ensemble de son sujet, M. La Roque a fait entendre au milieu d'un silencieux auditoire, l'exorde suivant :

" Nul doute, mes chers frères, qne tous ceux qui se trouvent aujourd'hui réunis dans cette enceinte sacrée, ne sçussent, avant de s'y rendre, le motif qui les y appelait. Si quelqu'un l'ignorait, pour l'apprendre, il ne lui a fallu qu'apercevoir, en y entrant, ces autels revêtus de deuil, ces murs tendus de vastes et sombres voiles, ces lumières qui brillent au milieu de cette obscurité factice et ce concours nombreux de tant de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe ; il ne lui a fallu qu'entendre ces chants plaintifs et lugubres et ces harmonies pleines d'élan et de douleur ; voir cette foule de lévites, accourus de toutes parts et groupés autour de ces trophées de la mort qui s'élèvent dans ce sanctuaire, couronnés des insignes de l'épiscopat et au milieu d'eux le pontife du Seigneur, qui se dispose à offrir pour quelque frère défunt la victime de propitiation. Cette pompe, cet appareil funèbre, cette tristesse peinte sur tous les visages, ce je ne sais quoi mélancolique et morne qui me semble empreint sur tout le matériel de cet édifice ; tout cela indique clairement qu'il y a quelque grande perte à déplorer, quelque personne chère à pleurer ; et l'on eut compris, sans autre avertissement, que la Religion avait appelé ses enfants à venir, encore une fois ensemble, donner des larmes à la mé-

moire du premier époux de cette église; de celui auquel on peut appliquer en toute vérité ces paroles, par lesquelles l'Esprit-Saint annonçait, des siècles à l'avance, le sacerdoce d'un pieux pontife de l'ancienne loi: *Je me susciterai un Prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme; et je lui bâtirai une maison fidèle et stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours de sa vie,* c'est-à-dire, de l'illustrissime et révérendissime Mgr. J. J. Lartigue, premier évêque du diocèse de Montréal. En effet, vous le savez, M. C. F., c'est sur le tombeau de cet illustre prélat que nous venons aujourd'hui associer nos soupirs et nos prières, et si je parais en ce moment dans cette chaire, c'est parcequ'il m'a été imposé de vous rappeler combien il fut digne de nos regrets par ses vertus et ses mérites; et combien de titres il eut à la reconnaissance de tout cœur sensible et chrétien, par les services signalés qu'il a rendus à la Religion. Il s'agit donc de faire l'éloge de cet évêque dont la primitive Eglise se fut glorifiée à bon droit; et je tremblerais de rester en arrière de mon sujet, si je n'étais persuadé que la plupart de mes auditeurs sauront suppléer à mes défauts, et remplir les vides que je pourrais laisser. "

" C'est à vous, Esprit de grâce et de sainteté, de me donner l'intelligence et les lumières nécessaires pour louer dignement vos dons, dans celui que les desseins de la divine Providence avaient destiné pour enrichir d'une vigne nouvelle le champ du Père de famille. Quelques unes des plus belles pages des livres que vous avez inspirés, sont consacrées à la louange des pontifes vertueux de la loi des ombres et des figures. Je ne mérite point l'inspiration; je ne vous demande que du sentiment et des paroles pour célébrer la mémoire et les grandes qualités d'un digne pontife de la loi de grâce et de vérité. "

A la suite de ce sentimental exorde, le prédicateur est entré dans son intéressant sujet; il a mentionné d'abord le vœu par lequel Madame Lartigue s'était adressée au ciel, pour obtenir un fils que, d'avance, elle consacrait au Seigneur. Puis, parcourant

les premières années de cet enfant de bénédiction, il nous le montre doué de dons et de talents précieux, d'une conception précoce, d'une imagination vive, d'un jugement exact, d'une mémoire heureuse et d'une pieuse inclination pour la prière, l'étude et la lecture ; le suivant dans ses années de collége, il rappelle les succès brillants avec lesquels il termina son cours de classe et de philosophie, à l'âge où les autres l'ont à peine commencé. Au sortir du collége, il le fait entrer dans le monde avec sa science et surtout avec sa religion et sa piété ; il nous révèle ensuite les voies particulières par lesquelles la providence le ramène à sa destination, en le faisant sortir du barreau, comme les François de Sales et les Liguori, pour le conduire aux pieds des autels dont il devient un des plus beaux ornements. Il le suit dans cette nouvelle carrière, et nous l'y fait voir jetant les fondements de cette science profonde qui en fit l'homme, généralement reconnu pour le plus instruit de ce pays sur toutes les matières, et particulièrement en Ecriture Sainte, en théologie et en droit civil et canonique. Il en donne pour preuve, l'opinion publique, l'opinion des prêtres éclairés, le discernement et la critique qui ont présidé à la composition de la précieuse bibliothèque dont il a enrichi son évêché ; cette science, il l'a puisée non-seulement dans l'étude, mais aussi dans la prière et la méditation. Après avoir fait l'éloge de l'illustre dé-

funt, le prédicateur nous le montre travaillant à se sanctifier lui-même et à sanctifier les autres, travaillant pareillement pour la gloire de Dieu et l'utilité de la religion, d'abord dans sa carrière de Secrétaire auprès de Mgr. Denaut, puis en sa vie de communauté, au Séminaire de St. Sulpice de cette ville, d'où il le fait sortir, par une disposition bienveillante de la providence, qui en veut faire le premier Evêque du diocèse de Montréal. C'est alors que le panégyriste présente à ses auditeurs un tableau raccourci, mais expressif, où se peignent les vertus qui ont illustré la vie publique et la vie privée du grand Prélat. Le prédicateur s'est surtout appliqué à démontrer que toute la carrière de ce digne successeur des Apôtres, avait été tracée par la main de la providence elle-même, qui ne le fit naître que pour servir la Religion et ses intérêts, et occuper le premier siége Episcopal de la ville où il reçut le jour. Nous ne pouvons donner que ces idées, prises çà et là de l'ensemble du discours, dont voici la terminaison :

" Pour louer dignement tant de vertus, possédées dans un si éminent dégré, il eut fallu l'éloquence d'un Bossuet ou d'un Fléchier ; mais ce que j'ai dit, suffit sans doute pour persuader que je n'ai point faussement appliqué à l'évêque de Montréal les paroles que j'ai mises en tête de ce discours : car en me résumant, j'en apporte pour preuves sa naissance extraordinaire, les voies par lesquelles il fut conduit à l'épiscopat, le zèle qu'il a déployé pour les intérêts de l'Eglise et le salut du prochain,

l'établissement d'un diocèse, d'un palais épiscopal, d'un séminaire, d'une église cathédrale, de son vivant et en son nom.

" Oui, grand Dieu ! vous l'avez suscité pour la gloire de votre nom et le bonheur de votre Eglise, *ce pasteur fidèle qui a agi en toutes choses selon votre cœur ; qui a modélé toute sa vie sur celle de votre Christ ;* et dont vous avez voulu vous-même éterniser le souvenir, en érigeant, par les seules richesses de votre providence, des monuments qui doivent perpétuer sa mémoire, et sur lesquels il serait à souhaiter que l'on vit gravé, en caractères ineffaçables: DIGITUS DEI EST HIC, LE DOIGT DE DIEU EST ICI.

" Non ! non ! chers et vénérables confrères, il ne serait plus temps de le méconnaître ; l'Eglise de Montréal n'a pas été moins privilégiée que la plupart des vieilles Eglises de la chrétienté, qui ont eu pour fondateurs des saints et des hommes d'un caractère extraordinaire. Celui que nous regrettons tous aujourd'hui, fut comme eux l'homme de Dieu, l'homme marqué au coin de sa providence. Glorifions-nous donc d'avoir eu le bonheur de travailler sous ce vertueux pontife à la vigne du Seigneur, et d'avoir même, plusieurs d'entre nous, reçu de ses mains l'onction sacerdotale.

" Et toi, peuple chrétien, bénis le Dieu des miséricordes, qui, dans ces jours où l'enfer semble conjuré, pour te ravir la foi de tes pères, qui te reste seule comme leur plus précieux héritage t'a donné un gardien fidèle, qui non content de veiller soigneusement à ton salut durant sa vie, t'a encore dans sa prévoyance et sa sollicitude, préparé les moyens de défense nécessaires pour résister à ses attaques. Publie à jamais la mémoire de ce zélé et charitable pasteur !

" Et vous, pieux prélat, qui par la sagesse de votre administration commandez le respect et l'affection du clergé et des fidèles de votre diocèse ; souffrez que j'enlève quelque chose à votre mérite, pour en faire hommage à celui qui se plut à vous désigner sous le nom d'un *autre lui-même.* Si l'on est forcé de reconnaître en vous le *nouveau suscité de Dieu,* c'est sans doute parceque vous êtes toujours docile à la voix du mentor qui vous a formé ; et que, par une heureuse pensée, vous avez su vous placer élevé sur son tombeau, comme sur un lit de parade, d'où vous aimez encore à l'interroger dans vos doutes et vos per-

plexités. Chaque fois que pour apaiser votre juste douleur, vous êtes venu vous pencher, pleurer et prier sur sa tombe, ne veniez-vous pas en même temps lui demander, comme le fidèle disciple du prophète, de faire passer en vous son double esprit, afin de gouverner sagement comme lui le peuple de Dieu passé de ses mains dans les vôtres? *Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus!* Dieu a récompensé votre piété filiale, en vous instituant l'héritier des dons et des lumières dont il avait enrichi votre vénérable Père.

" Toi enfin, prélat vénérable et vénéré, dont la grande âme aime sans doute à errer en ces lieux, pour observer et surveiller encore tout ce qui s'y passe, permets au dernier de tes enfants de t'évoquer du lieu de ton repos, et de se prosterner devant toi, pour te rendre aujourd'hui l'hommage plein et entier, que j'eus peut-être le malheur de te refuser autrefois. Pardonne à mon erreur, et daigne écouter ma voix qui te fait amende honorable, et te conjure d'accepter, en réparation du passé, la promesse que je fais de n'oublier jamais ce que tu fus et ce que j'aurais dû être à ton égard!... Du haut du ciel, où j'ai la ferme confiance que tu règnes pour toujours, bénis-moi; bénis tous tes enfants! bénis tout ton troupeau chéri, et garde-lui éternellement ton amour et ta protection.

" Mais il est temps que je m'arrête, et que je vous prie, pontife du Dieu vivant, de continuer le sacrifice que j'ai trop longtemps interrompu..... Les jugements de Dieu sont quelques fois bien différents de ceux des hommes; et qui sait, si pendant que je le loue en ce monde, l'illustre défunt ne souffre point dans un autre? Hâtez-vous donc de plonger son âme dans le sang de l'agneau sans tache, pour achever de la sanctifier et de la rendre digne de voir et d'aimer, dans le ciel, celui qu'elle aima assurément beaucoup, mais peut-être imparfaitement, sur la terre..... Nos prières vont se joindre aux vôtres; et dans les sentiments d'une foi vive et d'une humilité sincère, nous disons comme vous et avec vous: *Nous vous supplions, Seigneur, de lui accorder le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix: locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas, deprecamur. Amen.*

CHAPITRE DEUXIEME

Notice sur Mgr. de Forbin-Janson, Evêque de Nancy

Nous croyons devoir reproduire ici la Notice Biographique sur Mgr. de Forbin-Janson évêque de Nancy. Cette notice trouve naturellement sa place après celle sur Mgr. J. J. Lartigue, le véritable fondateur du Chapitre ; car par ces courses apostoliques dans le diocèse de Montréal, la grande somme de bien qu'il y a opérée par ses prédications, et la part qu'il a prise à l'établissement du Chapitre en en faisant lui-même l'installation, Mgr. de Forbin-Janson s'est acquis des droits impérissables à notre souvenir et à notre reconnaissance. L'on nous saura donc gré de reproduire quelques unes des belles pages écrites sur ce grand évêque par son successeur sur le siége de Nancy et de Toul, Mgr. Menjaud.

" Charles Auguste, Marie-Joseph de Forbin-Janson naquit à Paris en 1785. Son père, le vénérable Marquis de Janson, lieutenant général des armées du roi, type de la fidélité chevaleresque portait à la fois dans son esprit et dans son cœur, les brillantes qualités du gentilhomme et les douces vertus du chrétien. Sa mère issue des princes de Galéan, femme vraiment héroïque, voulut, au prix de toute sa fortune, au moment de la révolution, sauver une tête auguste ; tentative magnanime qui lui valut

l'honneur d'être mise hors la loi. Digne héritier d'un nom illustre, le jeune Charles, chez qui la noblesse du cœur justifiait et révélait assez la noblesse du sang, devait avoir une existence qui répondit à une âme fortement trempée. Sa carrière allait être une suite d'épreuves et d'orages, elle s'ouvrit par une tempête. A peine sorti du berceau, il apprit à connaître la vie à la rude école de l'exil. Il n'avait encore que cinq ans, lorsqu'il suivit ses parents en Allemagne où la persécution les avait forcés de chercher un asile. A son retour dans la patrie, il fit sa première communion, ce premier acte mystérieux et solennel, qui fait d'un enfant un homme, et qui décide souvent de ses destinées éternelles. Comme il en avait compris toute la grandeur et la sainteté, il s'y était préparé avec la ferveur et la pureté d'un ange, afin de s'élancer de là dans la vie avec la force et la vertu d'un saint. Cette première union avec le Dieu de toute sainteté avait été féconde, et, chaque jour, on en vit germer les fruits dans sa jeune âme. Son bonheur le plus grand était d'assister au saint sacrifice de l'autel et de visiter le Seigneur dans l'adorable sacrement de son amour. Son temps se partageait entre Dieu, ses parents et les pauvres. C'est sous leurs yeux que s'est écoulée cette jeunesse, aurore d'une sainte vie.

Admis à 21 ans, comme auditeur d'un conseil d'état, il pouvait s'élancer dans la vie des honneurs,

car Napoléon qui aimait à s'attacher tous les noms illustres, eût fixé sur lui des regards de bienveillance ; mais ses pensées n'étaient pas les pensées des enfants du siècle.

Dieu l'appelait à lui et le destinait au sacerdoce. Docile à cet appel de la grâce, il quitta la maison paternelle, entra au séminaire de St. Sulpice, et, sous la conduite de maitres habiles, il fit de rapides progrès dans la science et la piété. Certes, nul motif humain n'avait pu le déterminer dans le choix de cet état ; car alors, l'Eglise avait à gémir ; la barque de Pierre était ballotée sur les flots agités, et l'avenir semblait ne recéler pour Elle que des tempêtes. C'est à Chambéry, dans l'année 1811, qu'il fut ordonné prêtre. Il resta quelque temps dans ce diocèse, en qualité de Vicaire Général, il fut même un moment supérieur du séminaire.

Des jours plus sereins luisant sur la France, il revient plein du désir de se consacrer tout entier au salut de ses frères. Voyant ce que réclame l'intérêt de la religion dans sa patrie, en 1814, il s'occupe de concert avec M. de Rausan, prêtre selon le cœur de Dieu, de l'établissement des missions. Il invite de toutes parts, ceux qui portent un cœur apostolique, à venir se grouper autour d'eux, à former une sainte croisade pour aller combattre partout les doctrines perverses qui faisaient tant de victimes, gagner à Dieu des âmes égarées, réveiller en elles les

sentiments de foi et faire de pacifiques conquêtes pour le ciel. Ces nouveaux ouvriers évangéliques sont appelés par les évêques ; il se met à leur tête et au lieu du repos qu'il aurait pu goûter, il se livre sans relâche à un ministère accablant, à des fatigues surhumaines.

Après que, pendant plusieurs années, il eût imprimé une heureuse et puissante impression à tous les compagnons de son zèle ; quand il eût consacré à sa patrie ses premiers soins et ses premiers succès, le jeune abbé de Janson tourna ses regards et ses pensées vers l'Orient. Fils des Croisés, il se souvient du St. Sépulcre et de la Terre-Sainte, de cette Terre qui renferme à la fois et le tombeau du Christ et le berceau de l'Eglise. Saint voyage ! Qui nous racontera vos joies et vos souvenirs ? Qui comptera les larmes de cet Apôtre des premiers temps de l'Eglise, et les élans de son cœur, sur la terre des miracles ?

Le pélerin s'arrête à Smyrne ; et dans cette immense cité, vaste bazar du monde, où tous les peuples de la terre se croisent, se heurtent se mêlent et se parlent, dans mille langues diverses, la seule langue de l'intérêt, l'Apôtre déploya toutes les merveilles de son zèle. Comme après une autre Pentecôte, on vit la parole de Jésus-Christ prêchée dans toutes les langues.

Annonçant lui-même en Français et en Italien la

bonne nouvelle du Salut, il s'adjoignit de saints prêtres, semblables par le zèle, différents par le langage, et des milliers d'âmes furent la conquête de ces pacifiques soldats de Jésus-Christ ; et la caravane du désert, et le vaisseau de l'Océan, qui n'étaient venus là que pour chercher ou apporter la perle, la pourpre et l'or, s'en retournèrent, emportant aux quatre extrémités du monde cette semence Divine qui ne se perd jamais, et qui germe à tous les vents du Ciel, à l'ombre des forêts comme au sein des cités.

Mais ce n'était pas tout ; ce n'était là qu'une halte du voyageur. Jérusalem l'appelait, Jérusalem la cité choisie, la cité de Dieu, Jérusalem qu'invoquaient les hébreux dans leurs joies et dans leurs douleurs ! Qui nous dira sa ferveur, les soupirs ardents qui s'échappaient de son cœur, les larmes brûlantes qui coulèrent de ses yeux, à Nazareth, sur les rives du Jourdain, sur la montagne où la Sagesse incréée fit son premier discours, au cénacle, dans le jardin des Olives, au prétoire, sur la route douloureuse du Golgotha, et au tombeau de l'adorable Sauveur ! Les religieux qui gardent le Saint-Sépulcre, le reçurent comme un frère bien-aimé, comme un protecteur, et lui donnèrent la décoration de leur ordre qu'il s'honora de porter toute sa vie.

Aussi, voyez-le, à son retour en France ; pour tromper en quelque sorte, son âme ardente, pour

oublier la distance, et ressusciter le souvenir, pour avoir sans cesse, sous les yeux, l'image des lieux disparus, pour réveiller surtout dans les cœurs la reconnaissance et l'amour envers Jésus Crucifié, il fit, du mont Valérien, un autre Golgotha, reproduisant dans les mêmes formes, les stations diverses qu'il avait visitées dans les lieux Saints. C'est là que le roi, les princes et le peuple venaient en foule honorer le Seigneur dont la tête avait été couronnée d'épines, et abaisser leurs fronts devant l'image de Celui qui donne les sceptres et qui les brise, comme une paille, quand il lui plait.

Tant de services rendus à la religion, dix ans de fatigues et de travaux apostoliques, étaient d'assez beaux titres à l'Episcopat. Le descendant des loyaux et illustres serviteurs du roi RÉNÉ fut appelé à gouverner spirituellement la province qu'avait gouvernée autrefois le malheureux et bien-aimé comte de *Provence*. L'Abbé de Janson devint Evêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine. Il arriva dans son diocèse, le cœur tout brûlant de zèle, pour le salut des âmes que lui confiait le pasteur suprême. Il n'omit rien pour atteindre ce but heureux. Il se faisait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Fut-il jamais un père plus tendre plus affectueux ? Les pauvres n'étaient-ils pas les objets de sa prédilection ? Dans ses courses épiscopales n'allait-il pas les visiter sur leur lit de douleur? Refusa-

t-il du pain à ceux qui avaient faim ? Y a-t-il dans ce diocèse une seule œuvre de bienfaisance, à laquelle même, depuis son éloignement, il n'ait pas puissamment contribué ? Ces faits ont eu lieu à la face du Soleil, et combien d'autres, cachés aux yeux des hommes, ne sont connus que de Dieu seul ! *Il était certe, digne d'un meilleur sort.* Mais loin de nous la pensée de rouvrir des plaies heureusement cicatrisées depuis longtemps.

Dans une circonstance aussi cruelle pour lui, Mgr. de Janson, au lieu de se laisser décourager, puise dans sa foi de nouvelles forces et de plus hautes espérances. Son âme ardente, se trouvait à l'étroit dans la circonscription d'un diocèse ; son activité prodigieuse avait besoin d'une sphère plus vaste. Comment aurait-il pu demeurer inactif dans les limites d'une Province, quand l'Europe, quand un monde tout entier ne suffisait pas à l'ardeur de son zèle.

Il va se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ ; il verse ses peines dans son sein paternel, et lui demande une mission pour l'Asie ; il veut revoir ces pays qu'il a déjà visités et qu'il aime encore. Le Souverain Pontife accueillit avec joie ce généreux projet ; mais des obstacles viennent s'opposer à son exécution immédiate. Or, l'attente pour Mgr. de Janson, c'est le travail sans relâche. Après avoir mis tout en œuvre pour fonder, en France, des mai-

sons de retraite en faveur des prêtres âgés et infirmes, il tourne ses regards vers l'Amérique ; il traverse l'océan ; il parcourt en tout sens les Etats-Unis où il est reçu par ses collègues dans l'Episcopat comme un envoyé du Ciel ; il assiste au concile National réuni à Baltimore, pour se convaincre, d'après le rapport de chacun des Evêques, des progrès consolants du catholicisme dans ces contrées lointaines. Les tribus nomades, dans leur simplicité naïve, le reçoivent comme un père. Mais c'est surtout dans le Canada que l'attendaient des succès prodigieux. Il parle à des français d'origine ; son éloquence prend un nouvel essor ; les populations suspendues à ses lèvres ne peuvent se rassasier de l'entendre ; image du divin Maître, il entraîne la foule sur ses pas ; des peuplades entières le suivaient sur les chemins et sur les montagnes à d'énormes distances ; sa parole fait des prodiges ; des missions sont organisées ; il ramène des chrétiens sans nombre à la pratique de leurs devoirs, et ouvre les yeux à des hommes nés dans l'hérésie qui rentrent avec joie dans le sein de l'Eglise. Il donne aux prêtres de ce pays une retraite, bienfait dont ils n'avaient pas joui depuis longtemps, et retrempe leur âme dans cet esprit apostolique, nécessaire pour procurer aux peuples une vie plus abondante. Enfin, à New-York, il trouve une foule considérable de Français, exclusivement occupés à amasser des ri-

chesses, et vivant sans foi et sans Dieu ; il les réunit, il leur parle d'élever une Eglise pour rendre au Seigneur leurs hommages ; il place son nom à la tête d'une souscription à laquelle il prend part pour une somme considérable ; maintenant ce bel édifice est construit et la victime Sainte est offerte chaque jour.

Ce n'est pas tout ; le Canada avait été le théâtre d'une révolution. L'Angleterre, maîtresse de ces contrées, avait sévi rigoureusement contre les auteurs de cette révolte. Beaucoup de ces infortunés étaient à plus de 600 lieues de leur pays, subissant la peine de l'exil. Notre charitable Evêque, promit à leurs familles désolées, d'intervenir en leur faveur, près de la Reine, il tint sa promesse, alla en Angleterre, et fut reçu comme il méritait de l'être par cette Souveraine, touchée de son dévouement. Depuis ce moment, ces malheureux ont été remis à leurs épouses, à leurs enfants, à leur Patrie.

Après tant de fatigues et de bienfaits, il avait, ce semble, le droit de se reposer. Sa vie était déjà pleine, et il pouvait avec une pareille couronne de bonnes œuvres, attendre tranquillement sa couronne de cheveux blancs, sûr de cette autre couronne que Dieu donne et que les hommes n'ôtent pas. Mais pour lui, ce n'était point assez ; il avait administré un diocèse ; il avait évangélisé la France ; il avait traversé plusieurs fois les mers ; il avait parcouru l'Asie et le Nouveau-Monde ; laissant partout des

traces de son passage et des fruits de sa parole, et tout cela n'était rien; c'était le premier pas de sa course vers le ciel, unique objet de ses vœux.

Son aïeul Palamède de Forbin avait donné une province à la France; lui, plus généreux, il veut donner un empire, et le plus vaste des empires à l'Eglise.

Par delà les montagnes et les fleuves, jusqu'aux extrémités du monde connu, c'était un immense et formidable empire, le plus grand de la terre, et qui dans son orgueil, s'intitule: " Le Céleste Empire " Nous l'appelons la Chine. Abrité contre le canon et l'épée, derrière des murailles gigantesques, résistant aux invasions de l'esprit par les chevalets et les tortures, il semble mépriser et défier tous les peuples du monde. Mais qu'importe les murailles et les montagnes pour un soldat de la foi? Qu'importe les chevalets et les tortures pour les héritiers et descendants des martyrs.? La foi renverse les murailles, la parole pénètre à travers, ou passe par dessus. Mgr. de Janson sait cela, comme vous, et il le sent mieux que personne. Il trace dans son esprit, le plan d'une prodigieuse conquête. C'est son cœur qui est venu frapper à la porte de son intelligence. Il a appris que dans ces contrées où la dégradation morale est compagne de l'idolâtrie, des parents barbares, sourds à la voix de la nature, immolent leurs enfants, les offrent en pâture aux plus vils des ani-

maux, ou les précipitent dans les fleuves. La pensée des malheurs de ces innocentes créatures, fait tressaillir son âme sensible. Il a résolu de leur sauver la vie du corps, de leur préparer celle du ciel, et de les faire servir, nouveaux Moïses, au salut de leur nation.

Cette pensée se transforme bientôt en action. Tout s'organise avec une prodigieuse rapidité, rien ne coûte au digne Prélat ; ni fatigues de l'esprit, ni fatigues du corps, ni sacrifices d'argent, ni correspondances, ni paroles, ni voyages. Il s'assure du concours de presque tous les évêques de France, et des patriarches d'Orient. Un grand nombre de prêtres dévoués, de toutes les parties du monde, s'empressent de se grouper autour de son œuvre et de la favoriser ; les uns par leurs discours, les autres par leurs services actifs. Tout se presse autour de cette idée féconde pour la réaliser, la populariser. Le succès ne peut pas être douteux ; l'avenir de l'œuvre est certaine. Compagne de la magnifique œuvre de la propagation de la foi, elle demande et lui prête secours et appui.

Ne vivant plus que de cette pensée et de cet espoir, Mgr. de Janson parcourt la Belgique. Le Roi et la Reine l'accueillent avec bienveillance, et veulent que leurs augustes enfants soient les protecteurs de cette œuvre dans le royaume.

Il revient à Paris, consacre son hôtel à des réu-

nions hebdomadaires, dans lesquelles des voix éloquentes viennent se mêler à la sienne, pour expliquer et développer le but et le plan de l'œuvre.

La faire connaître, c'était la faire aimer. Mais hélas ! épuisé par tant de fatigues, sa santé qui avait paru jusque-là inébranlable, trahit pour la première fois, l'ardeur de son zèle. Après quelques moments d'un repos insuffisant, il se crut capable de continuer ses travaux ; il part pour le midi de la France, devant se rendre de là en Bavière et en Autriche, pour y chercher des auxiliaires et des protecteurs, et portant toujours dans son cœur, le projet d'aller lui-même, sur le lointain théâtre de ses vastes desseins payer de sa personne, de ses sueurs, et peut-être de son sang, un éclatant tribut au salut d'un grand peuple et à la gloire de l'Eglise ; mais il tomba, pour ne plus se relever.

" La mort du vénérable Evêque de Nancy et de Toul, Mgr. le comte de Forbin-Janson fut une perte pour tous les peuples catholiques, mais surtout pour le peuple canadien qu'il affectionnait particulièrement et dont il était l'ami sincère et dévoué. L'illustre et saint Evêque, est décédé le 12 Juillet 1844, à Marseille, chez le Marquis de Forbin-Janson, son père. Il était tombé malade, à la suite d'un sermon qu'il venait de prêcher à Montpellier, pour son œuvre favorite de la Sainte-Enfance, et tous les secours de l'art, n'ont pu le rendre aux vœux des fi-

dèles qui remplissaient les Eglises, demandant à Dieu la conservation d'une vie si précieuse. Le corps de ce grand Evêque, repose maintenant dans l'Eglise de l'ancien couvent de Picpus, à Paris, où est le tombeau de sa famille. "

CHAPITRE TROISIEME

Chapitre de Montréal

Lorsqu'en 1835 le clergé de ce district adressa une requête au Souverain Pontife pour le supplier de vouloir bien établir un siége Episcopal à Montréal, l'Illustrissime et Révérendissime J. J. Lartigue, d'heureuse mémoire, dont on connait le zèle pour l'antique discipline et les usages de l'Eglise, demanda, dans sa lettre du 25 Novembre 1835, à la sacrée Congrégation de la Propagande de la foi, toutes les facultés nécessaires pour établir un *Chapitre* dans la Cathédrale de St. Jacques, en cette ville. Le glorieux Pontife régnant, Grégoire XVI, dans son Bref du 10 Mai 1836, voulut bien se rendre aux vœux du savant et religieux Prélat; car il fit insérer dans la Bulle d'érection du siége de Montréal cette clause : " *Tribuimus Episcopo à nobis instituendo facultatem Cathedrale Capitulum statuendi eo modo et formâ quibus pro judicio ac*

prudentiâ magis in domino expedire compererit. "

Le défunt Evêque n'ayant pu exécuter lui-même le plan qu'il avait formé d'instituer des Chanoines, pour le service de la Cathédrale et lui aider dans le Gouvernement du diocèse, son digne successeur vient d'accomplir cette œuvre, en instituant ce Chapitre par un mandement daté du 18 Janvier courant, et en donnant des provisions de Chanoines Titulaires à Mr. Ant. Manseau, V. G. Mr. H. Hudon, Mr. J. C. Prince, Mr. A. F. Truteau, Mr. Et. Lavoie et Mr. J. O. Paré, et en nommant Chanoines Honoraires tous les Grands-Vicaires du diocèse, savoir : Mr. V. Quiblier, Sup. du Sém. de St. Sulpice, Mr. Viau, Curé à St. Sulpice, Mr. F. Demers, Curé à St. Denis, Mr. P. Archambeault, Curé à Vaudreuil, et Mr. J. Z. Caron, Curé à St. Clément de Beauharnois.

Cette institution n'est pas nouvelle dans l'Eglise de ce pays, car l'on sait que Québec eut autrefois l'avantage d'avoir un Chapitre, et que ce n'est que par le malheur des temps que ce corps si précieux à la Religion s'est peu à peu éteint.

Le Chapitre est composé d'hommes attachés par état à la chaire Episcopale, et dont le devoir est d'aider l'Evêque à gouverner l'Eglise selon les saints canons ; d'où leur vient le non de Chanoines. Les besoins spirituels qui obligent les fidèles à recourir sans cesse à leur premier pasteur sont innombrables

et s'accroissent tous les jours ; ce qui attire à ces pères du peuple une multitude d'affaires auxquelles ils ne peuvent suffire seuls ; c'est ce qui les oblige à se décharger sur d'autres d'une partie de leur sollicitude. En cela ils imitent la conduite de Moïse, ce sage législateur du peuple Juif, qui voyant qu'il ne pouvait seul terminer toutes les affaires que lui attirait la charge éminente qu'il avait à remplir, suivit le conseil que lui donna son beau-père Jéthro, de choisir parmi le peuple des hommes puissants et craignant Dieu pour l'assister, lui assurant que s'il se rendait à son avis, Dieu serait avec lui. En effet Moïse ayant choisi soixante-dix hommes prudents pour l'aider, Dieu répartit à chacun de ces chefs subalternes les dons célestes dont Moïse avait la plénitude : ce qui fit qu'il pût facilement gouverner une grande multitude.

Aussi voyons-nous, dans la primitive Eglise, les Evêques se choisir un certain nombre de Prêtres, vivre avec eux en communauté et former ensemble comme un *Sénat Apostolique* et un *Consistoire sacré.* On le remarque dans la vie de St. Martin, de St. Augustin et de beaucoup d'autres. En cela ils se conformaient à l'exemple du souverain Pasteur des âmes, Jésus-Christ lui-même, qui a formé la première communauté apostolique et religieuse, en vivant avec douze de ses principaux disciples, dans la plus intime union.

L'Evêque en partageant avec ses Chanoines et autres membres de son Clergé sa sollicitude sur les fidèles de son diocèse, loin de diminuer l'autorité, qui réside en lui dans toute sa plénitude, ne fait qu'acquérir de nouveaux moyens de l'exercer avec plus de puissance et de fruits. Le fardeau de l'Episcopat qu'il porte est très-pesant ; plus il y a de coopérateurs zélés et qui lui aident à le porter, plus ce fardeau devient léger. Mais c'est toujours lui qui préside à toutes les opérations des ministres inférieurs. Il est, dans son Diocèse, ce qu'est l'âme dans le corps humain, c'est-à-dire, qu'il donne à l'Eglise le mouvement et la vie. Tous ceux qui agissent sous sa direction reçoivent par là la sève spirituelle qui découle du ciel en lui, comme dans un réservoir sacré.

Vingt-un Janvier..... jour de réminiscence et de joie ! Glorieux anniversaire qui s'environne des plus doux souvenirs.

Il y a vingt ans, une heureuse célébration signala ce quantième ; le sacre d'un Pontife fixait, parmi nous, cette époque, qui désormais appartient à l'histoire. L'Illustrissime J. J. Lartigue, de mémoire si durable, s'asseyait sur un trône et fondait une chaire Épiscopale dont jouit maintenant, en pleine assurance, la Cité, le pays qui l'a vu naître. Certes, les

talents, les vertus, le savoir de cet homme admirable devait bien dès lors faire augurer les succès qui couronnent aujourd'hui son œuvre ! Ce n'était donc point assez qu'à ce temps favorable un Illustre Pontife, à jamais regretté, Joseph Octave Plessis, autre gloire de l'Eglise du Canada, eut inscrit dans nos pages un nom qui ne se peut perdre ? Il fallait qu'à côté de ce nom impérissable un nom semblable se gravât ! Bénissons-en le ciel et célébrons à jamais le Vingt-un Janvier. Citoyens de Montréal, Canadiens, Catholiques de ce pays, ne l'avons-nous pas bien nommé l'anniversaire des souvenirs les plus doux !

Eh bien ! Il s'embellit encore ce jour déjà si beau ! une fondation nouvelle, une hiérarchie sacrée apparaît parmi nous. Vous l'avez vue, pleins de joie ; et vos vœux réunis à ceux de trois Pontifes ont salué ce bienfait, ont conjuré le ciel d'en bénir pour toujours les travaux et les religieux desseins. Notre ville, cette Église, possèdent désormais un *Sénat Apostolique*, un *consistoire sacerdotal*. Le Chapitre de la Cathédrale de Montréal, est donc, de ce jour, érigé et constitué. Ah ! Puisse ce diocèse, fondé par l'Illustrissime et Réverendissime J. J. Lartigue, de puissante mémoire, formé par ses actes, arrosé par ses sueurs, fécondé par son génie, ne jamais s'effacer du catalogue immense des diocèses de la Catholicité ! Le digne successeur d'un si digne

fondateur devait à bien des titres, recueillir les fruits de ses travaux. Puisse cet Evêché, parfaitement soutenu par le sage, le pieux Pontife Seigneur Ignace Bourget, oui, puisse cet Evêché, immortel comme son Patron le Glorieux Saint Jacques, passer de siècles en siècles et atteindre la durée de l'Eglise de Jésus-Christ !

Religion sainte, combien de milliers de tes heureux enfants te furent redevables en ce jour de suaves impressions, de délicieuses jouissances. Oui ! nous en attestons la ville de Montréal et la foule nombreuse qu'un pieux empressement avait réunie de différentes localités, ce jour semblait à tous un reflet anticipé d'un de ces jours qui composeront l'éternelle vie des habitants de la céleste Cité. Deux grandes solennités sont venues à la fois déployer aux yeux les magnifiques scènes du culte Catholique, savoir : l'installation des Chanoines du Chapitre de la Cathédrale et la clôture de la Retraite qui durait depuis plus de quarante jours. Il était dix heures du matin, les flots du peuple s'étaient portés vers la Cathédrale, lorsque le nombreux Clergé du Diocèse de Montréal réuni presqu'en totalité, pour cette mémorable circonstance, s'avança processionnellement vers le temple. C'était sans doute un spectacle imposant que le coup-d'œil de la foule immense qui remplissait les nefs et les galeries, dont les yeux pétillaient de la joie causée par cette nou-

velle pompe religieuse; et la vue de ces longues files d'Ecclésiastiques, à la suite desquels s'avançaient trois Pontifes : MMgrs. de Forbin Janson, Gaulin et Bourget. Mgr. Gaulin et Mgr. de Montréal prirent leurs places sur des siéges dressés pour la circonstance, au haut du chœur, du côté de l'Evangile. Mgr. de Forbin Janson, déjà associé à de si grandes œuvres dans l'Eglise de Montréal, voulut encore s'associer à celle-ci, en faisant l'installation du Chapitre. Après que dans la chapelle intérieure du Chapitre même, sous le vocable de St. Jean, l'Evangéliste, le mandement de création et d'érection du dit Chapitre eût été lu ; après que les lettres de provisions et de collations de Chanoinie eussent été répétées, en présence des notaires, faisant fonctions de notaires Apostoliques ; après que Sa Grandeur eût entendu la profession de foi et reçu le serment des Chanoines Titulaires, l'illustre Primat de Lorraine procéda au complément de l'installation du dit Chapitre dans l'Eglise Cathédrale de St. Jacques.

Sa Grandeur s'étant agenouillée devant le Maître Autel, entonna solennellement le *Veni creator ;* les onze promus, sous leur nouveau et splendide costume, formaient un demi-cerle autour du Pontife : le spectacle était grand et l'émotion bien vive. De suite l'Evêque Collateur, conduisant processionnellement chaque membre du Chapitre au baiser de l'autel, à l'indication du lutrin, à la sonnerie de l'Eglise, au

siége de sa stalle, le mit en possession de son titre et de son Canonicat. L'insertion de ces faits, dont actes par Notaires, complèta la prise de possession.

L'installation terminée, Mgr. de Nancy fut conduit au fauteuil d'abord occupé par Mgr. de Kingston ; et ce dernier Prélat, que des sympathies réciproques rattachent si bien aux Eglises du Bas-Canada, officia Pontificalement, avec cette dignité qui le caractérise.

Après le chant de l'Evangile, Mgr. de Montrêal a invité à monter en chaire l'éloquent Primat de Lorraine, qui, trouvant déjà trop grande la part qu'il avait eue dans les honneurs et les cérémonies de la fête a refusé d'y porter la parole. Alors Mgr. de Montréal qui semblait vouloir s'effacer totalement, dans cette pompeuse circonstance, est lui-même monté en chaire. Il a débuté par ces paroles du Sauveur à ses disciples, qui les convainquaient de la nécessité de sa mort par les fruits qu'elle devait produire : " Si le grain de froment que l'on jette en " terre n'y meurt, il reste seul ; mais s'il y meurt, il produit beaucoup de fruits. " (*St. Jean, c.* 12, *v.* 24, 25.) Puis ayant rappelé à son auditoire que le 21 Janvier fut l'époque mémorable de la consécration épiscopale de feu le vénérable J. J. Lartigue, premier Evêque de Montréal, il fit part à l'assemblée d'un mot, en quelque sorte prophétique, que l'illustre défunt avait dit, peu de temps avant d'être

sacré Evêque : Quelqu'un lui observait que le 21 Janvier avait été, pour la France, un jour bien malheureux, (c'était l'anniversaire de la décapitation de Louis XVI.) " Eh bien, j'espère, avait répliqué le prélat, en faire un jour heureux pour mon pays. " Mgr. de Montréal fit ensuite observer combien il y avait eu de vérité dans ce mot : le 21 Janvier avait donné à l'Eglise de Montréal un premier pontife dont le savoir et la piété étaient au-dessus de tout éloge ; dont le zèle avait été infatigable ; qui n'avait soupiré que pour procurer au troupeau, confié à ses soins, tout le bien, tous les moyens de salut possibles. Il avait formé tous les plans, préparé toutes les mesures qui devaient donner à ce diocèse, encore naissant, une assurance de prospérité si grande ; surtout il avait pourvu à tout ce qui était nécessaire pour l'érection du Chapitre en sa Cathédrale, et c'était le 21 Janvier que s'accomplissait cette œuvre de ses désirs. Ce jour est donc encore, sous ce rapport, un jour heureux pour les fidèles de ce diocèse.

Le Prélat défunt avait ardemment souhaité que son diocèse participât aux bienfaits des missions, qui régénèrent la France ; défaillant et sur son lit de mort, il demanda au ciel que ce vœu soit exaucé ; et voilà que la providence conduit en Amérique l'illustre fondateur même de ces Retraites ou Missions. Déjà plusieurs localités ont recueilli les avan-

tages de ce bienfait immense, et le 21 Janvier est encore pour Montréal le jour fortuné où se terminent, dans cette paroisse, des exercices qui ont ramené au bercail tant de brebis égarées. Il n'en fallait pas autant, pour rendre à jamais heureux et mémorable ce jour que l'illustre Prédicateur du soir qualifiait de *jour du Seigneur, dans lequel on devrait se livrer à la joie, à une sainte allégresse. Hœc dies quam fecit Dominus. etc.*

Mais de même qu'il avait fallu que Jésus-Christ grain véritable de froment divin, fût jeté en terre et mourût pour produire les fruits abondants de la grâce ; ainsi, avait-il fallu que celui que l'on pouvait en quelque sorte appeler la semence de l'Eglise de Montréal, mourût et fût jeté en terre, pour que l'on vît s'élever, dans ce champ du Seigneur, cette moisson abondante de bénédictions et de faveurs toutes spéciales. La cendre de son tombeau a fécondé la terre qu'il a ensemencée... Dieu nous a bénis... Il faut l'en remercier par notre persévérance... Il faut l'en remercier par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par Marie, patronne de cette ville, de ce diocèse ! Et le prédicateur a prié...

Enfin Mgr. a terminé toute cette éloquente allocution par un de ces traits de zèle et d'amour qui caractérise son grand cœur. Il souhaitait ardemment voir Mgr. de Nancy continuer la grande œuvre de régénération qu'il avait commencée dans son

diocèse. Du haut de la chaire, il lui présente les vœux de son Eglise ; et c'est en empruntant les paroles de deux disciples à Jésus-Christ : *mane nobiscum, Domine*, qu'il lui en adresse la prière :

" Oh ! vous, à qui Dieu a départi des dons et des " talents si rares et si précieux, demeurez avec " nous, et nous en faites part: *mane nobiscum, Do-* " *mine.* Le prince des ténébres, plus que jamais " nous fait la guerre, et cherche à étendre son em- " pire au milieu du troupeau : *Demeurez avec nous,* " *puisqu'il se fait tard* ! Nous avons sujet de crain- " dre que ces jours de foi et de piété si beaux pour " ce pays, qui en avait hérité de la France, ne soient " sur leur déclin. Le démon de l'hérésie et de l'im- " piété nous attaque de toutes parts ; c'est ce *fort* " *armé* que vous avez délogé du milieu de nos villes, " où il semblait régner en vainqueur ; il vous reste " à le poursuivre à travers nos campagnes ; votre " victoire est assurée et pour être facile, elle n'en " sera pas moins glorieuse à la Religion ni moins " utile à ce pays. *Demeurez donc avec nous, puis-* " *qu'il se fait déjà tard ; mane nobiscum, Domine.* "

Puisse le vénérable fondateur des retraites se rendre à d'aussi instantes prières, et en remplissant les vœux d'un Pontife aussi zélé que lui, combler nos souhaits et notre attente !

A trois heures, P. M., les cloches de l'Eglise Paroissiale convoquèrent les fidèles pour la clôture de

ces exercices qui, depuis le commencement de l'Avent, présentaient à toute la ville un si puissant intérêt, et la source de tant de bienfaits et de jouissances spirituelles. Oh ! nous regrettons maintenant que nos expressions ne puissent dignement décrire ce qu'il y eut ici de propre à plonger dans un délicieux délire toute âme tant soit peu susceptible de sensibilité religieuse. Dix mille personnes remplissaient la magnifique basilique. A peine refroidie des émotions du matin, cette foule pieuse venait s'enivrer de délices nouvelles, boire aux ondes si pures du céleste fleuve de la Religion, dont on ne saurait se rassasier. Les trois Pontifes dont s'était honorée la Cathédrale le matin, environnés des membres du Chapitre en grand costume, venaient apporter les splendeurs du culte dans l'église paroissiale. Comme l'illustre Primat de Lorraine entrait au chœur, à la suite des cent Prêtres qui étaient venus contribuer à rendre auguste la solennité du jour, il fut prié de s'arrêter aux balustres. Là C. Mondelet, Ecr. avocat de cette ville, lui présenta une adresse au nom de toute la paroisse, qu'il accompagna d'un compliment à Sa Grandeur, où la beauté de l'élocution rivalisait avec la délicatesse du sentiment. A la suite Mr. le Supérieur du Séminaire monta en chaire pour annoncer d'un accent ému, qu'on allait entendre, pour la dernière fois peut-être la voix éloquente qui avait proclamé, avec tant de

succès, les vérités saintes de la Religion. Après quelques autres réflexions analogues à la circonstance, il céda la chaire au puissant prédicateur.

Lecteurs qui avez entendu depuis un mois, figurez-vous un de ces plus nombreux auditoires qui soient venus se presser autour de cette chaire éloquente ; figurez-vous comme l'écho lointain du cri d'admiration de toute une ville en jouissance, et vous aurez quelqu'idée de l'émotion profonde qui s'emparait de tous les cœurs. Une fois encore, et puisse-t-il se faire que ce ne soit pas la dernière ! une fois encore, Mgr. est entré dans toutes les pensées, dans dans tous les sentiments, dans toutes les affections de ses dociles auditeurs. Il s'est complu à exalter nos joies, à féliciter ses bons, ses tendres enfants de Montréal, du Canada, d'avoir reçu avec tant de docilité et de profit la parole Evangélique ; il aimait à congratuler le premier Pasteur surtout, puis ces vénérables Prêtres de la ville comme de la campagne, qui ont, en toutes occasions, fait des prodiges de zèle et de valeur ; à applaudir, en un mot, à l'œuvre, au succès de tous et à trouver moyen encore de s'oublier lui-même au milieu de ses triomphes ! Il a donc été, en cette ineffaçable journée, l'expression fidèle de toutes les joies, de tous les biens, de toutes les gloires de l'Eglise de Montréal. Puis remontant de ces joies, de ces jouissances, de ces gloires de la terre aux joies, aux jouissances, aux gloires du Pa-

radis, il a ouvert devant nous ce séjour des éternelles félicités. Oh ! Comme il était beau, ce ciel, qui devait soutenir les travaux de notre persévérance ! Qu'il était ravissant ! Le ciel... sublime et dernier mot d'une Religion qui, embrassant toute la destinée de l'homme, lui montre au terme de la course, le prix ; à la suite du devoir, la récompense ; et à la fin de cette journée courte et laborieuse que nous nommons la vie, l'éternel repos au sein de Dieu même ! C'est là que le prédicateur nous a conduits par ses souhaits et par ses désirs ; c'est là qu'il nous a donné un dernier et solennel RENDEZ-VOUS !

Ce jour, si plein de grâces pour la ville et pour le diocèse, a donné lieu au chant de deux *Te Deum*, l'un à la Cathédrale, le matin, et l'autre à la Paroisse, le soir. (*Mél. Religieux.*)

CHAPITRE QUATRIÈME

De l'Organisation du Chapitre et des Chanoines Titulaires.

La fondation du Chapitre et l'installation des premiers Chanoines sont rapportées dans le chapitre ci-dessus ; il ne s'agit dans celui-ci que de l'institution canonique.

Québec avait eu à la fondation de l'Evêché un Chapitre qui a subsisté jusqu'à la conquête, qui vit s'éteindre du même coup ces deux Institutions. Mais il restait dans les archives du temps un régistre tenu par le dit Chapitre.

Dans la prévision que tôt ou tard de nouveaux Chapitres s'établiraient dans ce pays si éminemment catholique, l'Evêque de Montréal voulant procéder à l'institution du Chapitre de sa Cathédrale, crut ne pouvoir mieux faire que de se modeler sur l'ancien Chapitre de l'Eglise-Mère.

Ainsi, dans le décret de la fondation, il régla que le Chapitre de Montréal comme celui de Québec aurait un Doyen, un Grand-Chantre ou Primicier, un Archidiacre, un Théologal et un Pénitencier

avec un certain nombre fixe de Chanoines. Les fonctions qu'ils auraient à remplir furent déterminées dans le règlement qu'ils auraient à suivre. Les principaux articles de ces Constitutions furent que l'on mènerait la vie commune avec l'Evêque; que chacun se contenterait de la nourriture et de l'habit ; et que tout ce qui pourrait être économisé par ce genre de vie serait appliqué aux bonnes œuvres qu'avait à faire l'Evêché.

On s'engageait en même temps à mener la vie régulière que doit mener tout bon Ecclésiastique, à faire en commun les exercices spirituels, à se réunir dans la Chapelle du Chapitre, pour réciter le breviaire, à des heures déterminées, à célébrer les offices publiques dans la Cathédrale, les dimanches et fêtes et à y observer toutes les règles de l'Eglise, pour que le chant et les cérémonies ne laissassent rien à désirer, à y suivre fidèlement les doctrines ultramontaines, à se montrer sous tous rapports dévoués au Souverain Pontife, à y vivre dans une union vraiment fraternelle, à travailler à maintenir la paix entre les prêtres et les fidèles, à mettre en vigueur toutes les pratiques de piété autorisées par l'Eglise, et à encourager en particulier les offices à l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie.

Enfin l'on se mettait au service du diocèse et l'on était à la disposition de l'Evêque pour l'aider à donner à ce grand corps le mouvement et la vie, en fai-

sant à cette fin les fonctions les plus humbles comme les plus éclatantes, pour qu'il fût en tout temps assisté dans les devoirs qu'il avait à remplir pour le bien général des paroisses et des Communautés et celui des derniers enfants de l'Eglise.

Des règlements détaillés furent dressés et consignés dans le régistre du Chapitre. On en fit un résumé sous forme de *Constitutions* qui furent soumises au St. Siége, qui daigna leur donner sa sanction, le 6 Septembre, 1851, par son Eminence le Cardinal Cagiano Préfet du Concile, et le Sécrétaire Quaglia dans les termes suivants :

" Les Constitutions rédigées pour l'usage du " Chapitre de Montréal ont été soumises à la Sa- " crée Congrégation interprète du Concile. Or, les " Eminentissimes Pères et le Souverain Pontife lui- " méme, à qui rapport a été fait, comme de droit, " les ont accueillies avec un très-grand plaisir, " comme une preuve éclatante de dévouement et " d'affection envers le Siége Apostolique. Ils ont " de plus donné de grandes louanges au zèle remar- " quable qui s'y manifeste partout pour régler le " genre de vie des Chanoines, l'observance des règles " du culte divin suivant les Canons et prescriptions " de l'Eglise-Mère. "

" Ce Chapitre, est-il dit dans la Notice de Mr. le " Chanoine Paré, fut d'ailleurs l'objet de l'admira- " tion de plusieurs Evêques Français qui trouvaient

" que l'Evêque se donnait, par cette institution, des " Collaborateurs dévoués qui consentaient à lui " vouer leurs talents, leurs veilles et leurs travaux, " sans autre remunération que l'habit et la vie, à " mener la vie commune et à vivre sous le même " toit, pour être toujours prêts à l'assister dans le " gouvernement du Diocèse. "

DES CHANOINES HONORAIRES.

Le chapitre, composé comme ci-dessus, ne comprend que les chanoines titulaires. Avant d'entrer dans plus de détails sur ce qui les concerne, il convient de parler des chanoines Honoraires, qui ont été institués en même temps que les Titulaires.

Ces Chanoines font partie du Chapitre sans avoir droit aux priviléges dont usent les Titulaires, d'après les saints Canons et les Indults Apostoliques. Il leur est permis de siéger après les Chanoines en titre et d'y paraître en habit canonial.

C'est une marque de distinction que peut donner l'Evêque à certains ecclésiastiques qui ont bien mérité de l'Eglise, et qu'il députe pour le représenter, soit dans l'intérieur du diocèse, soit à l'étranger. Rien de plus ordinaire dans les Chapitres de France que ces Chanoines Honoraires. C'est un titre honorifique dont ils sont jaloux de se prévaloir, soit dans leurs écrits, soit dans les réunions ecclésiastiques.

D'un autre côté, le Chapitre se trouve honoré de pouvoir compter dans son sein des hommes distingués par leurs vertus et leurs connaissances.

Ainsi le Chapitre de Montréal peut se glorifier d'avoir eu autrefois parmi ses Chanoines Honoraires le célèbre Cardinal Pie, pendant qu'il représentait auprès de Notre-Dame de Chartres l'Eglise de Montréal, sous ce titre. Car en 1841, ces deux Eglises se mirent en union de prières et convinrent que, pour la perpétuer à jamais, il se dirait chaque année, dans le mois de Juin, deux messes, l'une à la cathédrale de Chartres par celui qui serait Chanoine Honoraire de Montréal, et l'autre à la Cathédrale de St. Jacques, par celui qui serait Chanoine Honoraire de Chartres. C'est encore ce qui se pratique aujourd'hui. L'Ordo du Diocèse range encore parmi les Chanoines Honoraires de Montréal les Illustrissimes et Révérendissimes Evêques de Chartres et de Montpellier.

Nous ferons connaître les Chanoines Honoraires, après que nous aurons parlé des Titulaires. Mais auparavant il convient de dire quelque chose du Cérémonial qui s'observe dans le Chapitre.

DU CÉRÉMONIAL.

On a dû remarquer en lisant ce qui est dit plus haut de l'installation des premiers Chanoines par Mgr. Forbin-Janson, Evêque de Nancy, d'heureuse mémoire, les cérémonies qui furent observées dans cet acte solennel. Ce cérémonial est le même que celui qui s'observait, en pareil cas, dans le chapitre de Québec ; et il s'est toujours observé depuis, dans la cathédrale de St. Jacques.

Le Cérémonial des Evêques *commenté* est aussi considéré comme le cérémonial du Chapitre, parce que c'est toujours assisté par les Chanoines que l'Evêque remplit ses fonctions. Aussi, est-ce dans ce livre liturgique que le Chapitre doit puiser la science des rites sacrés qu'il a à accomplir pour donner au culte Divin, qu'il est chargé de promouvoir, toute la pompe qui en relève l'éclat et la majesté. Le commentaire qui y a été ajouté a été fait pour compléter ce qui manquait à ce livre pour ceux qui ne connaissaient pas les usages de Rome. Moyennant ce commentaire l'on peut faire partout les Offices comme ils se font à Rome.

DES CHANOINES CAPITULAIRES.

Pour compléter l'histoire du Chapitre, il faut faire connaître les Chanoines Capitulaires qui en ont fait partie et qui en sont encore membres. C'est ce que

nous allons faire en observant que n'ayant pas sous les yeux le Régistre du Chapitre, nous ne pourrons pas toujours suivre l'ordre et la date de leur promotion. Il convient aussi de faire observer que pour les chanoines encore vivants, nous laissons à d'autres le soin de donner leur histoire, nous contentant d'indiquer les principales époques de leur vie ; parce qu'il n'y a en cela rien qui puisse blesser la modestie.

CHANOINES TITULAIRES

MR. LE GRAND VICAIRE ANTOINE MANSEAU.

Nous avons vu plus haut que Mr. Antoine Manseau fut le premier chanoine capitulaire, installé le 21 Janvier 1841, par Mgr. l'Evêque de Nancy. Il avait été transféré de la Cure de Longueuil à l'Evêché où il faisait l'office de Vicaire-Général. Nous donnons ici une esquisse de sa vie.

Mr. Manseau naquit à St. Antoine de la Baie du Febvre, district des Trois-Rivières, le 12 Juillet 1787, et il reçut le nom d'Antoine, au baptême qui lui fut administré le même jour.

Comme il n'y avait, à cette époque, aucune école régulière établie dans sa paroisse natale, il dut sa première éducation au curé du lieu, Mr. Victor Ar-

chambault, qui, un an auparavant, avait été transféré de la cure de Lavaltrie à celle de la Baie du Febvre.

Ce digne prêtre était né à la Pointe-aux-Trembles, et avait été compagnon de *classe* de feu Mgr. Panet, de sainte mémoire. Il reçut ses premières leçons à l'âge de six ans, en récompense de son exactitude à se rendre tous les matins à l'Eglise pour servir la messe de son bon Curé !

Ayant perdu cet instituteur zélé qui mourut à la fin de l'année 1796, il ne fut plus question de son éducation jusqu'à l'âge de 16 ans. Il avait alors neuf ans ; et il lui fallut s'appliquer comme tous les membres de sa famille aux travaux de la campagne, chez son père qui était un bon cultivateur fort à l'aise et père de huit enfants : cinq garçons et trois filles.

Ce métier lui répugnait beaucoup, parce qu'il se sentait fortement appelé à un autre état. Son père le comprit de bonne heure ; et pour se conformer au goût de son fils pour quelque profession libérale, il le mit en 1803, sous brevet, chez Monsieur Etienne Ranvoizé, notaire aux Trois-Rivières.

Tout en remplissant ses devoirs, le jeune étudiant en loi put suivre les écoles anglaises du lieu ; car bientôt, il se fit remarquer par des talents et par une application sérieuse à l'étude. Cependant, ce genre de vie lui offrait des dangers, il s'en dégoûta.

Il pensa donc sérieusement, après trois ans d'épreuves, à ce qu'il pourrait faire de mieux. Car le dégoût et l'ennui d'une profession à laquelle il ne se sentait pas appelé, le rendait très-malheureux. Mais il se trouvait lié par un brevet et par la volonté d'un père absolu et sévère qui avait appris de bonne heure à ses enfants à ne rien faire sans sa permission, pas même aller se promener chez un voisin. Il se décida toutefois à informer ses parents du fâcheux état auquel il était réduit, et de son ardent désir de faire des études régulières, pour pouvoir se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. A sa grande satisfaction, son père entra volontiers dans ses vues. En conséquence, il obtint la résiliation de son brevet et fit tous les préparatifs nécessaires pour son entrée au collége. C'était au mois de Mai 1806, qu'il abandonnait ainsi l'étude de la loi, et le 15 Juin suivant, il commençait ses études classiques au collége de Nicolet. Il était alors dans sa dix-neuvième année.

Au moyen de quelques leçons privées, il put en deux mois, faire avec un succès remarquable, les éléments de la grammaire latine.

L'on ne s'étonnera pas de ce progrès rapide dans la science, si l'on fait attention à ses talents distingués et à l'application avec laquelle il se donnait tout entier à une étude qui était si conforme à ses inclinations et qui faisait ses délices.

Il était doué, malgré son âge, d'une très-heureuse

mémoire, et son jugement était déjà exercé par d'autres études sérieuses. Son amour pour l'étude était avec cela excessif. Aussi, ne perdait-il jamais un moment, même pendant les vacances, qui étaient pour ses condisciples un temps de délassement et de repos bien mérités. Avec de telles dispositions, il put faire en cinq ans, d'excellentes études, et dans le mois d'Août 1811, il avait fini son cours d'études classiques.

Au mois d'Octobre suivant, de l'avis de Mr. l'Abbé de Calonne, frère du ministre de l'infortuné Louis XVI, mort aux Trois-Rivières, en odeur d'une éminente sainteté, il descendit à Québec pour y recevoir la tonsure. Mgr. Plessis, alors Evêque de cette ville, eut bientôt découvert le mérite et la capacité du jeune clerc. Il lui donna de suite sa confiance, en l'appelant, après quelques semaines de Grand-Séminaire, au Secrétariat, à la place de Mr. Flavien Turgeon, devenu plus tard Archevêque de Québec, qui venait de s'agréger au Séminaire de cette ville. Il remplit donc l'office de secrétaire, à la grande satisfaction de ce digne Evêque et de son Clergé, jusqu'au commencement de Janvier 1814.

Voici les époques de ses ordinations : Il reçut les ordres moindres, le 21 Décembre 1811 ; le sous-diaconat, le 13 Mars 1813 ; le diaconat, le 30 Octobre de la même année ; et la prêtrise, le 2 Janvier 1814. Il avait alors vingt-six ans et demi.

Le jour même de sa prêtrise, il fut nommé Vicaire de Mr. Griand, curé de Ste. Anne de la grande Anse. Arrivé à son nouveau poste, il comprit qu'il était plutôt desservant que Vicaire, car son Curé était malade depuis plusieurs mois et incapable de remplir son ministère, ne pouvant pas même sortir de sa maison, et il mourut le 2 Mai suivant, à l'âge de 56 ans, avec toutes les infirmités de la décrépitude la plus avancée.

Mr. Manseau, se trouvait donc seul chargé de la desserte d'une cure qui comptait alors 1300 communiants. Pour surcroit de besogne et d'affaires, il lui fallut préparer la paroisse à la visite pastorale, que Mgr. Plessis fit cette même année, et donner en conséquence, des instructions à tous les enfants qui avaient fait leur première communion depuis quatre à cinq ans, afin de les bien disposer à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Aussi, se trouva-t-il, à la fin de la visite de l'Evêque, très-fatigué, ce qui ne surprendra pas ceux qui savent ce qu'il en coûte de sollicitude à un nouveau prêtre, pour conduire seul une grande paroisse, et y faire faire les Pâques, puis, préparer les enfants à la première Communion et à la Confirmation. Cependant son Evêque annonça qu'il l'enverrait bientôt dans les missions lointaines, quoiqu'il eût à peine sept mois de prêtrise.

Il fut en effet, à la fin du mois d'Août 1814, nom-

mé Missionnaire de Tracadie, Pomquette et Hâvre-à-Boucher, sur la Nouvelle-Ecosse, et aussi de Chétican et de Mâgré, sur le Cap-Breton. Ces missions se trouvaient à une trentaine de lieues l'une de l'autre.

Quelque difficile que pût lui paraître cette nouvelle tâche, il n'y avait pas à reculer devant la volonté de son Evêque. Aussi, l'accepta-t-il de bon cœur; et même il se crut trop heureux d'avoir été ainsi choisi pour travailler à la plus grande gloire de Dieu, en procurant le salut des âmes.

Tous ses préparatifs étant terminés, et ses adieux faits à ses parents et amis, il s'embarqua avec la bénédiction de son bon Evêque, à bord d'un *brick* anglais, qui devait le débarquer à la Pointe à la Croix, au milieu du détroit de Canso. C'était vis-à-vis ce point du Cap-Breton que commençait la mission du Hâvre-à-Boucher, en remontant de là, sur la nouvelle-Ecosse jusqu'à Pomquette, sa troisième mission.

Mgr. Plessis lui avait donné un excellent compagnon de voyage dans la personne de Mr. Joseph Cécil qui, après avoir rétabli sa santé, fut ordonné prêtre, l'année suivante, et devint lui aussi, missionnaire dans l'Ile du Prince-Edouard où il passa six ans. Puis, étant rentré dans le Diocèse, il gouverna plusieurs Cures et mourut au Cap St. Ignace en 1859 ou en 1860.

Durant le voyage, ils furent témoins d'un singulier combat, celui de la baleine avec un espadon dentelé, qui se livra à une quinzaine d'arpents du vaisseau et dura plus d'une demi-heure. On en fut averti par un grand bruit que firent les combattants, et tout le monde courut sur le pont pour jouir d'un spectacle aussi curieux que terrible.

La baleine, qui n'a que sa queue pour se défendre de son ennemi, cherchait à le saisir pour l'écraser d'un seul coup. Comme apparemment, l'espadon échappait à ses coups, à cause de son agilité, elle entra en fureur, et les coups qu'elle frappa sur l'eau, ainsi que ses mugissements faisaient un fracas épouvantable. A la fin, l'espadon bondit en l'air et retomba sur son adversaire en présentant le dos. Il parut d'une longueur de quinze pieds, et il s'éleva à environ dix pieds en l'air. A ce moment, le combat cessa, du moins on ne vit plus rien, et le bruit ne se fit plus entendre.

Arrivé à Tracadie, où il devait hiverner, le nouveau Missionnaire y trouva encore son prédécesseur, Mr. Pichard, prêtre français, qui y résidait depuis plusieurs années. Comme on était alors au 10 Novembre, et qu'il n'y avait plus moyen pour ce vieux et vénérable prêtre de partir pour Québec où l'appelait son Evêque, Mr. Manseau prit le parti d'aller passer l'hiver à Chétican qui est à trente lieues de Tracadie. Il en fit avertir les habitants de cette mis-

sion, par un nègre qui dut faire le trajet à pied, et qu'il fallut en conséquence payer fort cher.

A la nouvelle d'un Missionnaire qui allait résider au milieu d'eux, les bons Acadiens poussent une goëlette à flot, lui rendent ses agrès et se mettent en route pour Tracadie, où, douze jours après, ils arrivent à pleines voiles.

Comme tout le petit bagage du Missionnaire était prêt, il ne se fit pas attendre ; on remit donc à la voile sans perdre de temps, et dès le lendemain au soir, on jetait l'ancre dans le Hâvre de Chétican.

C'était le 28 Novembre, et il était grand temps d'arriver au port, car dès la nuit suivante, l'hiver s'établit tout de bon par un vent de foudre accompagné de neige et avec une des plus furieuses tempêtes qu'on puisse voir sur cette plage.

Pourtant, on ne s'étonnera pas que cette tempête ne se soit ainsi élevée qu'après l'arrivée du missionnaire ; car tous les dévots Acadiens s'étaient mis en neuvaine pour lui obtenir une bonne et heureuse navigation ; et au dernier jour de ce pieux exercice, le vaisseau entrait dans le Hâvre, ce qui ne s'était jamais vu dans une saison si avancée.

Aussi les bons Acadiens étaient-ils dans une grande anxiété en le voyant exposé si tard, à toutes les fureurs des vents et de la mer. Quelle ne fut donc pas leur joie en apprenant l'heureuse traversée de leur Missionnaire. Du Hâvre à la chapelle qui

en est distante d'une demi-lieue, ce n'était qu'une procession continuelle de ces fervents chrétiens qui accouraient à sa rencontre pour se prosterner à ses pieds, et recevoir ses premières bénédictions. *Cher Monsieur*, lui disaient-ils, dans leur langage naïf, *je sommes bien aise de vous voir terrir* (arriver) ; *j'étions bien éventés du temps que n'y avait de vous voir tenir la mer si tard.*"

Ce fut le premier dimanche de l'Avent, que le Missionnaire se trouva pour la première fois, environné de ses nouveaux paroissiens. Ce fut une scène vraiment touchante et pleine d'émotions.

La joie la plus pure se peignait sur toutes les figures ; et il ne manquait rien au bonheur du pasteur qui, longtemps après, en était encore tellement impressionné, qu'il avouait que dans ce moment, *il se sentait parfaitement heureux*. Tant il est vrai, qu'un bon peuple fait le bonheur de son pasteur !

Il passa six mois au milieu de ces braves gens qui, par leur docilité, leur foi et leur piété, adoucissaient et lui faisaient même oublier tout ce qu'il y avait de pénible dans sa position. Il se trouvait placé entre deux montagnes qui ne lui laissaient voir le soleil que depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, ces montagnes ne se trouvant qu'à cinq à six arpents l'une de l'autre.

Mâgré, où se trouvaient des chrétiens aussi fervents, est situé à 6 lieues de Chétican. Mr. Manseau

devait se rendre à cette mission au moins toutes les trois semaines, y faire l'Office le Dimanche, y catéchiser les enfants, y administrer les malades, y faire faire les Pâques. Or, toutes les excursions devaient se faire à pied, accompagné seulement d'un homme ou de deux.

L'hiver se passa à voyager ainsi d'une mission à l'autre, à instruire les enfants, à administrer les sacrements aux adultes et à donner des leçons de chant à de bons jeunes gens qui devinrent pour ces missions, d'excellents chantres.

Enfin, au commencement de Mai 1815, il vint se fixer à Tracadie que venait de quitter le vieux Missionnaire. Il eut, sur ces entre-faites, la douleur de perdre Mr. Cécil qui s'en retourna à Québec, pour son ordination, mais il en fut dédommagé par la consolation qu'il eut de rencontrer à Arichat, Mgr. Plessis qui par ses bonnes paroles releva son courage et le ranima dans la pratique de ses devoirs de Missionnaire.

L'Evêque de Québec, en faisant en 1815, la visite des missions du Golfe, avait amené avec lui Mr. Rémi Gaulin, qui est devenu depuis Evêque de Kingston. A son retour, il laissa ce Monsieur au Golfe et le chargea de la desserte d'Antigonish et de plusieurs autres missions sur la Nouvelle-Ecosse et sur le Cap-Breton.

Ce fut alors que Mr. Manseau se vit obligé de dé-

servir plusieurs postes sur l'Atlantique ; ce qui lui fut très pénible, parce qu'il était forcé de n'exercer le ministère qu'en anglais ; ce à quoi il n'était point encore accoutumé ; et il lui fallut en outre, parcourir pendant deux ans, des postes éloignés les uns des autres de près de 60 lieues. Un de ces postes était Sidney, capital du Cap-Breton, qui a 25 lieues dans sa plus grande largeur.

Après ses trois années de mission dans le Golfe, c'est-à-dire en 1817, Mr. Manseau se rendit à Québec vers la fin du mois d'Août, et dans le mois de Septembre suivant, il fut nommé à la cure des Cèdres. Cette paroisse avait alors un territoire très-étendu qui divisé plus tard a été trouvé suffisant pour former sept paroisses, savoir : Les Cèdres, ou St. Joseph de Soulanges, St. Ignace, St. Clet, St. Polycarpe, St. Zotique, St. Timothée et Ste. Cécile. La population de ce vaste territoire était alors de 3. 800 âmes, donnant 2. 400 communiants.

Il fallait parcourir cinq et six lieues pour visiter les derniers habitants. D'autres se trouvaient au Sud du St. Laurent dont la traversée est très pénible en cet endroit, à cause de la rapidité des courants. Ces difficultés et d'autres encore que le nouveau Curé rencontra dans l'exercice de son ministère, lui firent regretter ses bonnes missions du Golfe, et plusieurs fois, il se repentit de les avoir quittées si tôt. Toutefois, il fut déchargé en 1819 de la desserte de St.

Polycarpe qui fut confiée à Mr. P. Nicolas Leduc. Deux ans plus tard, on bâtit une chapelle à St. Timothée qui, cependant, resta à la charge du Curé des Cèdres jusqu'en 1826.

Il est à remarquer ici en passant, que Mr. Manseau accompagna en 1821 Mgr. Plessis dans la visite Pastorale qu'il fit dans la Baie des chaleurs ; et qu'en 1822, il descendit aux Trois-Rivières pour assister à la consécration de Mgr. Provancher, Evêque de Juliopolis, fondateur et premier Evêque des Missions de la Rivière-Rouge. En 1823, il fut nommé Grand Vicaire et Visiteur de toutes les missions du Haut-Canada, pendant l'absence de Mgr. Alex. McDonell, qui était allé en Europe pour affaires importantes, malgré toutes les objections qu'il pût faire pour ne pas être chargé d'une responsabilité qui lui paraissait accablante. Comme bientôt après, l'Evêque de Québec le pressait de partir, il l'informa qu'il ressentait au bras un mal qui semblait préluder à la paralysie et que pour cette raison, il retarderait son départ. L'Evêque lui répliqua: " Nous n'avons pas le temps d'être malade ; partez sans délai."

Nous partirons donc puisque nous n'avons pas le temps d'être malade.

Le docile administrateur se mit donc en route pour faire sa visite ; et il put pendant les deux années qu'il fut chargé de cet important office parcourir toutes les missions qui existaient alors dans le

Haut-Canada, et il disparut ensuite pour toujours, après le retour de Mgr. McDonnell.

En l'année 1826, Mgr. Panet, qui était devenu Evêque de Québec, offrit à Mr. Manseau sa cure de la Rivière-Ouelle; mais comme cette paroisse était considérable, il crut devoir prier l'Evêque de ne pas le charger de ce fardeau.

Mais en 1827, il accepta la cure de Contrecœur, avec beaucoup de reconnaissance parce qu'elle était plus petite et qu'elle ne lui paraissait pas au-dessus de ses forces, et que d'ailleurs, il y retrouvait dans la belle simplicité de ses habitants, ses bons Acadiens, qu'il continuait à affectionner tendrement. Pendant les sept ans qu'il demeura avec eux, ces bons paroissiens lui donnèrent constamment la même satisfaction.

Comme avec une bonne santé, il avait du loisir, il se mit à faire l'école à six jeunes gens du Village auxquels il enseigna le chant, la grammaire, et les premiers éléments du latin.

Il établit une bonne école, car il n'y en avait point quand il arriva dans cette paroisse. Il consacra une partie de ses loisirs à former son chœur, car alors, il n'y avait pas chez lui un seul enfant capable de servir même une messe basse. De son école, sont sortis quatre Notaires. Il a donc bien réparé la perte qu'il avait pu causer au Notariat en abandonnant cet état, comme il a été dit plus haut.

Aux Cèdres, il s'était également chargé de l'éducation de jeunes gens choisis dont l'un est devenu Prêtre et l'autre Shérif de l'un de nos districts.

Cependant les supérieurs ecclésiastiques trouvaient que le curé de Contrecœur n'était pas occupé selon ses forces et ses talents distingués. Ils voulurent donc le tirer de l'état un peu obscur dans lequel ils le voyaient placé dans la modeste cure de Contrecœur. La bonne opinion qu'avait conçue de sa capacité Mgr. Signaï lui fit croire que la cure de Québec était un théatre digne de lui, et il la lui offrit ; mais il éprouva de la résistance de la part de ce prêtre qui ne cherchait qu'à se cacher. Il fait là dessus connaître ses vrais sentiments en des termes aussi modestes que plaisants, et nous les reproduirons ici avec complaisance.

" C'est avec une sorte de confusion, et pour dire toute la vérité, puisqu'on m'y oblige, que j'avoue que Mgr. Signaï m'a offert la cure de Québec, lorsqu'il l'a quittée pour s'occuper plus particulièrement de ses nouveaux devoirs. Certainement qu'une cure aussi importante ne va pas à ma taille, c'est évident. L'Evêque devait savoir qu'il pouvait faire mieux, comme en effet, il l'a fait en nommant Mr. Baillargeon. Le premier choisi a dû refuser, et on a heureusement trouvé ses excuses plausibles. J'en ai remercié le bon Dieu qui n'a pas voulu m'exposer sur un si brillant théatre. "

Cependant Mgr. Lartigue répétait en toute occasion au curé de Contrecœur qu'il n'était pas assez occupé, et qu'il menait la vie d'un paresseux, quoiqu'il fût seul à desservir une paroisse de treize-cents communiants. Voyant que c'était un parti pris de le tirer de sa cure, pour le faire passer à une autre plus grande et qui lui imposerait plus de travail, il exposa à Mgr. Signaï qu'il se chargerait de la cure de Longueuil devenue vacante par la mort de Mr. Chaboillez. L'Evêque le prit au mot, et le nomma en 1834 à cette cure importante. Il la gouverna pendant six ans au milieu de toutes les sollicitudes que lui causèrent les évènements de 1837 et de 1838 que tout le monde connait. Dans la pensée que son ministère ne pouvait plus être aussi avantageux à cette paroisse, il demanda à en être déchargé.

L'Evêque actuel de Montréal, qui voulait attirer auprès de lui un homme aussi éminent, lui accorda volontiers sa démission, en lui offrant une place honorable à l'Evêché. Il fut très-sensible à cette nouvelle marque de confiance. Aussi, écrivait-il, plusieurs années après : " La reconnaissance exige que je dise que j'ai toujours été traité avec bonté par les Evêques de Montréal. Mgr. Lartigue m'a fait son Grand Vicaire en 1837, et après sa mort, son successeur me continue dans cette qualité et me témoigne toujours la plus grande confiance. " Sa

modestie l'a empêché d'ajouter que le premier Evêque de Montréal lui donna en 1836, une nouvelle preuve de sa confiance en voulant faire de lui son coadjuteur et son successeur: honneur qu'il trouva encore moyen d'éviter.

Ainsi, à l'époque de la St. Michel en 1840, le curé de Longueuil se rendit à l'Evêché pour prendre possession de son nouveau poste qu'il considérait comme heureux et très-honorable pour lui. Aussi, désirait-il que ce fut sa dernière demeure dans ce bas monde. Mais il n'en fut pas ainsi, comme on le verra bientôt.

Cependant, Mgr. de Montréal, qui avait été autorisé par le St. Siége à établir un Chapitre dans sa Cathédrale, se trouva en mesure de réaliser ce projet, environ un an après qu'il eût pris possession de son siége. Ce fut le 21 Janvier 1841, que se fit l'installation des premiers Chanoines par le célèbre Evêque de Nancy, Mgr. Forbin-Janson qui, à cette époque, terminait la grande mission qu'il avait donnée à Montréal, et qui a produit de si heureux fruits, comme tout le monde sait. Ces six premiers Chanoines furent MM. Manseau, Hudon, Prince, Truteau, Lavoie et Paré. M. Manseau, qui était le plus ancien d'âge et de prêtrise, et qui déjà était Grand Vicaire, devint tout naturellement doyen du nouveau chapitre.

" La sympathie, écrivait à ce sujet M. Manseau,

qui existait entre tous les chanoines et les autres habitués, faisait de l'Evêché un séjour charmant, disons mieux, délectable." Sur le printemps, tout allait à l'ordinaire pour le mieux, excepté la santé du doyen du chapitre, qui, accoutumé à une vie active, ne pouvait guère s'accommoder de la vie sédentaire qu'il lui fallait mener à l'Evêché.

Cependant, il lui fallut se charger de l'administration du Diocèse, pendant le premier voyage que Monseigneur fit à Rome et qui dura depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre. Mais au retour de l'Evêque, il se déchargea de l'administration dont il s'était acquitté avec succès, comme de tous ses autres devoirs, et il se retira, avec les titres de Vicaire-Général et de Chanoine honoraire, d'abord à Longueuil, chez son neveu Mr. L. M. Brassard qui lui avait succédé dans cette cure, et ensuite chez son intime ami, Mr. Primeau, curé de Varennes.

Sa santé s'étant rétablie parfaitement, et son zèle ne lui permettant plus de demeurer inactif, il se fit un devoir d'exposer à l'Evêque qu'il se croyait capable de se remettre au travail. C'était au mois d'Octobre 1843.

L'Evêque lui offrit la cure de St. Charles de l'Industrie, qui était la seule vacante; et il lui dit gracieusement que plus tard, il pourrait lui procurer un autre poste plus convenable. Mais le fait seul de la pensée de l'Evêque à cet égard, lui fit croire à une

inspiration du ciel et lui persuada que c'était le bon Dieu qui le voulait à l'Industrie.

Il accepta donc cette nouvelle paroisse qui n'avait encore été desservie que pendant dix-huit mois, par voie de mission. Elle offrait peu d'avantages, humainement parlant.

L'Eglise était la propriété de l'Honorable Joliette, qui l'avait construite à ses propres dépens. Elle n'avait donc ni fabrique, ni fabriciens. Ce ne fut qu'en 1850, que ce Monsieur en fit don à la corporation Episcopale de Montréal, qui en est depuis ce temps, l'unique propriétaire. Les Curés en administrent les revenus sous la direction de l'Evêque, et les paroissiens ont droit d'y être desservis et inhumés.

L'Evêque seul fait les règles qui doivent y être suivies ; le donateur lui-même ne s'était pas réservé le droit d'intervenir dans cette administration.

Le principe de cette homme vraiment sage dont le monde connait et admire les grandes œuvres, était : " Tout pour le peuple, rien avec lui." Ce système a parfaitement fonctionné j'usqu'ici à Joliette, parce qu'il ferme la porte à de fâcheuses divisions qui souvent bouleversent les autres paroisses. Pour aider à supporter les charges de cette nouvelle cure, Mr. Joliette avait encore donné 100 arpents de terre, qui, divisés en lots ou emplacements, formeront avec le temps, une dotation honnête pour le soutien de l'établissement.

Lorsque M. Manseau arriva à l'Industrie en 1843, on n'y comptait que 1400 âmes et 800 communiants. Au recensement de 1862, il s'y est trouvé 4,200 âmes et 2,400 communiants.

Le village seul contenait plus de 3,000 âmes. Cette paroisse n'était, pour ainsi dire, qu'une terre en friche, et sans culture. Il ne s'y trouvait qu'une petite école qui ne tint que quelques mois. Point de chantres pour les offices publics ; point d'enfants de chœur exercés pour les cérémonies de l'Eglise.

L'Eglise elle-même, quoique bien bâtie, manquait de mobilier : point d'autel décent, point de tablau, point de rétable, point de stalles, point de tapis. La sacristie était aussi dénuée d'ornements, de linges et de tout ce qui contribue à donner de la solennité aux saints offices.

Le nouveau curé comprit donc tout d'abord qu'il avait une rude tâche à remplir et qu'il lui fallait se multiplier, s'il voulait répondre à tant de besoins.

Il commença par établir une école dans la sacristie, où il réunit une demi-douzaine de jeunes garçons à qui il donna lui-même des leçons de lecture, d'écriture et de chant, en insistant surtout sur les cérémonies de l'Eglise qu'il apprit à ses heureux élèves à bien exécuter. Ce moyen lui réussit à merveille, puisque dans l'espace de quelques mois, il put se procurer le personnel absolument nécessaire pour célébrer décemment les saints offices. Il con-

tinua cette école, deux fois par jour, pendant quatre années. Par ce moyen, il put doter son Eglise de chantres et de servants très-habiles.

Le village ayant pris un accroissement très-considérable, les rues se trouvaient remplies d'enfants qui ne pouvaient que se démoraliser en errant et en vagabondant à l'aventure, parce qu'ils n'avaient aucun moyen d'éducation. Il fallait en conséquence penser sérieusement à fonder un établissement scolaire. M. Joliette, dont les vues étaient si profondes pour tout ce qui tenait à la prospérité de son village d'Industrie, comprit qu'il fallait le doter d'un vaste édifice, qui put répondre pour un temps donné, aux besoins présents et à venir. C'est ce qui l'engagea à bâtir un collége à deux étages de 80 pieds sur 40, connu aujourd'hui sous le nom de Collége Joliette. Mais il fallait d'habiles maîtres pour en prendre la direction. M. le Grand Vicaire Hudon fut chargé d'en chercher quand il passa en Europe en 1843 et en 1844, mais il ne put en obtenir. Ce fut Mgr. l'Evêque de Montréal qui, dans son second voyage d'outre-mer en 1846 et en 47, fit des arrangements avec M. Querbes, curé de Vourles, (près de Lion,) et fondateur des Clers paroissiaux de St. Viateur, pour faire un établissement de ses frères à l'Industrie.

Trois ou quatre de ces religieux suivirent l'Evêque à son retour en Canada, et arrivèrent dans le mois de mai 1847.

Deux prêtres de la même Congrégation, savoir : le Père Thibaudier et le Père Lahaye qui, après avoir demeuré six ou sept ans à St. Louis de Missouri, s'en retournaient en France, se réunirent à leurs frères du Canada qu'ils étaient venus visiter en passant. Au mois de Septembre 1847, ils prirent possession du Collége Joliette qui était depuis un an en opération, sous la direction de trois ecclésiastiques que Mgr. l'Evêque de Montréal y avait envoyés pour en prendre soin, en attendant l'arrivée des frères.

Cet établissement, si modeste dans son principe, est devenu avec le temps, un collége classique, où l'on comptait en 1863, 150 élèves, faisant un cours d'études régulier, en y étudiant le latin, le grec, le français et l'anglais.

Il restait à faire pour les filles ce qui avait été accompli avec succès pour les garçons. M. Joliette y avait pensé, mais la mort l'ayant surpris en 1850 au milieu de ses vastes entreprises, le curé se trouva seul chargé de mettre ce projet à exécution ; malheureusement, il n'avait pas à sa disposition les mêmes moyens pécuniaires.

Toutefois, il se mit à l'œuvre, en comptant sur les fonds que la divine Providence laisse à la disposition de ceux qui mettent en Elle toute leur confiance. Moyennant une somme empruntée à la banque, et quelques souscriptions qu'il recueillit dans

le village, il put bâtir en 1854, un petit couvent qui fut ouvert l'année suivante, sous la conduite de cinq Sœurs de la Providence qui avaient à instruire les petites filles, à élever les orphelins et à visiter les malades à domicile.

Ce modeste couvent prit bientôt des développements considérables ; et dès l'année 1863, 250 filles y recevaient une bonne éducation chrétienne. Huit orphelines y étaient entretenues et instruites, et on prodiguait les soins de la charité à huit pauvres femmes et à deux vieillards infirmes. En outre, les Sœurs de la Providence de Joliette, comme celles de Montréal, font des visites journalières chez les riches pour en solliciter les largesses, et chez les pauvres pour faire couler dans leur sein les sources de la charité qui, au sein de cette nouvelle ville, sont vraiment intarissables.

Elles ont recours pour les faire jaillir, à des bazars et autres moyens qu'invite une charité vraiment ingénieuse. Un hôpital a été bâti sur le terrain de l'Asile de la Providence. On doit ce nouvel Etablissement à la générosité de feu M. Ed. Scallon et de sa Dame. La ville est aussi intervenue pour sa part, à cette belle œuvre. Des conférences de St. Vincent de Paul, une Association de l'Union St. Joseph et une de Dames de Charité y fonctionnent parfaitement bien. Feu M. Ed. Scallon a laissé une riche succession pour y fonder plus tard, une maison d'Industrie.

La nouvelle ville de Joliette que l'on a vue si petite quand M. Manseau en fut nommé curé en 1843, se trouve donc maintenant richement dotée d'Etablissements, en voie de progrès. Son Collége ne pouvant plus suffire au grand nombre d'élèves qui y affluaient de toutes parts, il a fallu y ajouter d'abord une aile, puis l'élever d'un étage, et bientôt il sera nécessaire de lui donner une seconde aile.

C'est ce zélé pasteur qui a heureusement dirigé les opérations qui ont amené de si grands résultats. Son amour ardent pour son peuple et son zèle constant pour la Religion ont soutenu son courage au milieu des épreuves qui ne lui ont pas manqué ; car elles sont et doivent être le cachet des œuvres de Dieu dont elles assurent le succès et la permanence.

Mais enfin, ce bon pasteur voyait ses forces diminuer, en craignant que, avec ses forces physiques, le feu divin qui l'avait toujours animé pendant sa longue carrière dans le sanctuaire, ne vint à s'éteindre, il songea tout d'abord à sa retraite, et la demanda avec instance à son Evêque. Il voulait après plus de cinquante années d'exercices et de travaux dans le saint ministère, se recueillir quelque temps, pour méditer les années éternelles dans la paix et le calme de la solitude.

Ayant obtenu sa démission le 2 Février 1864, il se prépara à quitter Joliette et à venir à l'Hospice St. Joseph, pour y mourir tranquille au milieu des

vétérans du sanctuaire. En demeurant dans sa cure où tout devait humainement parlant, le retenir, il aurait été dans la nécessité de voir beaucoup de monde et de recevoir de fréquentes visites. Or, il voulait être seul avec Dieu seul, pour se mieux préparer à la mort afin d'entrer dans son éternité avec une humble confiance dans les infinies miséricordes de Dieu.

D'ailleurs, il voyait avec bonheur que son successeur dans la cure de Joliette remplissait parfaitement ses vues par les succès qu'obtenait son zèle ; ce qui lui faisait croire dans son humilité, qu'il pourrait réparer toutes les fautes qu'il y avait commises. En outre, il voulait, en venant finir ses jours à Montréal, se rapprocher de son Evêque qui, disait-il, ne manquerait pas, en l'assistant à la mort, de lui donner une bonne *passe*, pour se présenter au souverain juge et en être bien reçu.

Il entra avec de si beaux sentiments à l'Hospice de St. Joseph, le 1er d'Octobre 1864, et depuis ce moment, il ne cessa de se préparer plus prochainement au grand passage du temps à l'éternité.

Il se familiarisa tellement avec la pensée de la mort, qu'il en était tout préoccupé. Cependant cette sérieuse pensée, loin de l'attrister, en le rendant sombre et mélancolique, semblait ajouter un nouvel agrément à son caractère naturellement enjoué et aimable. Aussi parlait-il de sa mort pro-

chaine, comme on parle d'un jour de fête et s'en entretenait-il avec ceux qui le visitaient, comme d'un événement qui ne l'aurait pas regardé.

Tous ont admiré en lui, jusqu'à ses derniers moments, ce calme profond dans lequel son âme était si solidement établie. Il pouvait donc dire avec St. Jérome : " C'était bien à tort, ô mort, que l'on te représente si terrible ; car je ne te considère que comme une bonne *sœur* avec laquelle je vais entrer dans mon éternité. "

Avec un homme si bien disposé, il ne fallait pas user de beaucoup de ménagements, pour l'avertir qu'il était temps de recevoir les derniers sacrements. A la nouvelle que lui en donna l'Evêque, il se recueillit quelques instants, puis fit sa confession après laquelle il reçut le St. Viatique et l'Extrême-Onction. Avant de recevoir la sainte communion, il sembla s'abîmer devant son Sauveur qui venait à lui avec tant de bonté. Il lui adressa de touchantes paroles pour lui exprimer sa foi, son amour et sa reconnaissance. Il lui demanda pardon de toutes ses fautes, en lui représentant qu'il s'appuyait sur la puissante protection de la Bienheureuse Vierge Marie qu'il avait toujours aimée et dont il n'avait jamais cessé de répandre la dévotion. Il témoigna aux assistants qu'il regrettait beaucoup de n'avoir pas toujours été aussi édifiant qu'il aurait dû l'être. Enfin, il remercia les Sœurs qui, pendant sa maladie,

l'assistaient avec tant de charité.

Il vécut encore huit jours, après avoir reçu les derniers secours de l'Eglise, conservant sa parfaite connaissance, excepté les deux dernières journées qui furent pour lui des jours d'une agonie longue mais douce. Enfin, il expira, ou plutôt il s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 7 Avril 1866, à 9 heures et dix minutes du matin. Il était âgé de 79 ans, et avait passé cinquante-deux ans au service de l'Eglise.

Un premier service lui fut chanté par Monseigneur Bourget dans l'Eglise de la Providence le dix Avril, après lequel son corps fut transporté à Joliette et inhumé dans l'Eglise paroissiale, le douze du même mois. C'est là que sa mémoire, qui est celle du juste, sera éternelle. *In memoria œterna erit justus ; ab auditione mala non timebit.*

Pour la satisfaction du lecteur, nous donnons ici, dans toute son étendue, le compte rendu des funérailles solennelles que lui firent les citoyens reconnaissants de la ville de Joliette.

Ce morceau, publié dans le temps, dans les journaux, et dont l'auteur a voulu disparaître sous le voile de l'anonyme, renferme des détails trop touchants pour ne pas intéresser vivement tous ceux qui ont connu le regretté M. Manseau.

" Elle pleure, elle verse des larmes amères, cette patrie pleine de foi, sur un membre distingué du

clergé, sur Monsieur le Grand Vicaire Manseau, Chanoine honoraire, ancien curé de Joliette, et retiré depuis deux ans, à l'Hospice de St. Joseph. C'est dans cet asile béni, qu'assisté de Monseigneur de Montréal et de plusieurs prêtres, il a rendu sa belle âme au Dieu dont il s'était efforcé de répandre partout la gloire.

La mort, qui le frappa le sept de ce mois, à neuf heures et dix minutes du matin, fut loin de l'effrayer. Les témoins de ses derniers moments pleins de calme, furent plongés dans la plus grande douleur ; de profondes angoisses accablèrent les Messieurs Brassard.

Cette triste nouvelle affligea aussi profondément bien d'autres cœurs. Les citoyens de Joliette, avertis que leur ancien pasteur est aux prises avec la mort, se lamentent, se désolent, leur douleur s'accroit quand, par la voie télégraphique, ils apprennent qu'il n'est plus de ce monde.

Ils manifestent alors un vœu bien légitime, celui de posséder au milieu d'eux les restes mortels de celui qui, pendant vingt-deux ans, avait été pour eux, un bienfaiteur et un père. Mr. le Curé en fait part à sa Grandeur, et reçoit aussitôt une réponse favorable de sa bonté.

La nuit, la ville de Joliette députe à Montréal, M. C. Beaudry, directeur du collége ; M. de Lanaudière, maire de la ville, et M. J. W. Renaud, con-

seiller. Beaucoup de personnes désirent les accompagner ; mais que faire dans une pareille saison et par de pareils chemins !

Le neuf, un service solennel est chanté dans la chapelle de la Providence ; Monseigneur lui-même célèbre et fait l'oraison funèbre ; les membres du clergé présents sont au nombre de trente.

Le dix, le corps du vénérable défunt laisse Montréal pour être transporté à Joliette. Quelles difficultés occasionnées par la fonte des neiges n'ont pas à surmonter les hommes généreux chargés d'apporter ce précieux dépot ! A peine sont-ils partis de Montréal, que le corbillard se brise ; à Terrebonne, où ils passent la nuit, ils sont obligés de louer celui de St. François de Sales. Avant d'arriver à St. Roch, le corbillard verse, et le choc fait briser le cercueil. A St. Roch et à St. Jacques, plusieurs citoyens de Joliette attendent les restes de leur vénérable pasteur, leur nombre s'accroit peu à peu, et bientôt, ils forment une suite nombreuse et imposante.

A force de persévérance, d'énergie, les difficultés sans nombre sont vaincues et le convoi atteint Joliette vers les six heures du soir. Un courrier est détaché pour informer les gens de la ville de l'arrivée de leur père chéri

Toutes les cloches se mettent en mouvement ; la voix de la tristesse, du deuil, de la mort se fait entendre partout. Le cortége funèbre s'avance dans

les rues de la ville. Oh ! quelle scène déchirante se présente en ce moment à tous les regards !

Plusieurs riches citoyens et surtout un grand nombre de pauvres sont là, de chaque côté du chemin ; quelques-uns sont à genoux, d'autres montrent à leurs enfants le cercueil : tous pleurent, tous font entendre des sanglots.

C'est ainsi, qu'entouré du peuple en pleurs, le cercueil parcourt les rues de Lanaudière, St. Charles, Notre-Dame et va déposer dans la grande salle de l'Hôpital, les dépouilles mortelles de M. le Grand Vicaire Manseau.

Aussitôt, la bière est ouverte, et l'on voit avec bonheur, que les traits du regretté défunt se sont bien conservés, et, qu'à la grande satisfaction de tout le monde, il pourra être exposé jusqu'au lendemain.

Quel n'est pas l'empressement de ces braves gens à venir contempler les traits vénérables de leur père et à répandre de ferventes prières pour le bonheur de son âme, ou plutôt à l'invoquer, tant il est considéré comme un saint. Dire combien d'objets ont touché les mains de ce saint prêtre, est chose impossible. Pendant toute la nuit, il reçut mille témoignages d'affection, d'estime et de vénération.

Le lendemain, les cloches annoncent la solennité funèbre. Le vénérable curé de Berthier, Messire J. F. Gagnon, fait la levée du corps, accompagné des

BIBLIOTHECA

élèves du collége et d'un grand concours de prêtres parmi lesquels on remarque les Révérends : Champagneur, supérieur des Clers de St. Viateur, N. Barret, supérieur du collége de l'Assomption, E. Labelle, F. Dorval, M. Charron, C. A. Loranger, D. Laporte, J. O. Chicoine, L. Brassard, M. Brassard, J. Barret, L. J. Martel, A. Dupuis, H. Coutu, F. X. Laberge, A. Brien, P. Beaudry, A. Gravel, J. St. Aubain, D. Maréchal, E. Laporte, J. Michaud, L. Langlais, L. Lévesque et nombre d'autres dont les noms échappent à mon souvenir.

La procession funèbre commence sa marche solennelle. Les sociétés de "Secours mutuels" et de "Bienfaisance," le chœur, le corps porté par quatre cultivateurs et quatre citoyens de la ville, la foule silencieuse et recueillie forment un spectacle imposant. La figure de ce vieillard plein de mérites qui, à Joliette comme ailleurs, a passé en faisant le bien, se montre à tous les regards. Qu'il est touchant de le voir parcourir pour la dernière fois, les rues de la ville qu'il a vue grandir par les efforts de son zèle !

Le cercueil est déposé sur le catafalque élevé au pied du chœur.

En peu de temps, l'Eglise est remplie de fidèles. Tout l'intérieur du temple est pavoisé de symbole de deuil, d'emblêmes de la mort.

Un dais surmonté d'une couronne est suspendu au-dessus du maître-autel, un autre au-dessus du

tombeau. La messe commence ; elle est célébrée par M. le Grand Vicaire A. Truteau assisté de MM. J. L. Huot et C. Beaudry faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

La religion dans la personne de quelques citoyens et des élèves du Collége fait alors entendre ses plus tristes comme ses plus solennels accents.

Sa voix pleine de majesté, de puissance, de douceur et d'espérance excite, remue tous les cœurs. Les terreurs du jugement dernier, les espérances du ciel exprimées dans les paroles sacrées assiégent tour à tour les esprits des assistants.

Tout à coup le silence se fait dans l'Eglise. Un prêtre paraît dans la chaire. Un manteau romain couvre ses épaules, sur sa figure se lit une profonde tristesse ; c'est M. P. Lajoie, successeur de M. A. Manseau à la cure de Joliette.

Après la lecture d'une lettre de Monseigneur de Montréal, dans laquelle Sa Grandeur permet, quoiqu'à regret, aux bons paroissiens de Joliette de garder au milieu d'eux leur digne pasteur, l'orateur commence l'oraison funèbre.

Il montre M. A. Manseau, tantôt enfant au sein de sa famille, tantôt au collége, tantôt secrétaire de l'Evêque de Québec, tantôt missionnaire chez les Acadiens. Puis, arrivant aux dernières années de cette carrière si dignement remplie, il le dépeint

curé aux Cèdres, à Longueuil, à Contrecœur, et enfin à l'Industrie.

Il fait assister l'auditoire à toutes les scènes de cette vie pleine de dévouement, de sacrifices, de cette vie sanctifiée par toutes les vertus sacerdotales.

On voit briller tour à tour, un grand amour de l'Eglise, surtout une charité et une humilité sans bornes. L'orateur est en famille ; il parle à ses enfants bien-aimés ; sa parole va droit aux cœurs ; les pleurs coulent de tous les yeux. Il leur dit de bien considérer cette tête vénérable qui, sans la profonde humilité du regretté défunt, serait ceinte de la mître. Il ne leur reste plus que quelques moments et la tombe va se refermer sur l'objet de leur amour. Avant de terminer, il exprime une pensée qui le frappe. Ce vieillard aimé dont ils considèrent avec vénération les traits augustes, se lèvera de sa poussière au jour du jugement et dira à Jésus-Christ qu'il a déployé tout le zèle possible pour le salut de leurs âmes. Conseils, exhortations, larmes, prières, supplications, rien n'a été épargné : Qu'auront-ils à répondre ?

Cette pensée est restée dans les esprits comme un trait de flamme. Les larmes augmentent, les sanglots redoublent.

Que de ferventes prières s'élèvent des cœurs ! que de gémissements et de soupirs s'échappent des poitrines oppressées ! Après l'absoute, M. le Curé an-

nonce à l'assemblée que pour sa satisfaction, M. le Grand Vicaire Manseau restera exposé jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Les généreux citoyens ne peuvent se rassasier de voir leur père tendrement aimé.

Enfin à quatre heures, les Vêpres des morts sont chantées solennellement. Le *Libera* a lieu encore une fois, et M. le curé Lajoie adresse de nouveau la parole aux assistants. Il leur parle de la dévotion à St. Joseph, du regretté défunt. Puissent tous imiter ses vertus ! La main sur le cercueil il dit adieu à son vénérable prédécesseur et lui demande les secours de ses lumières pour conduire au port du salut, les fidèles confiés à ses soins.

A cette pensée qu'ils ne reverront plus leur ancien pasteur, les assistants fondent en pleurs. Mais il faut se résigner ; la tombe se ferme, on la descend au caveau, et, c'en est fini, c'en est fini pour toujours ici-bas ! Ah ! ville inconsolable ! pleure, pleure, car tu ne le reverras plus celui qui t'a prise au berceau et t'a rendue si florissante ! pleure, car tu ne le reverras plus celui qui t'a conservé une belle communauté de religieux, qui t'a dotée d'une belle et florissante maison d'éducation pour les jeunes personnes ! pleure, car tu ne le reverras, plus celui qui pendant vingt-deux ans a été le père des pauvres, le soutien de la veuve, le bâton de l'infirme, l'œil de l'aveugle, la douceur du malade, la consolation de

l'affligé, la joie et le bonheur de tous !

Mais, à ces sentiments de douleurs, se mêlent aussi des sentiments de joie ; car si son corps déposé dans le sein de la terre doit se dissoudre en poussière, son âme embellie de l'auréole de la sainteté, sera là-haut, au séjour des bienheureux.

Dans son amour, elle veillera sur toi, te protégera comme une mère protége son enfant, et appellera sur tes habitants la bénédiction du Ciel.

Pour vous, citoyens de Joliette, vous garderez toujours dans vos cœurs le souvenir de votre ancien pasteur ; ce souvenir si précieux vous le transmettrez à la postérité.

Vous direz qu'un saint a été le second fondateur de Joliette ; que sous sa main charitable, elle a fait de grands pas dans la voie du progrès spirituels, comme sous la main de l'Honorable Barthélemi Joliette, dans la voie du progrès matériel.

Voilà ce qu'ont fait pour M. Manseau ses anciens et chers paroissiens.

Ils ont montré que dans leurs cœurs sont vivaces les sentiments du devoir, les sentiments de l'honneur, les sentiments de la reconnaissance.

Au nom donc de la religion, au nom de la patrie, remercions-les de leur dévouement. Leur conduite est digne d'être publiée partout, et d'être signalée comme un modèle d'attachement à leur vénérable pasteur. "

Achevons de faire le portrait de ce digne prêtre, qui fut en même temps un citoyen si distingué ! Tout annonçait chez lui l'homme de génie et destiné à de grandes choses.

Sa taille était avantageuse, ses traits nobles, son front majestueux, sa voix harmonieuse, sa démarche grave et bien dégagée. Ses manières étaient engageantes ; sa conversation pleine de charmes, ses réparties vives et piquantes. Aussi, tous, prêtres et laïques, riches et pauvres, vieux et jeunes aimaient-ils à se trouver en rapport avec cet aimable vieillard.

Sa charité pour les pauvres était sans bornes. Aussi n'avait-il rien à lui, et donnait-il aux nécessiteux jusqu'au dernier sou. Après cinquante-deux ans passés dans l'exercice du saint ministère, il laissa à peine de quoi satisfaire pour sa pension et pour ses frais funéraires. Tout le reste se trouva déjà déposé d'avance dans le céleste trésor et caché dans le sein des pauvres.

On a pu remarquer dans cette courte biographie quel fut son amour pour l'Eglise, pendant tout le temps de sa longue carrière ; avec quel zèle, il s'acquitta de son ministère, dans les pénibles missions qu'il eut à desservir ; quelle était sa défiance de lui-même, et son extrême modestie chaque fois qu'il s'est agi de le placer sur un plus grand théâtre ; combien il était habile pour manier les esprits ; de quelle estime il fut toujours honoré de la part de

ses supérieurs ; quelle affection lui portèrent les fidèles qu'il eut à conduire dans les voies du salut. Partout enfin, on a vu le bon pasteur qui aime ses brebis et qui se sacrifie pour son troupeau. En récompense, il sera, espérons-le, entré dans la joie du Seigneur, et il aura été mis en possession de la terre des vivants. (*Biographie de Mr. Ant. Manseau, par M. Jos. Bonin Ptre.*)

MONSIEUR HYACINTHE HUDON, V. G.

Mr. Hyacinthe Hudon, naquit à la Rivière-Ouelle diocèse de Québec, le 28 Novembre 1792. Après avoir fait avec un succès des plus brillants, son cours d'études classiques et théologiques, il fut ordonné prêtre à Nicolet, le 9 Mars 1817. Après quelques mois de vicariat, Mr. Hudon fut chargé de l'importante desserte de l'Eglise St. Roch de Québec. Malgré la grande somme de travail que requérait de lui, l'exercice du saint ministère, dans un faubourg si peuplé et où tout était à créer, il trouvait encore le temps de diriger quelques ecclésiastiques et de leur enseigner la théologie. Outre cela, il avait sous ses soins immédiats les écoles que Mgr. J. O. Plessis avait fondées dans ce quartier. La manière dont ce prêtre zélé s'acquitta de la charge qui lui était confiée, prouva qu'il était digne de cette mission, et du respect de la religieuse population de St. Roch qui

garde encore un souvenir bien cher de son ancien pasteur. Après quelques années de ce ministère pénible, il fut envoyé comme missionnaire à Arichat où il se dévoua avec la plus grande générosité au service de ceux qu'il était venu gagner à Jésus-Christ. Rien ne l'arrête ; ni les périls du voyage, ni la longueur de la route, ni la rigueur du climat, ni les fatigues à travers des chemins inconnus et difficiles. Pour lui la santé, la vie même, tout cela n'est rien, quand il s'agit du salut des âmes.

Rappelé en 1826, il fut nommé à la cure de Ste. Magdeleine de Rigaud, puis transféré en 1832 à celle de Boucherville. Dans ces différentes positions, il se montra tel qu'il avait été à Québec et dans les missions du Golfe, plein de zèle pour le salut des âmes, embrasé du feu de la charité et infatigable dans son dévouement. Touché des vertus, du zèle et des talents de ce saint prêtre, son Evêque, Mgr. Ignace Bourget, l'appela à l'Evêché en 1840 afin d'être plus à porté de profiter de ses vertus, de ses lumières et de sa sagesse. Créé chanoine le 21 Janvier 1841, il fut, quelque temps après, promu à l'importante charge de Vicaire Général, en même temps qu'il était nommé par l'Evêque de Chartres, en France, chanoine honoraire de sa cathédrale.

Au mois de Décembre 1843, Mr. Hudon partit pour l'Europe, en compagnie de Mr. Dumoulin, pour prendre quelques mois de repos et satisfaire

aussi sa dévotion, en allant à la Ville Eternelle, retremper sa foi aux tombeaux des Saints Apôtres Pierre et Paul. En même temps, il était chargé par son Evêque, auprès du Gouvernement Anglais et de la cour de Rome, d'une mission importante et difficile. Depuis longtemps, le St. Siége avait manifesté le désir de diviser le diocèse de Québec en plusieurs diocèses et de former ainsi une province Ecclésiastique dont Québec aurait été la métropole. Ce projet ayant rencontré des obstacles, jugés dans le temps insurmontables, on se borna à donner à l'Evêque titulaire de Québec pour partager ses travaux des aides revêtus du caractère Episcopal avec le titre d'Evêques suffragants et auxiliaires. Plus tard, pour rendre plus facile, l'Etablissement d'une province Ecclésiastique, le St. Siége nomma Evêques titulaires, plusieurs des Evêques suffragants. Mgr. Bourget, comprenant, combien l'érection de l'Evêché de Québec en Archevêché, avec les Evêques actuels pour suffragants, donnerait d'importance à la Religion dans cette partie du nouveau Monde, et le bien immense qui en résulterait pour le salut des âmes, voulut tenter encore un effort dans ce sens. Ce fut à sa demande spéciale que M. Hudon travailla à Londres et à Rome pour faire lever les obstacles qui s'opposaient à l'érection civile et canonique de l'Evêché de Québec en Archevêché. M. Hudon y mit toute la prudence, les lumières et

la sagesse dont il était si bien doué. Il eut le bonheur de voir ses travaux couronnés de succès. Par une bulle, en date du 12 Juillet, 1844, Sa Sainteté Grégoire XVI, réunit en province ecclésiastique les quatre diocèses du Canada, lui donnant pour Archevêque Mgr. Joseph Signaï, Evêque de Québec, et pour suffragants, les Evêques de Montréal, Kingston et Toronto. En même temps, le St. Père, remettait pour le nouvel Archevêque, le Pallium, marque de sa nouvelle dignité, à M. Hudon qui arriva à Montréal, le 31 Octobre suivant.

De retour à l'Evêché, Mr. Hudon, continua sa vie de dévouement, de travail et de sacrifice. Toujours à son poste, tout entier à son devoir, il ne refusa jamais ni travail, ni occasion de faire du bien. Son humilité était si grande qu'il s'étonnait toujours de voir son confessionnal entouré de pénitents. Possédant à un haut degré, l'art puissant de la parole, il savait toucher, convaincre et convertir. Lui seul ignorait qu'il fût éloquent. Il était alors à cet âge où l'homme mûri par une longue expérience des hommes et des choses, est appelé à rendre de réels services aux siens, à sa patrie, à son Dieu.

A cinquante-cinq ans, M. Hudon avait déjà fourni une noble carrière. Il s'était distingué sur tous les théâtres où il avait été appelé. Partout et toujours, il avait été un bon citoyen, un saint prêtre, un homme de Dieu. Doué d'un jugement sain, nourri

par de fortes études, et retrempé sans cesse dans la prière et la méditation, il avait conquis l'estime, la confiance et le respect de tous. La réputation qu'il s'était faite, soit comme chanoine et conseiller de l'Evêque, soit comme Grand Vicaire, soit comme confesseur ou prédicateur, faisait qu'on fondait sur lui de grandes espérances. Mais Dieu dont les desseins sont impénétrables, trouvait que son serviteur était digne de lui. Toutefois avant de le rappeler à lui, et de décerner à son front la couronne qu'il avait méritée, il voulut le soumettre à une rude et dernière épreuve.

Nous avons déjà dit que pour M. Hudon, la santé la vie même, n'était pas à considérer quand il s'agissait des intérêts de Dieu. Il va en donner encore une preuve éclatante.

C'était à l'époque où la persécution, la famine et la peste, chassaient par milliers de leur patrie, les enfants de la malheureuse Irlande. La plupart de ceux qui ne succombèrent pas pendant la traversée, en abordant sur les rivages hospitaliers du Canada portaient dans leur sein le germe de la contagion. Malgré les soins prodigués à ceux qui abordèrent à Montréal, l'épidémie, en multipliant ses victimes, prit un caractère effrayant. Mgr. Bourget à la tête de ses prêtres, et des religieuses de trois communautés, vole au secours des pestiférés, sur ce théâtre d'abnégation et de catholique dévouement, pour

braver la maladie et la mort en leur disputant leurs victimes. La contagion ne tarda pas à entrer dans les rangs de ce bataillon sacré ; mais loin de reculer, il semblait grandir en courage en voyant multiplier ses pertes. Une sainte émulation de vertu faisait briguer l'honneur de venir remplacer les victimes, et les rangs étaient toujours remplis sans laisser paraître leurs vides. Montréal n'oubliera jamais le spectacle offert par ces âmes généreuses, qu'on voyait chaque jour traverser les rues pour voler au martyre, à la mort, avec plus de joie que le monde n'en vit jamais dans ses partisans pour voler à ses fêtes ou courir à ses spectacles.

M. Hudon n'avait pas hésité un instant dans son dévouement. Pendant des semaines, le jour et la nuit, il fut sur pied, au milieu des pestiférés qui baisaient ses mains pendant qu'il les consolait, les soignait, ou les réconciliait avec Dieu. Ce spectacle lui faisait verser des larmes d'attendrissement. En vain on le pressait de prendre du repos, en vain on lui représentait les dangers où il s'exposait, ce saint prêtre dont le zèle égalait la sainte audace, se tenait toujours sur la brèche, et là, de concert avec ses confrères et les religieuses que soutenaient son dévouement, posté en face de la mort, luttant sans cesse contre elle et prêt à recevoir ses coups si Dieu le voulait, il sauvait du moins ses victimes pour une existence meilleure, en attendant qu'il succombât

lui-même. Cette gloire il la partagea avec treize religieuses, et sept prêtres qui sont M. John Richard ; Pierre Richard, Réné Caroff, Patrich Morgan, prêtres du Séminaire de St. Sulpice, M. Rey de l'Evêché, et M. Thomas Colgan curé de St. André. M. Gottofrey, Sulpicien, périt à la suite d'une chute déplorable en volant au secours des malades.

Un soir, M. Hudon, épuisé de fatigues et n'en pouvant plus, se traîne jusqu'à l'Evêché. Il se rend à la chapelle, pour y chercher la force et le courage aux pieds de son divin Maître. Au milieu de sa prière, on l'entendit pousser de profonds soupirs qui témoignaient que déjà la terrible épidémie l'avait atteint. En effet, Dieu l'avait jugé digne de recevoir sa récompense. Le lendemain, M. Hudon, presque mourant était porté à l'Hospice St. Joseph où il expirait quelques jours après, le 12 Août, 1847, à l'âge de cinquante-cinq ans. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de St. Jacques de Montréal.

Voici comment les *Mélanges Religieux* d'alors, terminaient un article écrit à l'occasion de la mort de Mr. Hudon. " La mort de ce digne prêtre, est une grande perte ; c'en est une surtout pour le sanctuaire dont il était un pieux ministre ; pour le chapitre de la cathédrale qui pleure en lui un membre actif et dévoué ; pour la ville dont il était un des pasteurs les plus distingués ; pour le diocèse tout entier qu'il pouvait encore servir longtemps. La so-

ciété de tempérance déplore dans sa mort, celle de son président, et la communauté du Bon Pasteur, celle de son Supérieur local, et d'un de ses plus zélés bienfaiteurs. La société tout entière vient de perdre un de ses ornements, elle vient de perdre un bon, un excellent citoyen. Mais consolons nous ; celui que nous pleurons est allé se reposer dans l'éternité où son âme vivait d'avance. Il a fait parmi nous ce qu'il avait de mieux à faire ; il a montré que le prêtre ne fléchit pas ; il a montré que ce qu'il était autrefois, il l'est aujourd'hui ; en un mot, c'est un nouvel anneau ajouté à une chaine non interrompue de foi et de vertus. Que ce nouvel anneau, nous fasse souvenir des paroles de l'Ecrivain sacré, et dire avec lui : *il a laissé aux générations qui naîtront une croyance, une loi, un Dieu.* "

MONSEIGNEUR JEAN CHARLES PRINCE

Monseigneur Prince naquit à St. Grégoire, dans le district des Trois-Rivières, le 13 Février 1804, et par une disposition toute spéciale de la Providence, qui se fit connaître plus tard, il fut baptisé sous le nom de Jean Charles au lieu de celui d'Edouard que voulaient lui donner ses vertueux parents. Il fut élevé, dans la maison paternelle, dans les sentiments de la piété la plus tendre et la pratique des vertus qui font les Saints.

Envoyé de bonne heure au collége de Nicolet, il y fit de brillantes études, et il devint une des gloires de cet Etablissement qui a donné à l'Eglise et à la société tant de sujets distingués. Il fit encore plus de progrès dans la science des Saints ; aussi mérita-t-il l'estime et l'affection de ses condisciples qui le vénéraient comme un de ces écoliers vertueux dont on fait lire la vie dans les colléges, pour y entretenir la ferveur.

Dieu qui le dirigeait, en toutes choses, pour en faire un instrument utile à la gloire de la divine Majesté, l'appela à la cléricature. Il quitta donc le monde en prenant le saint habit Ecclésiastique, et il étudia la science sacrée de la Théologie avec le même succès qu'il avait étudié les sciences profanes. Mais tout en suivant son cours Théologique, il enseigna les lettres humaines, d'abord au collége Nicolet, qui devait le premier jouir du fruit de ses travaux, et ensuite au Séminaire de St. Hyacinthe qui, sans qu'il s'en doutât, devint alors un vaste champ pour son zèle.

C'était le 18 Septembre 1822 qu'il s'enrôlait dans la sainte Milice, en recevant la tonsure, et ce fut le 23 Septembre 1826 qu'il reçut la prêtrise, à laquelle il se prépara avec une ferveur telle qu'on pouvait l'attendre de sa piété. Appelé à l'Evêché de Montréal cette même année, il fut chargé de la direction des Ecclésiastiques, à qui il enseigna la théologie

avec ce talent rare qui se développait au fur et à mesure qu'il était mis à l'épreuve. Sa vigilance sur les élèves du Séminaire égalait la haute idée qu'il se formait de l'état si saint auquel il était chargé de les préparer. Quatre ans se passèrent dans ce genre de ministère caché et sans éclat aux yeux des hommes, mais si précieux à la vue de Dieu, qui n'estime rien tant dans ce monde que la vie d'un bon prêtre. En 1831 il lui fallut, par l'ordre de Mgr. J. J. Lartigue, qui avait su apprécier si bien ses bonnes qualités, renoncer à cette chère solitude pour entrer dans une carrière plus bruyante.

Le Séminaire de St. Hyacinthe était alors dans une de ces crises fâcheuses, qui ont coutume d'être ménagées par la divine Providence aux Etablissements destinés par elle à rendre d'utiles services à la Religion et à la société. Ces épreuves qui les mettent à deux doigts d'une ruine certaine sont comme le cachet de la divinité, apposé à toutes les grandes œuvres, pour que le monde lui-même soit forcé de convenir que c'est Dieu seul qui en est l'auteur.

Le nouveau Directeur ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient dans la restauration de cette maison d'éducation. Mais, plein de confiance en Dieu, et comptant avec raison sur le dévouement de ceux qui lui furent donnés pour collaborateurs, il se mit tout de bon à l'œuvre. Le succès le plus

complet couronna son infatigable vigilance, et bientôt cette maison se remplit de bons sujets qui apprirent de cet habile maître à bien servir l'Eglise et la Patrie, et on les voit aujourd'hui tenir un rang distingué dans toutes les classes de la société comme du Sanctuaire. Son secret pour faire fleurir les études fut de faire régner la vertu, car sa propre expérience lui avait appris que l'écolier vertueux est nécessairement studieux.

Neuf années s'étaient écoulées dans une direction si fructueuse, lorsque la mort de Mgr. J. J. Lartigue, premier Evêque de Montréal, occasionnant un changement dans le personnel de l'Evêché, le fit rappeler par son successeur pour l'assister dans les soins multipliés qu'offrait nécessairement l'administration Episcopale de cette Eglise dont les besoins se faisaient vivement sentir.

Ainsi quelque tendres que fussent les liens qui l'attachaient au Séminaire de St. Hyacinthe, il n'hésita pas un seul instant de les rompre, à la voix de l'obéissance qui le demandait ailleurs. Ce fut donc en 1840 qu'il entra dans une carrière toute nouvelle, et qu'il fit valoir son talent exquis pour toute espèce d'œuvres et de directions.

Dans cette même année, comme tout le monde s'en rappelle, parut dans notre Canada un homme puissant en paroles et en œuvres, Mgr. de Forbin Janson, que la Providence avait tout exprès en-

voyé sur les rives de notre majestueux St. Laurent pour réparer les maux occasionnés durant nos troubles de 1837 et 38. La première mission que donna ce célèbre missionnaire dans ce pays commença à Notre Dame de Montréal, le 8 Décembre 1840. Ce fut aussi l'époque de la fondation des *Mélanges Religieux*. Car ce journal ne fut dans le principe que l'écho des admirables paroles que l'homme apostolique faisait entendre dans la tribune sacrée. Cette publication se continua ensuite sous une autre forme et fut l'organe de la Religion jusqu'en 1852, que le terrible incendie du 8 Juillet consuma tout le matériel de l'Etablissement. Ce fut Mgr. Prince qui en fut le premier Editeur, et qui, par conséquent, fraya le chemin à tous ceux qui, depuis, n'ont pas craint de faire entendre la voix de la presse pour défendre publiquement et hardiment la Religion. Tous nos journalistes religieux pourront donc se glorifier de voir à leur tête un de nos plus distingués Prélats.

Le 21 Janvier 1841, s'inaugurait dans la Cathédrale de Montréal une nouvelle Institution pour le Diocèse, savoir le Chapitre de St. Jacques, et Mgr. Prince se vit associé à cette œuvre naissante, à cause de la candeur de sa vie, de la gravité de ses mœurs, et de ses rares mérites. Son esprit de prière, son amour de la vie intérieure et ses progrès dans les œuvres spirituelles se manifestèrent alors d'une manière frappante.

A cette époque, Kingston se trouvait absolument dénué d'Etablissements religieux, et Mgr. Gaulin, qui en était alors Evêque, en était réduit à n'avoir auprès de lui, pour la desserte de sa ville Episcopale, qu'un ou deux prêtres qui n'avaient, pour faire leurs fonctions que la modeste Eglise de St. Joseph, changée aujourd'hui en maison d'Ecole.

Les Sœurs de la Congrégation, instruites de cet état de pénurie dans lequel se trouvait ce diocèse, et prévoyant tout le bien qu'il y avait à faire dans cette ville, où les catholiques étaient si délaissés, s'offrirent généreusement pour cette mission, qui fut pour elles, dans le principe, l'occasion des plus pénibles sacrifices, mais qui, avec le temps, est devenue une source des plus abondantes bénédictions ; car c'est à dater de cet Etablissement que cette Communauté a pris un accroissement prodigieux. Mais il leur fallait, pour faire cette fondation, un Prêtre éclairé pour les diriger au nom de l'Evêque, qui ne pouvait se charger de ce soin. Personne ne fut jugé plus propre à remplir ce ministère apostolique que Mgr. Prince. Au premier appel qui fut fait à son zèle et à sa charité, il n'hésita pas à tout quitter encore cette fois. Il a donc sa part aux fruits de bénédiction que porte aujourd'hui la mission de ces bonnes Sœurs à Kingston, qui obtient un très-grand succès ; et comme il a en même temps préparé les voies à l'Etablissement des Sœurs de l'Hô-

tel-Dieu dans cette même ville pour le soin des pauvres malades, sa récompense aux yeux de Dieu n'en sera que plus grande.

Les services de M. Prince à Kingston n'étant plus aussi nécessaires, il fut rappelé à Montréal où l'attendaient de nouveaux travaux. Il s'agissait de régulariser certaines œuvres de charité qui se faisaient par une vertueuse veuve, Madame Gamelin et une pieuse demoiselle qui s'était associée à sa charité, en jetant les fondements d'une compagnie de Filles de la Charité semblable à celle fondée en Europe, par St. Vincent de Paul. Un noviciat fut ouvert à cet effet le 25 Mars, 1843. Madame Gamelin et les nouvelles novices formèrent une petite maison de Providence, pour le soin des veuves les plus délaissées. Des Dames charitables s'étaient faites leurs protectrices, et l'œuvre acquit avec le temps assez d'importance pour mériter l'attention de la Chambre qui l'incorpora en 1841.

Mais pour former ces nouvelles Sœurs à la vie religieuse, il fallut que M. Prince fut mis à contribution. L'intérêt qu'il portait aux misères les plus répugnantes à la nature, le remplit d'une telle charité qu'il sacrifia tout pour cet Institut naissant dont il fut directeur. Pendant plus de cinq ans, il n'épargna ni les travaux, ni les veilles pour former dignement ces jeunes religieuses à la vie de Communauté : tellement qu'après Mgr. Bourget, cette com-

munauté le regarde comme son second fondateur. Si donc, elle rend quelques services dans différentes parties du monde, en exercant la charité qui est la première des vertus et sans laquelle toute autre vertu n'est rien, il faut encore en attribuer une bonne part de mérite à ce zélé collaborateur de toutes les saintes œuvres.

Une autre communauté de Montréal dut se ressentir de son zèle pour la perfection religieuse et le salut des âmes. Ce fut celle du Bon Pasteur à laquelle il prodigua pendant un certain temps tous ses soins. Il en fut de même des autres communautés, colléges et établissements divers qui furent, dans l'occasion, l'objet de sa vive sollicitude. On peut donc lui appliquer, en un sens, les paroles que lEglise a dites de St. Isidore de Séville : " Il érigea " des monastères, des maisons d'éducation, en s'ap- " pliquant aux études et aux lectures sacrées, il " instruisit de nombreux disciples qui venaient se " placer sous sa direction. "

Mais cet éclat que répandait ce pieux chanoine dans le diocèse de Montréal et ailleurs, ne put pas demeurer plus longtemps caché, et la lumière jaillissant d'une vertu aussi solide, se fit jour, et il dut être placé sur le chandelier pour briller d'un éclat encore plus vif. Aussi fut-il présenté au St. Siége, pour étre Coadjuteur de l'Evêque de Montréal. Informé du dessein que l'on avait conçu de l'élever à

cette dignité, il fit, pour ne point l'accepter, toutes les démarches que lui inspirait sa profonde humilité. Il s'adressa au Souverain Pontife par quelqu'un qui avait sa confiance, afin de lui exposer toutes les raisons de conscience qu'il croyait avoir de refuser de se rendre à l'appel qui lui était fait de monter plus haut. Mais Grégoire XVI, qui occupait alors la chaire de St. Pierre, lui ayant fait dire qu'il devait se soumettre à la volonté divine, il n'apporta plus aucune résistance.

En conséquence, ses bulles furent expédiées le 5 Juillet, 1844, et le 25 Juillet, 1845, il fut consacré sous le titre d'Evêque de Martyropolis, avec Mgr. A. N. Blanchet, alors Evêque de Drazа, et maintenant Archevêque d'Orégon-City.

Placé sur un plus grand théâtre, son zèle n'en devint que plus pur et plus ardent. Toutes les paroisses et missions du diocèse de Montréal, alors beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, puisque l'on en a formé deux autres, celui d'Ottawa et celui de St. Hyacinthe, furent l'objet de sa sollicitude, car il partageait celle de l'évêque titulaire dont il était comme un autre lui-même, tant étaient intimes les rapports qui les unissaient pour le plus grand bien de ce vaste diocèse. Ne formant qu'un cœur et qu'une âme, et n'ayant qu'un seul et même but, ils se partageaient en frères les travaux

des visites pastorales et autres devoirs attachés à cette redoutable charge.

Il fut même chargé seul de toute l'administration pendant le second voyage de Mgr. l'Evêque de Montréal, en 1846 et 47, à la suite duquel s'opéra l'érection du diocèse d'Ottawa. Il se montra alors plus dévoué que jamais, et fit preuve d'une telle sagesse et prudence que ceux qui le suivaient de plus près en étaient émerveillés.

Ce fut dans cette même année, 1847, qu'il fit à la suite de la visite pastorale, durant laquelle il avait essuyé des fatigues au delà de ses forces, une maladie grave qui faillit être funeste.

C'était durant le typhus qui fit tant de ravages aux portes de Montréal, et enleva huit prêtres et treize religieuses, qui moururent dans l'exercice de la charité la plus pure.

A l'exemple de son illustre patron, Mgr. Jean Charles Prince, marcha droit au fléau, quoiqu'il fût épuisé par les fatigues récentes d'une longue et laborieuse visite pastorale. Obéissant à l'impulsion d'un cœur qui ne battait jamais plus fort qu'à l'aspect des infortunes, l'infatigable Prélat semblait se multiplier. Son titre d'Evêque, ne lui servait qu'à réclamer une plus grande part de fatigues et de dangers. A toutes les heures du jour et de la nuit, il apparaissait comme un ange consolateur, au chevet des malades ; à ceux qu'il avait espoir de sauver, il

prodiguait des soins et des encouragements ; à ceux dont la vie semblait prête à s'éteindre, il montrait le ciel, en leur donnant les dernières consolations des mourants. Le redoutable fléau faisait de nombreuses victimes. Souvent il choisissait un des courageux apôtres, ou une des héroïnes de la charité qui lui faisaient cortége. Il semblait ne l'épargner si longtemps que pour mieux l'atteindre. Il l'atteignit enfin avec violence et le conduisit aux portes du tombeau. Mais Dieu qui ne permettait cette épreuve que pour mieux faire ressortir la vertu de son serviteur, qu'il appelait à exercer son zèle sur un autre théâtre, exauça les ardentes supplications qui sollicitaient la conservation d'une existence aussi précieuse à l'Eglise. Un vœu fut fait pour conserver la vie du zélé coadjuteur dont la mort allait achever de répandre la désolation. Ce fut de faire brûler douze cierges tous les samedis, à l'autel de l'Immaculé Cœur de Marie, érigé dans la chapelle de la cathédrale, destiné aux pieux offices de l'Archiconfrérie. Ce vœu fut exaucé, et en reconnaissance il n'a jamais cessé de s'accomplir jusqu'à ce jour.

Enfin la divine Providence, qui avait des vues toutes spéciales sur l'évêque de Martyropolis, lui ménagea, en 1851, une occasion glorieuse et avantageuse pour l'Eglise, de visiter la ville sainte et de s'inspirer auprès du Chef Suprême de l'Eglise ; car il fut député par le premier concile, tenu cette an-

née là à Québec, pour solliciter l'approbation des actes de ce concile, ce dont il s'acquitta avec sa prudence ordinaire.

Ce fut pendant qu'il était encore à Rome, que le Pape Pie IX, heureusement régnant, à la demande des Pères de ce concile, le transféra, le 8 Juin 1852, au nouveau Siége de St. Hyacinthe, qui apparaissait comme un septième chandelier placé dans la province ecclésiastique.

De retour en Canada, Mgr. Prince s'occupa activement de l'organisation de son diocèse dont il prit possession le 3 Novembre, 1852. En arrivant dans son diocèse, le nouvel évêque avait tout à créer, à l'exception de son Séminaire qu'il trouva au nombre des plus belles Institutions littéraires du pays. Voulant doter sa ville épiscopale des établissements qui lui manquaient, le zélé Prélat se mit courageusement à l'œuvre. Il fit venir de St. Andéol, France, les religieuses de la Présentation, qui arrivèrent à St. Hyacinthe, en Novembre 1853. Elles se mirent de suite à l'œuvre et bientôt leur petite communauté grandit et obtint les plus beaux succès. Cette communauté compte aujourd'hui plus de cent sujets et possède neuf établissements dans le diocèse, et trois dans ceux des Trois-Rivières et Sherbrooke.

Inspiré sans doute par le glorieux Patron de sa ville épiscopale, St. Hyacinthe, qui était un fils de St. Dominique, Mgr. Prince, en même temps qu'il

faisait venir les religieuses de la Présentation travaillait à doter la ville d'une maison de l'Ordre illustre de St. Dominique, si distingué dans l'Eglise par le grand nombre de saints qu'il a produits. Il avait obtenu la promesse positive du Général des Dominicains que ses efforts seraient couronnés de succès ; mais le pieux évêque n'eût pas le bonheur de voir la réalisation de ce projet dont il attendait un si grand bien pour son diocèse. La mort le surprit au moment où il devait s'effectuer, et en conséquence de cet événement à jamais regrettable, il fut différé et son exécution ne put avoir lieu que sous le troisième évêque de St. Hyacinthe.

Ce généreux Pontife avait décidé de jeter au plus tôt les bases d'une autre institution depuis longtemps l'objet de ses pensées, et entièrement dans l'esprit de l'Eglise. Celle-ci, aujourd'hui plus que jamais, appelle les chrétiens au pied de la Croix pour faire descendre par la méditation et la prière le sang du Sauveur sur la société qui a si grandement besoin d'être régénérée dans cette source de toutes les grâces. Pour animer de cette dévotion les fidèles de ce diocèse, il avait établi la confrérie du précieux Sang.

Cette association compte déjà plus de cinq mille membres au milieu desquels se distingue cinq Evêques de cette Province. Ceux d'entre nous qui en font partie savent apprécier les avantages spirituels

de cette pieuse société et leur reconnaissance pour celui qui leur a procuré cette faveur doit monter en accents de prières bien ferventes vers le ciel, pour lui en obtenir l'entrée si déjà les portes de la Sainte Cité ne lui avaient pas été ouvertes.

Mais Mgr. Prince voulait faire rendre un honneur bien plus glorieux au précieux Sang et à Marie Immaculée qui n'a été sans tache que parce qu'elle devait être la source de ce Sang uni à la Sainteté Divine. Il avait projeté l'Etablissement d'une communauté de religieuses contemplatives vouées à l'honneur du Sang divin et de la Vierge Marie, et devant par leurs prières et leur vie pénitente, faire amende honorable pour les péchés des hommes, solliciter la conversion des pécheurs et demander qu'une pureté plus grande régnât dans la société.

Il avait formulé sa volonté à cet égard, par un acte du 13 Avril 1860, enrégistré dans les Archives du Diocèse et commençant par ces mots :

" Croyant reconnaître depuis longtemps que la " Providence veut dans mon Diocèse une Commu- " nauté de religieuses, ayant pour but de rendre un " culte spécial au Précieux Sang de Jésus et à la " pureté Immaculée de Marie, et voulant corres- " pondre aux desseins de la Miséricorde Divine et " faire couler une source de grâces abondantes sur " mon Diocèse et sur tout le pays, je me propose " d'établir cette Institution aussi prochainement que

" possible, si les circonstances me le permettent."

De dures épreuves l'attendaient au début de son Episcopat pour consolider le nouvel Etablissement qui, comme tous ceux qui se font pour Dieu, devait reposer sur les fondements inébranlables du Calvaire. Une des plus sensibles fut le terrible incendie qui ruina en peu d'heures, le 17 Mai 1854, l'ancien collége, qu'il avait acheté, à des termes avantageux, des Messieurs du Séminaire, dont la générosité mérite tout éloge, et changé temporairement en Cathédrale et en Palais. Oh ! comme il aimait cette maison si heureusement transformée en maison du Seigneur, après avoir été dix ans l'objet de sa sollicitude ! Il se soumit toutefois avec un grand courage, et se mit à l'œuvre pour refaire les édifices brûlés. Une souscription s'ouvrit et en moins de trois mois on construisait une chapelle assez grande pour la population.

Mais le zèle de l'infatigable Prélat, ne se borna pas à sa ville épiscopale ; il s'étendait à toutes les parties de son diocèse. Dans les cantons ou townships de l'Est, il voyait un grand nombre de ses diocésains en danger d'être absorbés, au milieu des populations d'une autre origine et d'une autre croyance religieuse, qui les envahissaient, en acquérant sur eux une prépondérance marquée. Il sentit que la religion seule pouvait soustraire cette partie de son troupeau à une infériorité dans laquelle on cher-

cherait longtemps peut-être à les maintenir. C'es pourquoi, en 1853, il commença dans cette région la série de ses longues et laborieuses visites pastorales qu'il faisait tous les ans avec tant de bonheur et qui produisaient un effet si salutaire sur ceux qui en étaient l'objet.

C'est qu'à l'exemple du divin Pasteur, le cœur de ce saint Pontife, débordait de dévouement et de charité, d'indulgence et de pardon. Rien ne pouvait arrêter les ardeurs de son zèle ; ni la distance des lieux, ni les périls des sentiers impraticables, ni les pluies, ni les ardeurs du soleil, ni les privations, ni les fatigues ; il voulait porter à toutes ses ouailles la parole de leur pasteur, la bénédiction de leur évêque, les espérances et les consolations du ciel. En vain, lui disait-on, comme les disciples d'Emmaüs à Notre-Seigneur : " Restez quelques jours avec nous ; le temps est mauvais, et vous avez besoin de repos : Non, non, répondait ce digne successeur des apôtres, il faut que j'aille évangéliser les diverses paroisses de mon diocèse ; que je cherche les brebis perdues d'Israël, et celles qui ne sont pas de ce bercail, il faut aussi que je les ramène, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur. " On le conçoit, les plus merveilleux succès récompensaient ce zèle et couronnaient ce grand amour des âmes.

Une ville naissante, surgissait dans les cantons

de l'Est. Parmi sa population toute protestante, se trouvaient quelques familles catholiques, pauvres et sans influence. Un prêtre les desservait, et une humble chapelle servait à les réunir. Mgr. Prince entrevit dès-lors, les belles destinées de cette place remarquable et n'épargna rien pour la préparer à l'importante mission qu'elle devait exercer plus tard sur cette partie du pays. Il dépensa des sommes considérables pour l'achat du terrain et la construction d'une église qui pût rivaliser en grandeur et en élégance avec les temples protestants. Le ciel bénit ses généreux efforts. Car aujourd'hui, la ville de Sherbrooke possède un Siége épiscopal avec Mgr. Racine pour évêque ; les catholiques sont supérieurs en nombre aux protestants et leurs établissements sont les plus beaux de la ville.

Une autre œuvre de Mgr. Prince, fut l'établissement du petit séminaire de Ste. Marie du Monnoir. A la tête de cette paroisse, se trouvait un homme de Dieu, toujours prêt à s'imposer les plus grands sacrifices, quand il s'agissait de la gloire de Dieu et de la belle cause de l'éducation. Avec l'approbation et l'encouragement de son évêque, M. le Grand Vicaire Crevier entreprit l'érection de cet établissement qui, par les services rendus à la religion et à l'éducation, remplit parfaitement les vues de son fondateur.

En pasteur vigilant, Mgr. Prince, ne cessa de

veiller sur son troupeau ponr le préserver du poison de l'erreur. Ayant promis de garder le dépôt sacré de la foi, il accomplit ce devoir dans la publication de mandements nombreux et variés. Tous ces documents respirent le zèle le plus pur et le plus ardent pour la sanctification de ses ouailles, le maintien de la discipline ecclésiastique, l'exécution fidèle des rites et des cérémonies de la la liturgie romaine, le succès des œuvres de foi et de bienfaisance, la suppression des abus et des désordres. Sa sollicitude pastorale s'étendait à tous ses diocésains de quelque condition qu'ils fussent. Les plus malheureux étaient ceux qu'il recherchait davantage pour les consoler, les fortifier et les instruire. Que de fois en distribuant ses aumônes, ne le vit-on pas catéchiser les pauvres, leur enseigner les prières chrétiennes, et prier lui-même avec eux. Mais si sa charité active, le faisait voler au secours de toutes les indigences, il ne négligeait pas non plus le ministère sacré de la parole. Orateur de circonstances, improvisateur heureux et prédicateur infatigable, il fut fidèle à cet ordre du Seigneur : " *Parle et ne te tais point.* " Tous les sanctuaires de son diocèse ont retenti de sa parole puissante et onctueuse. Quand il parlait du haut de la chaire de Vérité, son cœur se montrait à découvert et ses paroles, tout en portant une juste frayeur dans le cœur de ses auditeurs, les touchaient, les attiraient et les consolaient.

Les fidèles de sa ville épiscopale se rappellent toujours avec bonheur, les instructions familières et pratiques qu'il leur adressait tous les dimanches, aux exercices de l'Archiconfrèrie du Très-Saint Cœur de Marie. Sa dévotion à l'auguste Mère de Dieu est connue de tous· On se rappelle avec quelle tendresse filiale il s'adressait en toutes occasions, à cette bonne et tendre Mère de toute l'Eglise et de son diocèse en particulier. Ce fut sous la protection de l'Immaculée Vierge Marie, qu'il put faire tant et de si belles choses, et sourtout allier les vertus qui en ont fait un saint évêque sur la terre, un saint pontife dans le ciel.

Les membres de son clergé étaient l'objet spécial de sa bienveillance. Il les accueillait avec une affabilité qui les mettait à l'aise, et les portait à lui communiquer leurs peines et leurs déboires, comme leurs joies et leurs succès, toujours sûr de trouver en lui un consolateur affectueux, et un conseiller prudent et sage. Aussi, était-il aimé et vénéré comme un père. C'est surtout dans sa dernière maladie que les sentiments de son clergé se sont manifestés à son égard. Tous ses prêtres vinrent le voir, et lui faire leurs adieux avec les accents du plus respectueux amour et de la tristesse la plus vive. Avec quelle bonté il les reçut, les embrassa, et les entretint pour la derniere fois. Comme il les bénit tous avec effusion de cœur, et donna à chacun

d'eux les encouragements et les avis qui leur étaient nécessaires.

Toutes les vertus qu'il avait pratiquées pendant sa vie, parurent s'assembler autour de sa couche funèbre pour lui faire cortège à son dernier passage. Jamais on le vit plus affable, plus humble, plus patient, plus embrasé des ardeurs de la charité, ni plus soumis à la Volonté Divine. Cependant un concert de prières s'élevait sans cesse de tous les cœurs pour faire violence au ciel, et obtenir la guérison de ce père bien-aimé. Mais Dieu qui voulait couronner les vertus de son fidèle serviteur ne consentit pas à prolonger son triste pélérinage. Sentant qu'il allait bientôt quitter la terre, le pieux Evêque se prépara pour le suprême départ. Après avoir donné ses derniers et impérissables conseils, il reçut le St. Viatique et l'Extrême-Onction avec de grands sentiments de componction et d'amour de Dieu ; puis, étendant ses mains défaillantes sur les assistants agenouillés, et le regard illuminé d'un rayon céleste, il appela sur tous les bénédictions d'en Haut. Quoique le dénouement fatal fut presque certain, on se berçait encore de l'espérance que la mort reculerait devant celui qui sans crainte, l'attendait avec la force d'un Apôtre et le calme d'un Saint. Ces espérances furent vaines. La mort frappa bientôt le vertueux Prélat qui rendit sa belle âme à Dieu le 5 Mai 1860.

La nouvelle de son décès, se répandit avec la ra-

pidité de l'éclair ; de toutes parts on prodiguait des regrets et des louanges au vénéré défunt. L'empressement de la foule, avide de témoigner sa profonde vénération, ne se ralentit pas pendant les trois jours qu'il y eut chapelle ardente à l'Evêché. Le quatrième jour, les obsèques furent célébrées avec une grande solennité. Sept Evêques, 150 prêtres, et un concours immense de fidèles, rendaient un solennel hommage au Prélat qui avait si éminemment honoré le sacerdoce, signalé l'Episcopat et servi la sainte Eglise. Les restes mortels du regretté Mgr. Prince reposent dans un caveau sous le sanctuaire, en face du maître-autel.

MONSIEUR ETIENNE LAVOIE

Monsieur E. Lavoie, naquit à l'île aux Oies, située à quinze lieues au-dessous de Québec, le 24 Octobre 1804, de Antoine Lavoie, navigateur, et de Madeleine Girard de la baie St. Paul. Il fut baptisé le même jour, sous le nom de Etienne par Messire Griaux, curé du Cap St. Ignace. En 1805, son père vendit son vaisseau et vint s'établir au sixième rang de la paroisse de Boucherville. Dès l'âge de six ans, Etienne fut envoyé à l'école où il se distingua entre tous ses petits camarades par les succès qu'il obtint. Vers la fin de l'année 1817, il eut le bonheur de faire sa première communion sous Mr.

Paré, alors curé de la Longue-Pointe, et desservant de Boucherville, en l'absence de M. Ant. Tabeau, alors en mission au Lac Supérieur. Au mois de Juin, 1818, il reçut le sacrement de confirmation des mains de Mgr. P. C. Panet, coadjuteur de l'évêque de Québec, Mgr. J. O. Plessis. Dès ce moment, Etienne commença à montrer ce qu'il serait plus tard. Jusque là il n'avait été ni un travaillant, ni un dévot ; mais quand il entreprenait de faire quelque chose, il aimait à réussir, et y mettait toute son application. Qnand, pour obéir, il se mettait à genoux pour faire sa prière, il la faisait bien, et la manière dont il s'acquittait de ce devoir, montrait qu'il comprenait ce qu'il faisait et témoignait de la candeur de son âme. Désormais, le travail ne lui coûta plus, l'obéissance lui fut agréable et la piété eut toutes ses affections. Ces qualités le firent remarquer de feu le Docteur Meilleur, ex-surintendant de l'éducation, qui l'attira à son école qu'il venait d'ouvrir dans la paroisse de Boucherville. M. Meilleur sortait alors du collége de Montréal et commençait déjà, en faveur de l'éducation la vie de sacrifice et de dévouement dont il donna tant de preuves dans la suite.

La Providence qui destinait le jeune Etienne aux fonctions du St. Ministère, et qui lui avait donné dans sa sagesse les qualités requises, ne tarda pas à lui fournir les moyens d'atteindre ce but. Un jour

M. Meilleur qui avait remarqué cette heureuse disposition, lui demanda s'il aimerait à être prêtre : Oui, répond de suite le jeune homme, mais vous savez bien, Monsieur, que mon père n'a pas les moyens de me faire instruire. Le Docteur ne dit rien; mais bientôt, par son entremise, Etienne entra au Séminaire de St. Sulpice à Montréal, le 24 Octobre, 1819. Il eut successivement pour professeurs, Mrs. François de Bellefeuille, Giron, Viau, Bonnin et Haudet. Sous de tels maîtres, il fit des progrès rapides dans les sciences et la vertu. Bon, travaillant, aimable, il se fit chérir par ses professeurs et ses condisciples. Doué d'un jugement sain, il fit un cours d'étude brillant et solide.

Ayant terminé son cours, il embrassa la carrière ecclésiastique et étudia la théologie au séminaire de Montréal où il se distingua par son travail, sa douceur et sa piété. Ordonné prêtre, le 29 Septembre 1829, il fut de suite nommé au vicariat de Blairfindie. En 1832, il fut envoyé au secours de Mr. Paquin curé de Lacadie, qu'il assista dans sa dernière maladie, puis fut nommé à la cure de St. Timothée.

En 1837 Mgr. Lartigue, reconnaissant les qualités et les éminentes vertus de ce bon prêtre, l'appela à la cathédrale de St. Jacques de Montréal où il fut chargé de la direction des ecclésiastiques. Puis pour le récompenser de son dévouement et rehausser

davantage l'éclat de son mérite et de ses vertus, Mgr. Bourget, le digne successeur de Mgr. Lartigue, le créa chanoine titulaire, le 21 Janvier, 1841. Dans cette nouvelle position, M. Lavoie redoubla d'efforts pour se rendre digne de la confiance de son Evêque, et faire honneur à la position à laquelle il avait été élevée.

Mais bientôt les nombreuses obligations auxquelles il avait à faire face, eurent ruiné sa santé ; au point qu'il fut forcé en 1845, de quitter la cathédrale, et d'accepter la cure de la Longue-Pointe, afin de pouvoir refaire ses forces épuisées.

En 1847, il fut transféré à la cure plus importante de St. Vincent de Paul. La mémoire de ce bon curé est encore vivante parmi la population de cette paroisse. On parle encore de sa douce charité, de ses larges aumônes, malgré sa pauvreté, de sa fermeté et en même temps de sa douceur, soit au tribunal de la pénitence, soit dans ses autres rapports avec les citoyens. Il rendit de grands services, aux Religieuses du Sacré-Cœur, établies dans sa paroisse. Comme toutes les communautés appelées à faire du bien, celle du Sacré-Cœur passait alors par des épreuves qui marquaient bien que Dieu la protégeait. Mr. Lavoie, qui prévoyait tout le bien que cette communauté était appelée à faire, n'hésita pas dans son dévouement et ses sacrifices. Outre les services personnels qu'il rendit, soit comme confes-

seur, soit comme curé, il logea et nourrit pendant plus de cinq ans, le chapelain de ces Dames à ses frais et dépens.

En 1853, les religieuses appréciant davantage le mérite et la rare sagesse de leur pasteur, voulurent l'avoir pour chapelain spécial. Sur le premier désir de son Evéque, le saint curé, n'hésite pas ; il abandonne sa cure avec les revenus de laquelle il pouvait vivre convenablement, et satisfaire en même temps ce besoin qu'il avait de secourir les malheureux.

Il laissa tout pour se dévouer au service de cette Communauté, n'ayant pour tout revenu que la modeste somme de 200 piastres avec laquelle il lui fallait se nourrir et tenir maison avec sa vieille mère. Malgré ces modiques revenus, il trouvait encore moyen de faire l'aumône. Voici entr'autres, la généreuse résolution que sa charité lui inspirait.

Ayant reçu une lettre d'une de ses nièces qui désirait entrer au couvent pour se faire religieuse, voici ce qu'il lui répondit: "J'ai reçu hier ta touchante lettre, il est bien consolant pour moi de te voir dans d'aussi bonnes dispositions. Cependant, je suis profondément affligé de ne pouvoir seconder tes desseins, ni ceux de la Providence, je suis actuellement sans moyens, n'ayant plus les revenus de ma cure. Il ne me reste qu'une ressource; dis à ton père que j'abandonne en ta faveur, la part d'héritage

qui me revient de ton grand-père. C'est de ton père même qu'elle me venait. Qu'il fasse des arrangements avec les Sœurs à ce sujet. Je n'ai pas d'autre chose, si je ne fais pas plus, sois persuadée que je n'ai pas la mauvaise volonté. J'aurais un si grand plaisir de te seconder, etc." C'est au milieu de ces sacrifices, et en pratiquant toutes les vertus qui font les saints que Mr. Lavoie vit passer les quatre années qui s'écoulèrent depuis le jour où il accepta la charge de chapelain.

En 1857, les Dames du Sacré-Cœur, ayant transféré leur établissement au Sault-au-Récollet et les Pères Jésuites devant désormais les desservir, Mr. Lavoie fut nommé chapelain des sœurs de Jésus Marie à Longueuil. Il remplit cette nouvelle charge, avec le même zèle, le même dévouement, la même charité dont il avait donné tant de preuves déjà. Mr. Lavoie mourut à Longueuil, chez les Sœurs de Jésus Marie le 16 Février, 1866, à l'âge de 64 ans. Voici en quels termes la *Minerve* d'alors, annonçait la triste nouvelle de sa mort.

Mr. Lavoie était souffrant depuis quelque temps mais il ne gardait pas le lit, et dans la journée de Jeudi il put remplir tous ses exercices religieux et réciter son bréviaire comme à l'ordinaire. Dans le cours de la nuit, il fut pris d'une faiblesse soudaine qui lui enleva sa connaissance, et il expira dans la journée, rendant sa belle âme à Dieu sans secousse

et sans douleurs. Dieu en l'appelant à lui, a choisi parmi ses plus dignes serviteurs, un bon citoyen et un saint prêtre. Doué d'une bonté de cœur sans exemple, il accueillait tout le monde avec une douceur qui lui gagnait toutes les affections. Le feu de la charité embrâsait son âme généreuse, et il eût tout sacrifié pour son prochain. Mr. Lavoie possédait en un mot toutes les qualités qui attirent l'estime et le respect du monde unies aux douces vertus qui méritent le regard favorable du Tout-Puissant.

Nous ne croyons pas mieux terminer cette courte notice, qu'en reproduisant le passage suivant extrait des chroniques des Sœurs de Jésus Marie, à Hochelaga, en date du 16 Février, 1866.

" Nous apprenons avec douleur la mort si prompte du Révérend Monsieur Etienne Lavoie, Chapelain de Longueuil et Supérieur Ecclésiastique de notre Communauté. Ce digne Prêtre laisse un souvenir de paix au milieu de nous. Son cœur renfermait des trésors de mansuétude, de charité et d'amour. Il a su pacifier les esprits dans les temps les plus agités. Le secret de son influence n'était ni dans l'éloquence, ni dans l'attrait extérieur de sa personne : la nature l'avait peu doué, mais la grâce l'avait tellement favorisé de ses dons qu'il régnait sur les âmes qu'il conduisait avec une suavité admirable. Comme St. François de Sales, la douceur faisait sa force, et c'est par la douceur qu'il les gagnait à

Jésus-Christ. La vérité n'avait ni ombre dans son âme, ni réticence sur ses lèvres. Chacune était sûre de trouver en lui un directeur impartial et éclairé.

" Monsieur Lavoie a partout conquis l'estime et la confiance, étant curé de St. Thimothée, ses paroissiens professaient un culte de vénération pour sa charité évangélique ; les religieuses du Sacré-Cœur qui eurent ensuite l'avantage de l'avoir pour Chapelain, ne cessèrent de le regretter quand il passa dans notre Communauté. Ses confrères dans le sacerdoce l'appelaient le saint, et son Evêque l'avait créé chanoine de sa cathédrale. C'est ainsi que les hommes glorifiaient l'humilité du digne Prêtre qui aimait la solitude et l'oubli.

" A sa mort une foule pieuse accourut à sa demeure pour contempler les traits de Celui qu'on invoquait déjà comme un bienheureux. Sa mort est un deuil général. On honore maintenant Celui qu'on aimait pendant la vie ; car la sainteté a ce privilége, de grandir par la mort même qui efface jusqu'aux vestiges des gloires humaines.

" Un service sera chanté demain dans l'église paroissiale et un autre lundi, dans notre chapelle après lequel ses restes seront inhumés dans notre cimetière où il a demandé de reposer de son dernier repos. "

MONSIEUR LE GRAND VICAIRE A. F. TRUTEAU.

Le Révérend Alexis, Frédéric Truteau, fils de Toussaint Truteau, entrepreneur, et de Marie Papineau, naquit à Montréal, le 11 Juin, 1808, d'une de ces familles canadiennes où se conservait, dans la simplicité de la foi catholique, le respect presque scrupuleux pour les traditions de nos pères. Elevé dans ce milieu heureux, Mr. Truteau apprit dès l'âge le plus tendre à aimer le bien, la Patrie et la Religion, en même temps qu'il se forma à la politesse, au savoir vivre et à toutes les qualités qui sont le charme de la vie sociale. Ceux qui l'ont connu pendant sa longue et laborieuse carrière de prêtre savent qu'il demeura toute sa vie ce que son éducation première l'avait fait.

Dès l'âge de 10 ans, Mr. Truteau fut placé par sa famille, au collége de Montréal où il fit sa première communion le 25 Mai, 1818 et où il fut confirmé dans le mois de Juin, 1819, par Mgr. de Chevrus, alors évêque de Boston.

Le soin qu'il mit à se préparer à ces deux grandes actions, la piété avec laquelle il les accomplit, firent pressentir, qu'un jour, ce jeune enfant si pieux, si simple et si modeste serait un apôtre intrépide et zélé.

Plus sérieux, plus réfléchi que les enfants de son âge, il montrait déjà une intelligence remarquable ;

attentif aux leçons de ses maîtres, obéissant à tous les ordres qu'il recevait, fidèle observateur de la discipline, respectueux envers l'autorité, doux, affable, dans les rapports quotidiens, on distinguait en lui le germe des vertus qui font les grands citoyens et les grands chrétiens.

Il grandissait ainsi dans le collége à l'ombre des autels, orgueil de ses parents, consolation de ses maîtres, joie de ses condisciples, espérance de tous et édifiant tous ceux qui avaient le bonheur de le voir, de le contempler, de l'étudier de près.

Après avoir terminé son cours d'étude au collége de Montréal, Mr. Truteau qui était réputé le plus grand des jeunes talents de son temps, revêtit l'habit ecclésiastique et devint professeur dans la même Institution, poste qu'il occupa depuis 1825 jusqu'au 18 Septembre, 1830, alors qu'il fut ordonné prêtre par Mgr. Lartigue qui l'avait tonsuré le 18 Septembre 1825, minoré le 22 Septembre, 1825, fait sous-diacre le 22 Novembre, 1829, et fait diacre le premier Juillet, 1830.

Le jeune professeur consacra ses années de Séminaire à se préparer au saint état du sacerdoce. Aussi fut-il un sujet de grande édification. Partout où le devoir l'appelait, il portait sur sa phisionomie le reflet des pensées sérieuses dont son âme était pénétrée, et à le voir, soit en classe, soit à l'étude, soit à la chapelle, soit à la récréation ou au réfec-

toire, il n'était pas difficile de deviner qu'il vivait dans une union intime avec Notre-Seigneur.

Bien que rien ne fut calculé, mesuré en lui avec art, tout cependant dans son maintien, dans son extérieur et dans ses actes, rappelait l'ordre et la discipline du cœur et de l'esprit. Je ne sais quoi de limpide et de calme brillait sur sa figure qui reflétait une âme dans laquelle on reconnaissait la divine ressemblance avec Notre-Seigneur. Et ce reflet extérieur de la paix, de l'harmonie intérieure, ne devait pas s'effacer. Ni les rudes labeurs de son ministère fécond, ni l'action des années, ni les peines, ni les luttes, ni les persécutions qui prouvèrent son attachement sa soumission et son respect à l'autorité diocésaine ne purent le lui ravir. Les cruelles souffrances de sa maladie, essayèrent bien de troubler cette admirable sérénité répandue sur son noble front, mais elles ne firent qu'en accroître l'éclat, jouant, pour ainsi dire, le rôle des ombres dans un tableau. La mort, elle-même, ne voulut pas détruire ce cachet d'une âme pacifique.

Le 25 Septembre, 1830, M. Truteau reçut une lettre de Mgr. Lartigue, qui le nommait vicaire à Boucherville sous M. le curé Tabeau. C'était par la maison de ce digne prêtre que Dieu voulait d'abord faire passer le jeune lévite qu'il destinait à une si belle mission dans l'Eglise. M. Tabeau était savant ; mais avant tout il était saint. Sa demeure

était un sanctuaire toujours ouvert à la piété, au recueillement et à toutes les vertus sacerdotales. C'est là que M. Truteau fit son apprentissage ; c'est là qu'il apprit que le cœur du prêtre est un brasier ardent dont les flammes doivent sans cesse épurer les caractères et répandre partout la bienfaisante chaleur de l'amour divin.

Le 27 Septembre, 1831, Mgr. Lartigue dont l'œil pénétrait les hommes, appela M. Truteau à l'évêché de Montréal, et lui confia la direction des ecclésiastiques. Il n'y avait pas à cette époque de grand séminaire et les jeunes ecclésiastiques faisaient leur théologie chez Mgr. Lartigue. La Providence toujours prévoyante parcequ'elle est l'œil de Dieu lui-même, voulant préparer pour les luttes de l'avenir, qui sont celles que nous traversons depuis plusieurs années, des hommes versés dans la science théologique et les principes ultramontains, obligeait ainsi les élèves du sanctuaire à venir puiser cette science et ces principes à l'unique source où l'on pouvait alors les trouver. Mgr. Lartigue proclamait hautement la souveraineté et l'indépendance du Pape, son infaillibilité et toutes ses autres prérogatives sacrées. Voilà aussi ce que Dieu voulait de Mr. Truteau, et c'est pourquoi il le conduisit à l'Evêché de Montréal.

Comme il avait une grande rectitude de jugement en peu de temps, il se forma un grand fonds de

saines doctrines qu'il répandit à profusion dans ses leçons aux jeunes séminaristes, et ses leçons avaient d'autant plus de poids, que le professeur était plus digne, plus affable, plus dévoué et plus aimé.

En 1835, M. Truteau devint secrétaire de Mgr. Lartigue, c'est-à-dire qu'il fut initié pour y prendre une part très-active à toutes les difficultés suscitées contre l'autorité diocésaine. Puis le diocèse de Montréal était nouveau ; tout y était à créer ; la ville elle-même manquait en grande partie des œuvres et des Institutions qui font aujourd'hui sa fortune et sa gloire.

Pour faire face à tout cela, il fallait travailler et travailler beaucoup ; la part de l'Evêque était lourde et celle de son secrétaire relativement ne l'était pas moins. Cependant, M. Truteau en porta héroïquement tout le poids. Non-seulement, il fut un secrétaire très-laborieux, mais il fut surtout un secrétaire discret, sage, prudent, affable et charitable. Sa correspondance si nombreuse qu'elle fût ne laissa jamais d'être claire, précise et digne.

D'aussi précieuses qualités devaient bientôt attirer sur M. Truteau de nouvelles marques de confiance et d'estime. Pour attacher à sa personne, ce jeune et digne prêtre, et assurer ses services à son Evêché, l'Evêque de Montréal le fit chanoine, le 21 Janvier, 1841. Cette charge peu lucrative au point de vue des intérêts matériels, en rehaussant

davantage son mérite, lui valut beaucoup dans la confiance et l'estime des autres, et son Evêque en lui conférant le titre de chanoine montrait une fois de plus, que dans l'Eglise, les talents, unis à une vertu éprouvée et à de grands services, sont les seuls titres aux honneurs.

M. Truteau eut l'honneur d'être l'un de ceux qui furent choisis pour composer le premier Chapitre de Montréal.

Les hautes vertus et les grandes qualités déployées par M. Truteau, dans ses différentes charges de secrétaire et de chanoine, le désignaient depuis longtemps à la fonction élevée de Vicaire Général, lorsque le 27 Décembre, 1847, il y fut nommé par une lettre de Mgr. de Montréal.

C'était un bien lourd fardeau, mais il était de force à le porter.

D'ailleurs M. le Grand Vicaire possédait une de ces natures heureuses, richement douées, qui n'ont besoin que des circonstances pour se révéler telles qu'elles sont.

En 1862, Mgr. Bourget qui avait pu apprécier sa prudence, sa sagesse, sa discrétion et son dévouement, n'hésita pas à lui confier l'administration de son vaste diocèse, pendant l'absence que nécessitait son voyage à la ville éternelle.

Il lui fit le même honneur, en 1864 et en 1869. Chaque fois, son évêque n'eut qu'à se louer de la

confiance qu'il avait reposée dans son Grand Vicaire, et la manière habile et sage dont celui-ci administra le diocèse, malgré les nombreuses difficultés qui existaient alors, prouva qu'il en était digne à tous les titres. Tous se rappellent encore, la science dont il fit preuve, la prudence et la fermeté qu'il déploya lors du malheureux procès Guibord. Tous se rappellent ses réponses habiles et sages en face d'un juge et d'avocats qui semblaient s'être donné la main pour l'embarrasser et le faire compromettre. Ah ! ce qui faisait sa force, c'était son union avec Dieu et avec son évêque. Avec son évêque, dont il suivait les instructions avec la plus scrupuleuse fidélité, et avec lequel il s'identifiait pour ainsi dire. Avec Dieu dont il n'oubliait jamais la sainte présence, et qu'il invoquait sans cesse, surtout dans ces moments difficiles où sous prétexte d'obtenir la réparation d'une injure privée, on cherchait avec rage et perfidie à saper les prérogatives de la Ste. Eglise.

C'était bien en effet à l'Eglise de Jésus-Christ que l'on en voulait ; M. le Grand Vicaire Truteau l'avait bien compris. Aussi, en fils dévoué, il la défendit avec toute la fermeté et l'énergie dont il était capable.

Aujourd'hui, que M. Truteau n'est plus, que les années ont donné le temps aux animosités et aux passions de se calmer et permis aux hommes droits

et impartiaux de juger froidement les faits et d'apprécier leurs conséquences, la justice de la cause, au succès de laquelle il a tant travaillé, apparaît à tous évidente et palpable. Et pendant que la mémoire de M. Truteau vit dans tous les cœurs, les auteurs de la malheureuse persécution contre l'Eglise, à propos d'un excommunié, en sont réduits à avoir honte de leur triomphe qui sera toujours une flétrissure attachée à leur front.

En 1867, lors du mémorable centenaire de St. Pierre, il avait fait le voyage de la ville éternelle, député par son évêque, avec Mgr. Joseph Desautels, curé de Varennes, et M. le Chanoine Hicks, de l'évêché de Montréal. Le but de son voyage était de travailler de concert avec ces collègues, au règlement des difficultés qui existaient alors au sujet du démembrement de la paroisse de Notre-Dame. L'état actuel des choses, dit assez haut le succès qu'ils ont obtenu.

M. le Grand Vicaire Truteau, fut aussi chargé de la conduite de plusieurs communautés de cette ville, entre autres, de celle de la Providence, dont il eut la direction comme confesseur ou supérieur, pendant vingt et un ans. Les annales de cette communauté ont recueilli avec soin, les fleurs embaumées de charité et d'héroïque dévouement qu'il y a semées avec tant de profusion. Son nom demeurera inscrit dans la fondation et le développement de

leur Institut en caractères plus précieux que l'or et plus durables que le granit.

Son amour pour les pauvres et les infortunés lui faisait aimer cet asile d'un amour de prédilection. Que de fois, on le vit dans les salles des infirmes, au milieu des pauvres orphelines, auprès des malades, répandant partout la paix, ne quittant jamais une affligée sans avoir changé ses larmes en un sourire de bonheur et de consolation ; car Dieu lui avait donné à un suprême degré l'intelligence des souffrances morales, fruit naturel d'un cœur éminemment bon, compatissant et plein de la plus tendre charité.

L'œuvre des orphelines fut longtemps l'objet de son zèle. Ce fut pour leur procurer une demeure plus spacieuse qu'il fit reconstruire à ses frais, l'école St. Jacques, incendiée en 1852, pour y transporter l'orphelinat, alors relégué dans une des salles de la Maison-Mère, et c'est pour perpétuer la mémoire de ce généreux désintéressement que cet établissement prit dès lors, le nom d'*Orphelinat St. Alexis*.

L'Hôpital de Joliette le compte aussi au nombre de ses bienfaiteurs. Pour aider les Sœurs dans la construction de cet édifice, il emprunta, sous sa propre responsabilité, près de $ 4,000.00 afin d'en hâter les travaux et de procurer aux pauvres et aux malades, un nouveau refuge. Et pour toutes ces prodigalités, pour toutes ces heures de travail et

parfois de durs labeurs, il ne voulut jamais agréer aucune rétribution de la part des religieuses ; au contraire, quand ces dernières lui avaient rendu quelques services, il se faisait lui-même leur débiteur, et cela, avec une délicatesse qui voilait toute l'étendue de sa douce charité.

Au service de son vénérable évêque depuis quarante ans, il lui était dévoué corps et âme. Sa fidélité, son respect, son dévouement étaient d'autant plus grands, qu'il savait que ce digne évêque avait sans cesse les yeux fixés sur le St. Siége Apostolique pour en recevoir les doctrines et les règles de conduite. Aussi, si quelque chose eût pu troubler la paix inaltérable de cette âme si simple, si candide et pourtant si ferme dans le bien, c'eût été la lutte que soutint l'évêque pendant si longtemps, pour la défense de l'Eglise et des droits sacrés et inaliénables de son siége épiscopal. Il ne s'indignait pas, mais il gémissait ; il priait ardemment pour l'Eglise et pour l'évêque, de même que pour tous ceux qui contristaient l'un et affligeaient l'autre. C'est croyons-nous, le seul chagrin sérieux qu'il ait éprouvé dans sa vie sacerdotale, dépensée toute entière au service de l'Eglise et de son Evêque.

Le fond de son caractère était la bonté, sans mélange d'aucun fiel.

Toujours gai, toujours souriant, toujours de bonne humeur, même parmi les contrariétés, jamais on ne

le vit échapper une parole rude, ni même un mouvement d'impatience ou de mécontentement.

Il aimait à déverser sur les autres cette joie qui remplissait son cœur. Toujours doux, toujours humble, la paix de son âme brillait sur son front comme une douce auréole, elle illuminait tous les traits de cette belle figure, toujours calme et sereine.

Jamais le moindre nuage n'obscurcissait son front ; jamais aucun trouble intérieur n'altérait le calme de son expression. Il avait cet œil simple dont parle Notre-Seigneur, qui projetait sur ses traits la clarté de la franchise, la sérénité de la vertu et la candeur naïve de l'innocence.

Sa conversation enjouée était parfois agréablement assaisonnée par le sel d'une aimable plaisanterie. Toujours elle récréait, elle n'affligeait jamais.

Bon par nature, cette bonté naturelle s'était développée et embellie par sa piété, sa vie de renoncement, sa fidélité à tous ses devoirs et son amour sans bornes pour l'Eglise et son auguste Chef, le souverain Pontife. Ferme et inébranlable dans sa foi aux doctrines romaines, il avait en horreur tout ce qui, de près ou de loin, pouvait s'éloigner du respect et de la soumission à l'enseignement infaillible de la vérité. Aussi, toute doctrine, tout écrit, toute parole, toute conduite contraire à cet enseignement du Vicaire de Jésus-Christ lui répugnait instinctivement.

Tel fut M. Truteau sur les principaux théâtres où la Providence l'avait placé. Nous n'avons fait pourtant qu'esquisser à grands traits les principales actions de sa vie ; car nous dépasserions les bornes que nous nous sommes proposées, si nous voulions rapporter toutes les grandes choses accomplies par ce saint prêtre. Pendant près d'un quart de siècle, il a semé des bienfaits sans nombre, dans l'exercice du dévouement le plus sublime et dans l'apostolat de la charité la plus constante.

Se sentant atteint d'une maladie incurable, et prévoyant que bientôt il lui faudrait paraître devant le Souverain Juge, il voulut aller se préparer à ce grand passage du temps à l'éternité, dans cet Asile de la Providence, qu'il avait protégé, qu'il avait vu grandir et où il avait contribué à fonder tant d'œuvres de miséricorde. Aussi, ce fut une véritable consolation pour ces religieuses, de le recevoir pendant sa dernière maladie et de pouvoir lui prodiguer les soins les plus dévoués. Rien ne fut épargné pour obtenir sa guérison, prières, sollicitude constante, secours de l'art, tout fut mis en œuvre, mais le ciel restait inexorable. La maladie l'emporta, la mort prévalut.

Sa cruelle maladie fut l'écho de sa sainte vie. Jamais on ne l'entendit se plaindre, même au milieu de ses plus vives douleurs. Sa résignation à la volonté de Dieu, qui a toujours été un des traits

caractéristiques de sa belle âme, semblait briller alors d'un éclat plus vif. En quelqu'état qu'il se trouvât, on l'entendait toujours s'écrier : *Que Dieu soit béni ! Dieu le veut ainsi, que sa sainte volonté soit faite !* Sur le point de recevoir le St. Viatique, il renouvela sa profession de foi, remercia Sa Grandeur Mgr. Bourget et ses confrères chanoines, puis adressa quelques mots à la communauté, qui en partie réunie auprès de lui, était en proie à la plus vive douleur. Lui seul paraissait calme et serein. Et qu'avait-il à craindre lui, qui comme le divin Maître *avait passé* en faisant le bien ! Aussi, le Seigneur a-t-il été fidèle à sa promesse. Au jour mauvais, à ce jour terrible, qui fixe le sort de l'âme pour l'éternité, il l'a délivré des terreurs de la mort. Entre les bras de son Evêque, qu'il avait si fidèlement servi, avec une paix céleste, sa pleine connaissance et sans aucune agonie, il s'est endormi dans le Seigneur, calme et confiant, comme un enfant sur le sein de sa mère, le 27 Décembre, 1873.

Son corps fut exposé dans la vaste salle de communauté toute tendue de noir. Le concours immense qui se pressait auprès de ses dépouilles mortelles, prouvait assez de quelle vénération et de quel respect jouissait l'illustre défunt. Le 31, un service solennel fut chanté, par Mgr. Vinet, dans l'Eglise de la Providence. Sa Grandeur Mgr. de Birtha prononça l'oraison funèbre. Un second ser-

vice eut lieu, à la cathédrale, le 2 Janvier, après lequel le corps fut reporté à la Providence, pour y être déposé dans le caveau de cette Eglise. Trois évêques, cent vingt et un prêtres et un grand nombre de laïques formaient le triste cortége. Le chant lugubre du *Libera* raisonna une dernière fois, sous les voûtes du petit temple, où tant de fois il était venu s'agenouiller et l'on se remit en marche à travers ces corridors qu'il avait si souvent parcourus.

Arrivé à sa dernière demeure, Sa Grandeur Mgr. Bourget, au milieu des pleurs et des sanglots étouffés de la foule, qui se pressait dans le sombre caveau, prononça d'une voix émue, les paroles suivantes :

" Les rites de l'Eglise sont accomplis, nous ve-
" nons de déposer dans sa dernière demeure un
" homme des plus remarquables du pays. Le clergé
" perd un de ses ministres les plus zélés ; le peuple
" un ami dévoué ; sa respectable famille un de ses
" membres les plus chéris, et les communautés un
" protecteur et un ferme appui.

" Que pourrons-nous dire, dans notre grande dou-
" leur ? Dieu seul peut contenir les émotions qui
" se pressent dans notre âme en face de cette tombe
" qui renferme celui que nous avons aimé à tant et
" à de si justes titres. Tous comprennent comme
" moi, la perte immense que nous cause sa mort ;
" il nous était si nécessaire d'être appuyé de son
" secours, dans les temps présents ; mais Dieu dont

" les vues sont impénétrables, et qu'il n'est pas per-
" mis à la raison humaine de sonder, l'a appelé à
" lui pour le faire jouir de ses longs et laborieux
" travaux Apostoliques ! Oh ! oui, nous en avons
" la ferme conviction, il jouit de la céleste récom-
" pense ! Ce vénérable prêtre si marquant par ses
" manières pacifiques, ses paroles riches de gaieté
" et de douceur, savait se concilier les esprits et
" s'attirer les cœurs ; aussi, tout le monde l'aimait et
" l'estimait.

" Il y a quarante-un ans que je le connais inti-
" mement et je puis assurer que je ne l'ai jamais
" vu se mécontenter, ni laisser voir sur sa figure le
" moindre mouvement d'impatience ; même dans
" les circonstances les plus pénibles, il avait toujours
" un air calme et des paroles de conciliation.

" La Providence, par des vues toutes divines, a
" permis que ce prêtre vénéré fut déposé ici en at-
" tendant la construction de la cathédrale, dans ce
" même asile où tant de fois il est venu consoler et
" soulager la misère. Il est déposé au milieu de
" de ses filles de prédilection, l'on peut dire, avec
" les bonnes Sœurs de la Providence, qu'il a tant
" aimées, et qui lui ont rendu en retour un témoi-
" gnage d'amour vraiment filial. Leur douleur est
" grande, et bien juste, elle est naturelle et bien
" comprise ; mais si elles en sont visiblement pri-
" vées, elles peuvent être certaines que du haut du

" ciel, il leur continuera son bon office de père et
" de protecteur, et qu'il les suivra constamment.
" Son âme voltigera dans cet asile, et sera la gar-
" dienne de cette communauté, en ne cessant de
" demander pour elle les bénédictions de Dieu.

" Ce vénérable prêtre est déposé sous la table
" sainte de ce pieux Sanctuaire ! Aussi chaque
" Sœur pourra se dire en recevant le divin Sauveur :
" mon bon père repose du repos éternel sous ces
" marches bénies ! Puis elle fera couler le Sang
" divin dans les flammes expiatrices pour hâter sa
" délivrance, si toutefois, il lui fallait acquitter des
" dettes.

" Avant de le quitter pour toujours, nous allons
" lui demander pardon, comme l'on fait à un ami
" que l'on aime et qui part pour un lointain pays.
" Nous le demanderons aussi pour ce vénérable
" Doyen, qui a commencé son long voyage de l'é-
" ternité ! Mais il me semble l'entendre dire du
" fond de sa tombe : je crois pourtant n'avoir fait
" de peine à personne. Oh ! oui, son noble cœur
" peut en avoir une vraie conviction.

" Adieu donc ! bien cher frère, nous nous sé-
" parons de vous, visiblement, corporellement, mais
" nous vous serons unis invisiblement ; vos vertus,
" votre souvenir, votre pensée Nous poursuivront
" partout ; nos cœurs resteront collés à votre tombe,
" Nous y laissons notre affection !

" Puissiez-vous, vénérable frère, être en posses-
" sion du plus pur bonheur que vous ont mérité vos
" excellentes vertus, et Nous obtenir la grâce de
" vous aller rejoindre, à la fin de notre vie. Adieu !
" adieu donc, au revoir au ciel ! ! ! "

MONSIEUR JOSEPH OCTAVE PARÉ

M. Paré, naquit à St. Denis, le 17 de Mai, 1814. On lui donna au baptême le nom de Joseph Octave, parce que, dans les familles religieuses, on tenait à honneur de faire porter à quelqu'un des enfants, le nom de Monseigneur Plessis, qui brillait alors d'un si vif éclat sur le Siége épiscopal de Québec. C'était d'ailleurs comme un heureux présage, que la vénération des parents, pour leur premier pasteur, allait passer dans le cœur de leur enfant nouveau-né.

Cet enfant de prédilection reçut, au sein de sa respectable famille, cette éducation chrétienne qui seule peut préparer dignement le jeune homme à bien remplir les devoirs de la vocation à laquelle l'appelle la divine Providence.

Les talents remarquables et les heureuses dispositions qui se révélaient de jour en jour, chez le jeune Joseph Octave, firent croire que Dieu avait sur lui des desseins particuliers. Pour entrer dans les vues de la Providence, on l'envoya au collége de St. Hyacinthe, où il fit un cours d'études complet, à

l'exception de la dernière année, qu'il passa au séminaire de Québec. C'est dans cette dernière année qu'il fut atteint d'une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau. Il reçut les derniers sacrements au milieu des pleurs de ses camarades dont il avait déjà gagné l'affection par sa bonté, sa douceur et son urbanité. Mais Dieu qui réservait, le jeune finissant, pour le bien de son Eglise, lui rendit les forces et la santé.

Il fut aidé par son frère, M. Hubert Paré, si avantageusement connu par son zèle pour l'éducation et par sa charité pour les pauvres ; car il a puissamment contribué à recruter le clergé en lui préparant six sujets, qui aujourd'hui le servent utilement, et les communautés religieuses, en favorisant la vocation de sept de ses parentes qui s'y sont consacrées à Dieu. Il n'avait qu'un fils, et il l'a donné de grand cœur à la religion, en le laissant entrer chez les Pères Jésuites. Pour louer dignement sa charité, il suffit de remarquer qu'il était, par son zèle, et ses aumônes, l'âme de la société de St. Vincent de Paul. La conférence de St. Jacques, qui l'a eu tant d'années pour président, n'a pu oublier tout ce qu'il a fait pour lui permettre de faire ses œuvres avec bonheur et succès.

Le défunt aimait tendrement cet excellent frère ainsi que tous ses autres parents. Cela ne l'empêcha pas de porter une affection toute particulière à ses

confrères, les chanoines de la cathédrale et à tous les prêtres de ce diocèse. En retour il jouissait de l'estime et de la confiance de tous. Et les cent-cinquante prêtres, qui se pressaient autour de ses dépouilles mortelles, sont certainement la preuve la plus touchante de l'affection et de l'estime dont jouissait le regretté défunt.

Après avoir terminé ses études classiques, et à son retour de Québec, le jeune M. Paré renonça pour toujours aux espérances que le monde lui offrait et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut envoyé au collége de St. Hyacinthe et y enseigna, tout en vaquant à l'étude de la théologie, depuis l'année 1834 jusqu'à l'année 1837.

Il reçut, pendant ce temps-là, la tonsure, le 20 Septembre, 1834, des mains de Mgr. J. J. Lartigue, d'illustre mémoire, les ordres mineurs, le 11 Septembre, 1836, des mains de Mgr. de Juliopolis, et le sous-diaconat, le 30 Juillet, 1837, des mains de Mgr. Ig. Bourget. Ce fut des mêmes mains qu'il reçut, le 31 Mars, 1838, l'ordre sacré du diaconat, et quelques mois plus tard, le 22 Septembre, de la même année, l'onction sacerdotale.

Les succès qu'il obtint en enseignant ainsi les lettres humaines, se prouvent mieux par les progrès qu'il fit faire à ses élèves que par les éloges que nous pourrions en faire ici. Mgr. l'Archevêque de St. Boniface, M. N. Lavallée, curé de St. Vincent

de Paul, M. Provencal, curé de St. Césaire, le Rév. Père Trudeau, des Oblats de Marie Immaculée, s'honorent de l'avoir eu pour professeur.

Après son sous-diaconat, il fut appelé à l'Evêché de Montréal, pour travailler aux affaires du secrétariat, conjointement avec M. A. F. Truteau qui, l'année précédente (1836), avait remplacé M. Ig. Bourget, qui après avoir été secrétaire de Mgr. J. J. Lartigue, évêque de Telmesse, depuis 1821, était devenu cette même année (1837), coadjuteur du nouvel évêque de Montréal.

Il déploya, en exerçant cet important office, tant de discrétion, de prudence et d'habileté, et il sut s'y rendre si constamment utile qu'il y est demeuré jusqu'à sa mort, en prenant toutefois la place de M. Truteau, en qualité de premier secrétaire, le 5 Novembre, 1845.

Il sut, pendant tout ce temps, se conserver dans la confiance et les bonnes grâces de l'évêque, dans les jours orageux, et gagner, par sa prudence, la bienveillance des prêtres et des citoyens qui trouvaient en lui, un homme bon, affable, poli et toujours prêt à répondre à leurs demandes, sans se relâcher en rien de son dévouement pour l'évêque. Il est bon de remarquer ici, en passant, que depuis l'année 1821, qu'un évêque fut établi par le St. Siége, à Montréal, il n'y a eu que trois secrétaires. C'est assez dire que M. Paré qui, pour sa part, y a tra-

vaillé, pendant quarante-deux ans, avec tant de zèle et d'application, y avait acquis une longue expérience qui l'a rendu si utile à l'évêque et au diocèse.

Il mérita la confiance dont l'honorèrent les évêques de Montréal par sa fidélité à bien remplir, pendant ce long espace de temps, les importants devoirs devoirs de sa charge. Il y était, en effet, si assidu que, pour être toujours prêt à répondre à ce que l'on pouvait attendre de lui, il ne faisait au dehors que de très rares visites, et se tenait du matin au soir au secrétariat. C'est à cette constante assiduité que l'on attribue communément les graves infirmités qui ont commencé par le miner et ont fini par l'enlever à notre tendresse.

M. Paré était donc fixé à l'évêché, lorsque le chapitre de la cathédrale y fut établi, le 21 Janvier 1841. Ses vertus, ses talents, ses services bien connus lui avaient frayé la voie à un canonicat. Aussi y fut-il promu avec M. Manseau, M. Hudon, M. Lavoie et M. Truteau qui furent installés par Mgr. de Forbin Janson, qui, en terminant la grande retraite qu'il avait prêchée à Montréal, avait été invité à présider cette imposante cérémonie, tout-à-fait nouvelle pour cette ville. M. Quiblier, supérieur du séminaire, M. Archambault, curé de Vaudreuil, M. Caron, curé de Beauharnois, tous trois grands vicaires, entrèrent dans cette cérémonie, comme chanoines honoraires.

M. Paré n'a cessé depuis cette époque de se mon-

trer digne de son état par sa fidélité aux constitutions du chapitre, par son zèle à observer les règles canoniques, par son attrait pour l'oraison et la vie cachée qui en est la preuve la moins équivoque. L'office de primicier auquel il fut promu, le 8 Décembre 1851, lui donna les moyens et fut toujours pour lui un pressant motif de travailler avec ardeur à tout ce qui tendait à la perfection des emplois qui lui étaient confiés.

Ce fut en grande partie pour satisfaire son ardent désir de promouvoir les plus grands intérêts du chapitre qu'il se décida à faire un second pélérinage dans la ville sainte ; et cela, en grande partie pour solliciter auprès du St. Siége l'approbation des Constitutions. Il en obtint un rescrit fort élogieux dont nous donnons ci-dessous une traduction fidèle afin que chacun puisse se convaincre, que ledit chapitre a mérité beaucoup d'éloges du Chef de l'Eglise, principalement à cause de la profonde vénération dont il fait profession pour le Souverain Pontife et pour la Ste. Eglise romaine :

" Illustrissime et Révérendissime Seigneur et frère,

" Les Constitutions rédigées pour l'usage du cha-
" pitre de Montréal ont été soumises à la Sacrée
" Congrégation interprète du Concile. Or les Emi-
" nentissimes Pères et le Souverain Pontife lui-
" même, à qui rapport a été fait, comme de droit,
" les ont accueillies avec un très-grand plaisir,

" comme une preuve éclatante de dévouement et " d'affection envers le Siége Apostolique. Ils ont de " plus donné de grandes louanges au zèle remar- " quable qui s'y manifeste partout pour régler le " genre de vie des chanoines, l'observance des rè- " gles du culte divin suivant les canons et pres- " criptions de l'Eglise Mère.

De Votre Grandeur,

Rome, 6 Sept. 1851

Le serviteur dévoué,

Card. Cugiano, Pref.

A. Quaglia, Sec.

A l'évêque de
Montréal.

Ce Chapitre fut d'ailleurs l'objet de l'admiration de plusieurs évêques français qui trouvaient que l'évêque se donnait, par cette institution, des collaborateurs dévoués qui consentaient à lui vouer leurs talents, leurs veilles et leurs travaux, sans autre rémunération que l'habit et la vie, et consentaient à mener la vie commune et à vivre sous le même toit, pour être toujours prêts à l'assister dans le Gouvernement du diocèse.

M. Paré, toujours animé comme il l'était du véritable esprit qui fait les bons chanoines, était dévoré de zèle pour le culte divin et travaillait sans relâche pour que les saints offices fussent célébrés avec cette décence, cette régularité, cette pompe qui

frappent les sens et pénètrent l'âme de respect, de foi et de piété.

A cette fin, il fit une étude particulière des saintes cérémonies et des rites sacrés prescrits par l'Eglise, et composa quelques petits ouvrages sur cet important sujet pour en faciliter aux autres l'intelligence. Il prenait un soin tout particulier pour que les fonctions religieuses se fissent avec grâce et dignité, afin qu'elles fussent comme le sceau de la foi et les images de la piété.

On remarquait que tout ce qui était à son usage était très-propre, mais simple et modeste. Mais dès qu'il s'agissait de la décoration des églises, de la parure des autels et des ornements du culte, il n'y avait rien d'assez beau ni d'assez précieux. Il faisait régner en tout cela le bon goût qui lui était naturel. Il mettait là ses plus chères délices ; aussi, toutes les fêtes et solennités de l'Eglise étaient les plus beaux jours de sa vie ; et son plus grand bonheur était de contempler le spectacle des saints offices, quand ils étaient bien servis et bien chantés.

Doué d'une voix remarquable et vraiment providentielle, et avec le zèle qui l'animait pour le culte de la divine Majesté, il était en tout temps et dans tous les offices l'âme du bon chant et de la belle musique. Les amateurs aimaient à partager ses religieux efforts pour donner aux offices de la cathédrale la solennité qui convient dans cette église

mère. Ce fut au moyen de ses zélés amateurs qu'il put suppléer à tout ce que les ressources de cette église ne lui permettaient pas de dépenser pour rétribuer convenablement les chantres qu'il lui aurait fallu prendre à gages.

On doit à son zèle pour le bon chant, la nouvelle édition des livres qui sont maintenant en usage dans le diocèse et qui s'est répandue dans quelques diocèses étrangers. Elle fut faite avec le plus grand soin ; et le *Rite romain* a été comme la boussole qui en a dirigé toutes les opérations. Les rubriques qui y sont marquées sont en tout conformes aux règles de l'Eglise-Mère. On y trouvera d'ailleurs des pièces de chant en usage à Rome, qu'il serait difficile de de trouver ailleurs.

Pour en revenir à la voix dont M. Paré fit toujours un si saint usage, on a toujours remarqué avec étonnement qu'elle ne vieillissait pas, quoiqu'il ne la ménageât nullement. Loin de là, on a toujours été surpris de voir, que, jusqu'à la fin de sa vie, (il est mort à 64 ans) cette voix était aussi sonore, aussi harmonieuse, aussi onctueuse et pénétrante que dans ses jeunes années. Il est bien permis d'en conclure que Dieu a daigné, par là, récompenser ici-bas, son bon et fidèle serviteur de son zèle à célébrer ses louanges, en attendant qu'il l'introduisit dans l'assemblée des justes où il va mêler sa voix à celle des anges et des saints qui sont couronnés dans la

gloire. Puissent aussi les échos de cette belle voix, se répéter ici-bas, dans nos villes et nos campagnes, jusqu'à la fin des temps. Car la mémoire du juste avec tout ce qu'il a fait pour l'honneur de la divine Majesté ne saurait périr.

Enfin, le zèle dont M. Paré a été dévoré pour la maison de Dieu s'est singulièrement manifesté par les efforts constants qu'il a faits pour réparer les ruines de l'ancienne cathédrale, incendiée le 8 Juillet 1852.

Dans les appréciations de cet homme qui s'était exercé à voir les grandeurs de la religion dans la majesté de ses augustes cérémonies, dans la somptuosité de ses temples et dans la magnificence de son culte, il fallait, à Montréal, une cathédrale, qui, par ses larges proportions, par la perfection de son architecture et par les décorations de son intérieur, pût être un spectacle aux étrangers comme aux citoyens, aux protestants comme aux catholiques, aux ennemis comme aux amis de l'Eglise, et être une nouvelle preuve que la religion est amie des beaux arts et sait les exploiter à l'avantage des pauvres comme des riches, des ignorants comme des savants, des petits comme des grands.

D'énormes difficultés, comme on le sait, s'opposaient à l'exécution de ce plan, l'évêché, presque ruiné par l'incendie de 1852, se trouvait dans l'impuissance de se charger de cette dépense. Une mul-

titude de bonnes œuvres qui intéressaient vivement la charité et l'éducation, paralysaient les projets de reconstruction, ôtaient même l'idée d'y penser. Des misères de tous genres, qui absorbaient les aumônes des gens charitables, faisaient présager le non succès de cette grande entreprise. Il ne s'agissait en effet, de rien moins que doter Montréal d'une église de Rome, celle de St. Pierre sur des proportions rétrécies.

Cependant cette église a été commencée et s'élève graduellement comme par enchantement, grâce aux généreuses offrandes du clergé et des communautés, aux larges souscriptions des citoyens riches, aux collectes mensuelles des églises qui permettent aux pauvres, aux veuves et aux orphelins d'offrir leur obole, aux quêtes annuelles des paroisses qui font, par ce moyen, couler des ruisseaux qui, en se réunissant, forment des fleuves vivifiants pour arroser cette petite plante qui fut jetée en terre, il n'y a encore que peu d'années.

Tout le monde comprend que ce n'est pas sans beaucoup de peines que ce grand mouvement a pu s'opérer et devenir presque général. L'on sait, en effet, qu'il a fallu l'action de beaucoup de personnes zélées pour le faire naître, le continuer, en l'empêchant de s'arrêter. Aussi la religion, qui s'honore de cette grande entreprise, bénira-t-elle jusqu'aux derniers temps ceux et celles qui, pour la faire

réussir, se sont mis à contribution avec tant de bonne volonté.

Mais la justice et la vérité obligent de révéler ici qu'un des principaux agents a été M. Paré qui, sans sortir de son secrétariat, a su et a pu exercer une si grave influence sur le clergé d'abord, et ensuite sur les citoyens et les communautés. Car tout en rendant à chacun le juste éloge qu'il mérite pour la part qu'il a bien voulu prendre à cette œuvre diocésaine et vraiment monumentale, on ne peut s'empêcher, pour peu que l'on fasse attention à tout ce qui s'est passé, de reconnaître que M. Paré y a eu une très-large part, par son zèle, son influence, ses peines et sa sollicitude. Il s'y est donné tout entier. Or, comme on le sait, on donne beaucoup, quand on se donne soi-même, comme a fait ce regretté chanoine, quoiqu'il n'ait pu y mettre un centin. Il était, en effet, si pauvre des biens de ce monde que, quand à la veille de sa mort, on lui a parlé de faire son testament, il n'a fait que sourire.

Quoiqu'il en soit, à l'heure qu'il est, cette église apparaît et se montre avec ses immenses proportions et sa magnifique construction, qui laissent à penser que, lorsque dans quelques années elle aura reçu son couronnement, elle fera honneur à cette ville et à ce diocèse qui l'auront élevée à frais communs, et prouvera une fois de plus encore que la religion catholique sait faire de grandes œuvres, en

inspirant à ses enfants le zèle de la maison de Dieu.

Pour mettre le dernier comble à ce grand et majestueux édifice, il manquera quelque chose ; savoir, la coopération de M. Paré dont les sages directions étaient si justement appréciées par les habiles architectes qui en ont conduit les travaux, et par les industrieux ouvriers qui les ont si fidèlement exécutés. Il ne sera plus là, ce dévoué coopérateur à ce beau et intéressant monument, pour suggérer ses plans de décoration et d'ornementation qui doivent en faire un ouvrage accompli. Mais non, il y sera, car ses restes mortels y reposeront en paix, et son corps sera ombragé par le dôme qui doit couronner cette cathédrale en construction. Son âme, tout en jouissant du bonheur éternel, sera aussi là pour protéger la maison terrestre qu'elle a habitée, pendant son pélérinage dans ce lieu de misère. Sa voix, qui si souvent se fit entendre aux oreilles du corps, dans l'ancienne cathédrale, se fera entendre aux oreilles de l'âme, dans la nouvelle, pour continuer et achever l'ouvrage commencé.

Cette tombe qui, hélas ! s'est ouverte beaucoup trop vite, ne saurait être muette. Il en sortira de sombres mais saisissants échos qui rediront les paroles et les faits qui se rattachent à la vie de cet homme de bien qui ne vécut que pour honorer et faire honorer la religion. Tous ceux qui s'en approcheront, pour l'arroser de leurs larmes, se recueilleront pour rappeler

leurs souvenirs. Ces souvenirs seront autant de voix éloquentes qui exciteront les cœurs généreux et compatissants à mettre la dernière main à cette grande et belle œuvre.

" O vous tous, mes bons amis, ou plutôt les bons " amis de Dieu, de l'auguste Vierge Marie, de tous " les anges et de tous les saints, soyez attentifs à " mon humble prière ; n'oubliez pas celui qui vous " aima tant et que vous avez bien voulu honorer de " votre amitié. Croyez-le, en faisant cette excellente " œuvre, vous répandrez sur ma tombe une rosée " salutaire et rafraîchissante, et vous vous ouvrirez " la porte du ciel où un verre d'eau froide donné au " pauvre, pour l'amour de Dieu, ne saurait demeu- " rer sans récompense. "

Il nous reste enfin à remarquer que cette vie si sainte et si pleine de mérites s'est paisiblement terminée, le 20 Janvier, 1878, vers les onze heures et demie de la nuit, au milieu des prières qui se faisaient par ceux et celles qui assistaient en grand nombre à sa bienheureuse mort en faisant entendre leurs soupirs et leurs gémissements, et qui avaient le ferme espoir que l'auguste Vierge, St. Joseph, les anges et les saints étaient descendus du ciel pour recueillir son âme et la présenter au tribunal du Souverain Juge.

Qu'il repose en paix cet homme juste et qu'il prie pour nous !

M. FRANÇOIS-XAVIER ROMUALD MERCIER.

M. François-Xavier, Romuald Mercier était natif de la paroisse de St. Roch de l'Achigan, et devait le jour à un cultivateur à l'aise, respectable et religieux. Il fut envoyé, bien jeune encore, au collége des Messsieurs de St. Sulpice, à Montréal, et y fit sous leur direction un excellent cours d'études. Dès sa jeunesse, il se fit remarquer parmi ses compagnons d'étude par son esprit de sociabilité et par une cordialité dans ses rapports qui attirait tout le monde à lui. Quand il eût achevé ses études, il fut employé comme professeur dans la même maison, en même temps qu'il étudiait la théologie sous le vénérable M. Roque, qui dirigeait alors le collége de Montréal. Elevé à la prêtrise en 1830, M. Mercier fut d'abord nommé au vicariat de St. Antoine, Rivière Chambly, sous le regretté M. Alinotte.

En 1831, il fut envoyé comme Missionnaire à Madawaska. Au retour de ses missions, en 1835, il fut nommé curé de St. Martin, poste qu'il occupa jusqu'en 1839 alors qu'il fut transféré à St. Vincent de Paul. Partout M. Mercier sut se faire aimer et respecter par ceux avec lesquels il fut en rapport. Simple dans ses manières, et sans prétention, il avait le talent de se faire à tous, sans que jamais la familiarité le fit descendre au-dessous de la dignité de son état. M. Mercier fit du bien partout

où il passa, mais la paroisse de St. Vincent de Paul, surtout, fut l'objet de sa bienfaisance. Il a puissamment contribué à la doter de ce splendide établissement pour l'éducation des jeunes demoiselles, que dirige avec tant de succès les Dames du Sacré-Cœur. Il donna dans ce but, aux religieuses, une très-belle terre qui offre aux jeunes personnes une source de joies suaves par la beauté de son site et ses délicieuses promenades.

En 1847, Monseigneur de Montréal, appréciant le mérite et les qualités de ce digne Prêtre, l'appela auprès de sa personne. Au mois de Décembre, de la même année, il fut promu au grade de chanoine avec le titre d'archidiacre. Dans sa nouvelle position, M. Mercier se montra ce qu'il avait toujours été, simple, affable et plein d'une aimable gaité. Il s'acquittait de ses fonctions d'archidiacre avec le tact et l'esprit de conciliation que requiert cette charge. Il présidait avec beaucoup de succès la nombreuse société de tempérance de Montréal, et malgré ses nombreuses occupations, il prêtait encore ses services comme confesseur, à près de deux mille personnes. La perte de M. Mercier ne pouvait donc manquer d'être vivement sentie. Aussi, sa mort a-t-elle jeté dans le deuil, ses supérieurs et ses confrères de l'Evêché ; toute cette partie de la ville qui était surtout l'objet de ses travaux, et ses confrères par tout le diocèse.

Le défunt a succombé le quatrième jour, d'une maladie aiguë, à l'âge de 44 ans. Ses restes mortels ont été inhumés dans la cathédrale, sous la stalle de l'Archidiacre.

Nous ne saurions mieux compléter cette notice, qu'en reproduisant ici les paroles de la circulaire par laquelle Mgr. Bourget annonçait à son clergé la mort de M. Mercier.

" Monsieur,

J'ai la douleur de vous annoncer la mort de M. Mercier, arrivée ce matin, à neuf heures et demie. Il serait superflu de faire ici l'éloge de ce digne prêtre, puisque l'estime générale que lui ont toujours portée le clergé et le peuple de ce diocèse est pour sa mémoire un témoignage plus honorable que les discours. Mais je dois remplir, en annonçant une mort si inattendue pour Nous comme pour vous, un devoir sacré en vous transmettant les dernières paroles que j'ai entendues sortir de sa bouche. C'était lorsqu'il était sur le point de recevoir le St. Viatique, et quatre heures avant de passer à une vie meilleure, qu'il proférait ces paroles avec toute la foi et l'onction d'un bon prêtre. " O mon Dieu! Je suis sur le point de vous recevoir, et c'est bien probablement pour la dernière fois. Je vous demande pardon de n'avoir pas toujours vécu avec la ferveur d'un bon prêtre, et de n'avoir pas toujours célébré la sainte

messe avec la piété et la préparation que j'aurais dû apporter à une action si sainte. Mais vous êtes si bon que vous me pardonnerez mes innombrables négligences, et toutes les fautes que j'ai commises, surtout depuis que je suis prêtre. Maintenant venez à moi, quoique je ne sois qu'un pécheur, et remplissez-moi des grâces dont j'ai un si pressant besoin pour paraître devant Vous avec confiance. Je demande pardon à tous mes confrères de l'Evêché, pour toutes les peines que j'aurais pu leur causer. Je demande pardon à tous les prêtres du diocèse, pour ne les avoir pas édifiés par une conduite plus sacerdotale. Je demande pardon à toutes les paroisses où j'ai exercé le saint ministère, pour n'avoir pas été assez zélé pour le salut des âmes confiées à mes soins. Hélas ! ma vie a été si lâche et si tiède dans votre service. Daignez, Monseigneur, faire connaître à tous mon sincère repentir et le désir que j'ai de réparer toutes mes fautes. " Après avoir reçu la Ste. Communion, ce juste mourant, était tellement inondé de consolations qu'en recevant la bénédiction du St. Sacrement, il joignit les mains en s'écriant ; " Seigneur, que je suis heureux ! que je suis heureux de vous avoir reçu! Ah ! je vous en prie, venez, venez encore avant que je meure. "

(*Mélanges Religieux.*)

MONSEIGNEUR AUGUSTIN MAGLOIRE BLANCHET

Monseigneur A. M. Blanchet, premier évêque de Nesqualy, Etats-Unis, est né le 22 Août 1797, à St. Pierre, Rivière du Sud, diocèse de Québec. Entré, en Octobre 1810, au petit séminaire de Québec, il terminait son cours d'études en 1817 et embrassait la carrière ecclésiastique. Deux ans plus tard, le 21 Novembre 1819, il était fait sous-Diacre et Diacre, huit jours ensuite. Au mois de Juin 1821, Monseigneur Plessis lui conférait l'ordre sacré de la prêtrise. Il fut de suite nommé Desservant de St. Ambroise, et quelques mois après Vicaire de St. Gervais ; puis fut envoyé l'année suivante comme Missionnaire aux îles de la Madeleine et de Chétican. En 1824, il passa au Cap Breton où il demeura deux ans. Rappelé en 1826, on lui confia la cure de Ste. Luce et de St. Jean Dorchester, diocèse de Montréal. En 1828, il devint curé de l'Assomption, autrefois St. Pierre du Portage, poste qu'il occupa jusqu'en 1830, alors qu'il fut transféré à la cure de St. Charles et de St. Marc. Durant les troubles de 1837, il fut fait prisonnier au feu de St. Charles, conduit à la prison de Montréal et finalement élargi le 31 Mars 1838. Quelque temps après ces évènements, il était nommé curé de Soulanges.

Appelé en 1842 à l'Evêché de Montréal, il devint chanoine titulaire le 21 Janvier 1844. Le St. Siége

ayant érigé en 1845, les diocèses de Walla-Walla, de Fort-Hall et de Colville, dans l'Orégon, Mgr. Blanchet fut nommé évêque de Walla-Walla, le 28 Juillet 1846. Le 27 Septembre suivant, il recevait la consécration épiscopale dans la cathédrale St. Jacques de Montréal, des mains de Sa Grandeur Mgr. Bourget. En même temps il était nommé Administrateur des diocèses de Fort-Hall et de Colville.

En 1850, il transféra son siége de Walla-Walla à Nesqualy.

Il assista en 1866 au concile de Baltimore avec son frère, l'Archevêque d'Oregon City.

En 1879, il donna sa résignation qui fut acceptée, et le St. Siége le nomma Evêque d'Ibora *in partibus infidelium*. Mgr. Blanchet a pris sa retraite à l'Hôpital St. Joseph, tenu par les Sœurs de la Providence, au Fort Vancouver.

MONSIEUR VENANT PILON

M. V. Pilon, né à Ste. Geveviève de Montréal, le 27 Février 1822, était fils de Pierre Pilon et de Hélène Loisel. Il dut à la générosité et à la protection bienveillante de M. Louis Marie Lefebvre, curé de Ste. Geneviève, de pouvoir faire un cours d'études complet, au collége de l'Assomption. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il n'hésita pas à embrasser cette carrière ; il prit la soutane et devint

professeur de philosophie et de mathématiques, dans la même maison.

Ordonné prêtre à Montréal, le 20 Décembre 1845, il fut quelque temps après nommé directeur du collége de Chambly. Mgr. Bourget, voulant l'attacher à son service, l'appela à l'Evêché, et en 1847, il le créait chanoine titulaire de la cathédrale de St. Jacques de Montréal. Sa principale oocupation comme chanoine, fut d'annoncer la parole de Dieu, genre dans lequel il obtint de grands succès. Il prit aussi une large part à l'établissement des Sœurs de la Miséricorde, qu'il desservit, comme chapelain, avec un grand dévouement et dont il fut supérieur durant plusieurs années. Miné depuis longtemps par une maladie de poitrine, il mourut à l'Hospice St. Joseph, à Montréal, à l'âge de 38 ans, le 30 Novembre 1860. Son corps repose dans les voûtes de la communauté des Sœurs de la Miséricorde.

MONSEIGNEUR JOSEPH LAROCQUE

Mgr. J. Larocque est né à St. Joseph de Chambly, diocèse de Montréal, le 28 Août 1808. Dans le cours de l'automne de 1821, il entra au séminaire de St. Hyacinthe pour y faire son cours classique qu'il termina en 1829. Il embrassa la carrière ecclésiastique et devint professeur dans la même maison.

Ordonné prêtre, le 15 Mars 1835, il continua à

professer jusqu'en 1840, alors qu'il fut nommé supérieur du séminaire en remplacement de M. Prince appelé à l'Evêché de Montréal. Il occupa cette charge jusqu'en Septembre 1847, puis fut appelé à l'Evêché de Montréal, par Mgr. Bourget, qui le créait chanoine de sa cathédrale, l'année suivante.

Tout en s'acquittant de ses fonctions de chanoine, il donna ses soins à différentes communautés de la ville, et rédigea, pendant plusieurs années les " Mélanges Religieux ". Dans l'automne de 1851, il partit pour Rome, accompagnant Mgr. Prince. Le 8 Juin 1852, Mgr. Prince ayant été transféré au nouvel évêché de St. Hyacinthe, M. Joseph Larocque fut nommé, le six Juillet suivant, par N. S. Père le Pape, Pie IX, évêque de Cydonia et coadjuteur de Mgr. Bourget *cum futura successione.* Son Sacre eut lieu dans l'église de Chambly, le 28 Octobre 1852. Deux fois, il fut nommé administrateur en l'absence de Mgr. Bourget.

Par une bulle en date du 22 Juin 1860, il fut transféré au Siége de St. Hyacinthe dont il prit possession le 3 Septembre suivant.

Pour réaliser le désir de son illustre prédécesseur, il jeta les fondements d'une nouvelle communauté religieuse, les Sœurs du Précieux-Sang. Ce fut le 14 Septembre 1861, que la nouvelle communauté fut installée à St. Hyacinthe.

En 1862, Mgr. Larocque fit le voyage de Rome,

et assista à la canonisation des martyrs Japonais, C'est pendant ce voyage, qu'il fut nommé assistant au Trône Pontifical et qu'il reçut le titre de citoyen Romain.

Le 31 Juillet 1866, pour raison de santé, et avec la permission du St. Siége, il abandonnait l'administration du diocèse entre les mains de son successeur, Mgr. Charles Larocque, et se retirait à St. Hyacinthe même, chez les religieuses du Précieux-Sang, où il demeure encore. Le 15 Janvier 1867, le St. Père le nomma à l'Evêché de Germanicopolis " *in partibus infidelium.* "

MONSIEUR LOUIS THÉODORE PLAMONDON

M. L. T. Plamondon est né à St. Hyacinthe, le 22 Janvier 1812, de Louis Plamondon et de Josephte Cordeau. Il étudia au collége de St. Hyacinthe et embrassa la carrière ecclésiastique. Ordonné prêtre, le 23 Décembre 1843, il devint économe et procureur de l'Evêché.

En 1851, Mgr. Bourget le créa chanoine titulaire de sa cathédrale. Miné depuis longtemps par une maladie sérieuse, il dut quitter l'Evêché pour aller se faire soigner à l'Hôtel-Dieu, où il mourut quelque temps après, le 5 Mars 1882. Son corps repose dans l'église de l'Hôtel-Dieu, sous le maître-autel. M. Plamondon était primicier du chapitre.

MONSIEUR HYPOLITE MOREAU

M. H. Moreau est né à St. Luc, le 8 Mars 1815, de Raphaël Moreau, cultivateur, et de Marguerite Tremblay. Après avoir fait son cours d'études au collége de St. Hyacinthe, il prit la soutane, en Septembre 1836, et le 16 Mars 1839, il fut ordonné prêtre, à Montréal, par Mgr. Ig. Bourget.

Il commença l'exercice du St. Ministère dans les missions sauvages de Témiscamingue, des Allumettes et d'Abbitibi, en même temps qu'il donnait ses soins aux nombreux travailleurs des chantiers qui se faisaient dans ces parages. En Octobre 1844, il fut rappelé et nommé curé de St. Joseph des Cèdres, puis transféré le 25 Février 1848, à la cure de St. Eustache. Dans l'intervalle, il était venu généreusement porter secours aux prêtres de Montréal, lors du typhus de 1847. Le 7 Février 1853, il quitta sa cure de St. Eustache pour entrer à l'évêché de Montréal, à la demande de Mgr. Bourget.

Le 18 Mai 1854, il devint chanoine titulaire. Entre autres charges, il exerça longtemps celle d'Archidiacre, et le 21 Janvier 1873, il fut nommé vicaire général du diocèse en remplacement de M. A. F. Truteau, décédé. Soit comme Archidiacre, soit comme Grand Vicaire, M. Moreau se montra habile, prudent et sage. Sous ce rapport il rendit de réels services à son Evêque.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu n'oublient pas non plus les services qu'il leur a rendus par son habileté et son dévouement à mettre de l'ordre dans la question de leurs biens temporels.

Frappé subitement d'une congestion cérébrale, le 13 Juin 1880, à l'Evêché de Montréal, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il mourut, le 30 Juillet de la même année. Son corps a été déposé dans les caveaux de la cathédrale St. Pierre en construction.

MONSEGNEUR P. ADOLPHE PINSONNAULT

Mgr. P. A. Pinsonnault, évêque de Birtha, est né à St. Philippe, le 23 Novembre 1815. Aprés avoir terminé son cours d'études au collége de Montréal, il embrassa la carrière ecclésiastique et alla étudier la théologie à Paris, chez les Messieurs de St. Sulpice. Ordonné prêtre à Paris, le 19 Décembre 1840, il entra à St. Sulpice et devint membre de leur maison. En Octobre 1849, il quitta la communauté pour entrer à l'Evêché de Montréal, et le 29 Septembre 1851, Monseigneur Bourget le créait chanoine titulaire de sa cathédrale.

Pendant son passage à l'Evêché, comme chanoine, Mgr. Pinsonnault fit principalement les fonctions d'Archidiacre, poste auquel il fut promu le 27 Décembre 1851. Le 18 Avril 1854, le chapitre le nomma son représentant au second concile de Québec.

Le St. Siége ayant érigé un nouveau siége épiscopal à London, dans le Haut Canada, Mgr. Pinsonnault y fut promu, et fut sacré évêque dans l'Eglise St. Jacques de Montréal, le 18 Mai 1856, par Mgr. Charbonnel. Le 29 Juin suivant, il prit possession de son Siége qu'il transféra à Sandwich, le 2 Février 1859.

Le 22 Décembre 1866, ayant donné sa résignation, il se retira dans le diocèse d'Albany, qu'il quitta peu après pour se fixer auprès de Mgr. Vinet, curé du Sault-au-Récollet.

Depuis plusieurs années, Mgr. Pinsonnault vit retiré à l'Evêché de Montréal.

MONSEIGNEUR EDOUARD-CHARLES FABRE

Monseigneur E. C. Fabre est né à Montréal, le 28 Juin 1827. Il eut pour père Edouard-Raymond Fabre, libraire, et pour mère Luce Perrault. Après avoir étudié quelques années au séminaire de St. Hyacinthe, il partit pour l'Europe et alla faire son cours de Philosophie chez les Messieurs de St. Sulpice à Issy. Il embrassa la carrière ecclésiastique et fut tonsuré à Paris, le 17 Mai 1845, par Mgr. Affre.

De retour en Canada, il fut ordonné prêtre à Montréal, le 23 Février 1850. Il demeura à l'Evêché, comme chapelain du chapitre, puis fut envoyé quelques temps après comme vicaire à Sorel.

Nommé en 1852, curé de la Pointe-Claire, il était de nouveau appelé en 1854, à l'Evêché de Montréal où il reprit la charge de chapelain. En 1855, Monseigneur Bourget le créa chanoine titulaire de sa cathédrale. Pendant son séjour à l'Evêché, Mgr. Fabre fut principalememt occupé du ministère de la prédication et des confessions.

Montréal attirait alors dans son sein un grand nombre de jeunes gens, à raison de sa position, de son commerce, et des moyens qu'il leur offrait de s'établir convenablement. Mgr. Fabre employa son activité et son influence à les rechercher et à les ramener à Dieu, lorsqu'ils s'en éloignaient ; et les nombreux jeunes gens de toutes les professions et de toutes les conditions, qui se pressaient autour de son confessionnal, dit assez haut le succès qu'il obtint. Il fut longtemps directeur de plusieurs associations de bienfaisance, entre-autres, de la belle et nombreuse association de l'union St. Joseph.

Le premier Avril 1873, le St. Siége jeta les yeux sur lui pour en faire le coadjuteur de Mgr. Ignace Bourget, et le préconisa comme tel, avec le titre d'Evêque de Gratianopolis, avec droit de succession au Siége de Montréal. Il fut sacré à Montréal, le premier Mai 1873, dans l'Eglise du Gésu, par Mgr. Taschereau, Archevêque de Québec. Par suite de la résignation de Mgr. Bourget, il devint Evêque de Montréal, le 11 Mai 1876, et le 19 Septembre sui-

vant, il prenait possession de son Siége qu'il occupe encore.

MONSIEUR PAUL LEBLANC

M. P. Leblanc est né à St. Denys, le 18 Juillet 1827. Il eut pour père Louis Leblanc et pour mère Sophie Paré. Après avoir fait au collége de St. Hyacinthe, un cours d'études complet qu'il termina au mois de Juillet 1847, il embrassa la carrière ecclésiastique.

Le 29 Septembre 1850, il reçut l'ordre sacré du Sous-Diaconat, et le 6 Octobre suivant celui du Diaconat. Huit jours plus tard, Mgr. Bourget lui conférait l'ordre sacré de la prêtrise. Il entra de suite à l'Evêché et fut employé à la rédaction des *Mélanges Religieux* jusqu'au huit Juillet 1852.

Il fut appelé ensuite au sous-secrétariat, où il travailla jusqu'en 1857. Nommé à cette époque, procureur de l'Evêché, il garda ce poste jusqu'en 1869. Dans l'intervalle, le 9 Janvier 1860, Mgr. Bourget l'avait créé chanoine titulaire, de la cathédrale. Le 13 Février 1871, il fut nommé à la charge de Pénitencier du chapitre dont il est secrétaire depuis 1854. M. P. Leblanc demeure encore à l'Evêché de Montréal où il s'occupe surtout du ministère de la prédication et de la confession.

MONSIEUR ETIENNE HYPOLITE HICKS

M. E. H. Hicks est né à Ste. Marie de la Beauce, le 19 Juin 1823, de Etienne Hicks et de Marie Alexandre. Après avoir fait son cours d'études au collége de Nicolet, il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 15 Février 1846. Il fut successivement vicaire à Sorel, à St. Lin à St. Valentin, puis nommé, en 1847, Desservant de Lacolle. Quelque temps après, il passa au vicariat de Chambly, puis fut envoyé comme missionnaire, en 1848, dans les cantons de l'Est, à Stukley et Ely. Il fut rappelé l'année suivante, et desservit successivement les paroisses de l'Ile Bizard, de St. Bruno, de St. Grégoire le Grand, puis fut transféré de cette dernière place à la desserte de Longueuil en 1850. Nommé curé de St. Roch, en 1855, il abandonna sa cure, en 1857, pour entrer à l'Evêché de Montréal, où il fut appelé à remplir les fonctions de chapelain. En 1860, Mgr. Bourget lui conféra le titre de chanoine de sa cathédrale. En 1867, il fit le voyage de Rome, délégué avec le Grand Vicaire Truteau et Mgr. Joseph Désautels, pour affaires concernant la division de la paroisse Notre-Dame.

Durant son séjour à l'Evêché, M. Hicks, fut principalement occupé au chant, à la prédication, aux archives et à la bibliothèque. Il eut en outre à remplir la charge si importante de chapelain dans plu-

sieurs communautés, au Bon-Pasteur, à la Providence, à la Maternité dont il fut aussi le supérieur. Dans le procès de canonisation de la Vénérable Mère Bourgeois, il fut nommé promoteur et actuellement il agit comme juge.

Au mois d'Octobre 1879, il quitta l'Evêché, tout en conservant son titre de chanoine, pour se retirer au presbytère de St. Henri des Tanneries, où il s'occupe de la direction spirituelle des frères des Ecoles Chrétiennes et des Sœurs de Ste. Anne. Il fut nommé dernièrement, chanoine honoraire de *Chartres*.

MONSIEUR LOUIS EDMOND MOREAU

M. L. Ed. Moreau naquit à Repentigny, le 18 Août 1834, de Benjamin Moreau et d'Angélique Lareau. En 1852, après un cours d'études complet au collége de l'Assomption, il embrassa la carrière ecclésiastique et devint professeur dans la même Institution. En 1856, quoique ecclésiastique, il fut appelé à l'Evêché. Ordonné prêtre le 19 Mars 1859, il devint l'année suivante, chapelain du chapitre de la cathédrale. En 1869, Mgr. Bourget le créait chanoine titulaire.

Durant son passage à l'Evêché, M. Moreau fut successivement directeur de l'orphelinat St. Alexis, de l'école St. Jacques, de l'académie St. Antoine,

de la maison de Réforme, de l'Archiconfrérie du St. Cœur de Marie, de l'œuvre de la Propagation de la Foi, de l'œuvre des Tabernacles et de l'œuvre de St. François de Sales.

Il fut en outre chapelain de l'union de St Michel des Saints, de la société bienveillante de Notre-Dame de Bonsecours, et de l'union Allet. Il dirigea plusieurs sociétés de colonisation entr'autres celle constituée pour la fondation de Piopolis par les zouaves Pontificaux et fui, jusqu'à son départ de l'Evêché, secrétaire de la société de colonisation du diocèse de Montréal. En 1875, le Gouvernement le nomma commissaire d'écoles pour la ville de Montréal et lui fit le même honneur en 1878.

M. Moreau fit cinq fois le voyage de Rome. En 1868 avec le premier détachement des Zouaves Pontificaux ; en 1869 avec le cinquième ; en 1870 avec le septième. En 1882 il accompagna Mgr. Laflèche en qualité de secrétaire. Au mois d'Octobre 1879, il quitta l'Evêché et devint curé de St. Barthélemi où il demeure encore.

MONSIEUR GODEFROID LAMARCHE

M. G. Lamarche est né le 8 Septembre 1831, à Ste. Anne du Bout de l'Ile, de Joseph Petit dit Lamarche et de Elizabeth Booth. Après avoir étudié quelques années au séminaire de Ste. Thérèse, il alla terminer son cours au collége de St. Hyacinthe.

Il embrassa l'état ecclésiastique et demeura comme professeur dans la même maison. Ordonné prêtre le 11 Octobre 1857, il continua à enseigner jusqu'en 1861, alors qu'il fut appelé à l'Evêché de Montréal où il fit les fonctions de chapelain. Le 27 Juin 1869, Mgr. Bourget lui conféra le titre de chanoine titulaire. Pendant son séjour à l'Evêché, il desservit tour-à-tour, comme chapelain les Dames de l'externat du Sacré-Cœur, ainsi que les religieuses du Bon-Pasteur et de la Miséricorde. A différentes époques il fut nommé supérieur des Sœurs de la Miséricorde, du Bon-Pasteur et de l'Hôtel-Dieu. Il fut le directeur du journal le " Nouveau-Monde " et son rédacteur conjoint depuis sa fondation 1867, jusqu'au premier Juillet 1876. Le 24 Octobre 1876, il fut nommé théologal et chargé en même temps de l'examen des jeunes prêtres.

Le 25 Décembre 1877, Mgr. Fabre lui confia l'importante charge de Visiteur des différentes maisons d'éducation du diocèse. Nommé notaire Ecclésiastique, pour le procès de canonisation de M. Olier, il occupa plus tard la même charge pour celui de la Vénérable Marguerite Bourgeois. Lors du sixième concile Provincial de Québec, il assista aux séances en qualité de représentant du chapitre de Montréal. Au mois de Mai 1879, il quitta l'Evêché pour accepter la cure de St. Bruno qu'il dessert encore.

MONSIEUR JOSEPH SÉGUIN

M. Joseph Séguin né à Rigaud, le 13 Décembre 1827, est fils de Pierre Séguin et de Adélaïde Sabourin. Il fit son cours d'études au séminaire de Ste. Thérèse. Ayant terminé en 1846, il embrassa la carrière ecclésiastique. Le 20 Juillet 1851 il entrait dans les ordres sacrés, et recevait le sous-diaconat des mains de Monseigneur Bourget, dans l'ancienne cathédrale de St. Jacques ; huit jours plus tard, il était fait diacre et le trois Août suivant, il était ordonné prêtre. Après deux ans de vicariat à Vaudreuil, il fut nommé en 1853, curé de St. Louis de Gonzague, puis fut transféré l'année suivante à la cure de Verchères qu'il garda jusque dans l'automne de 1873, époque à laquelle il quitta sa paroisse pour entrer à l'Evêché de Montréal.

Le 18 Décembre 1874, Mgr. Bourget le créait chanoine de sa cathédrale. Pendant son séjour à l'Evêché, il eût à remplir les fonctions d'Archidiacre, et fut successivement supérieur des Sœurs de Jésus-Marie et de la Miséricorde.

En 1877, il donna sa démission comme chanoine, quitta l'Evêché, et le 14 Septembre de la même année, il était de nouveau nommé à la cure de Verchères, où il est encore curé.

MONSIEUR JOSEPH-LOUIS MONGEAU

Mgr. J. L. Mongeau, fils de Pierre Mongeau et de Euphémie Sénécal, est né à Verchères le 10 Juillet 1835. Après avoir fait son cours d'études au séminaire de St. Hyacinthe, il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre à Varennes, le 19 Décembre 1857. Il fut de suite nommé au vicariat de Ste. Geneviève, puis en 1860, transféré à celui de Beauharnois. En 1864, il fut nommé directeur du collége Laval de St. Vincent de Paul, Ile Jésus.

Deux ans plus tard, en 1866, il devint chapelain des Sœurs de Jésus-Marie à Hochelaga, et un an après, il était transféré à la chapellanie du couvent de St. Vincent de Paul.

En 1868, il fut nommé curé de Hemmingford, qu'il desservit jusqu'en 1870, époque à laquelle il devint curé de la Longue-Pointe. Le 25 Janvier, 1874, Mgr. Bourget l'appelait à l'Evêché et au mois de Décembre de la même année il était créé chanoine. Dans l'automne de 1879, avec la permission de M. le Grand Vicaire Hypolite Moreau, il quitta l'Evêché de Montréal et se retira chez M. Lussier, curé de St. Henri des Tanneries, tout en gardant son titre de chanoine. Au mois de Juin 1880, il donna sa démission comme chanoine, pour accepter la cure de St. Rémi dont il prit possession le premier Juillet suivant.

MONSIEUR CASIMIR DUFRESNE

M. Casimir Dufresne est né à Laprairie le 25 Septembre 1832. Il eut pour père Paul Dufresne cultivateur et pour mère Elisabeth Rousseau.

Après avoir fait son cours au collége de Montréal, il étudia la médecine et fit sa cléricature à l'Ecole de Médecine et de chirurgie de Montréal. Ayant reçu son diplôme le 13 Mai 1856, il pratiqua à Laprairie jusqu'en 1866. En 1862, il devint membre du collége de médecine de la Province de Québec. Il fut longtemps président des commissaire d'écoles, maire de son village et préfet du Comté. La mort de son épouse, arrivée le 29 Juin 1866, changea le cours de ses idées. Il abandonna le monde et trois mois après, il recevait la tonsure des mains de Mgr. Bourget.

Aprés une année passée au Collége de St. Hyacinthe, il alla faire un an de théologie au séminaire de Montréal ; l'année suivante, Mgr. Bourget l'appela à l'Evêché, et le 21 Mai 1868, il lui conférait l'ordre sacré de la Prêtrise. M. Dufresne demeura à l'Evêché comme chapelain, puis procureur. Il fut fait chanoine le 25 Décembre 1874. En 1877, il obtint quelques mois de vacance et fit le voyage d'Europe. Il fut plusieurs années commissaire d'écoles pour la ville de Montréal et directeur de la confrérie du Tiers-Ordre. Dans l'automne

de 1881, la maladie faisant de rapides progrès, il se retira à Laprairie, chez les Sœurs de la Providence où il mourut le 24 Septembre 1881. Son corps a été déposé dans l'Eglise de Laprairie.

MONSIEUR EUCHER LUSSIER

M. Eucher Lussier est né à Boucherville, le 20 Octobre 1831. Il eut pour père Antoine Lussier, cultivateur et pour mère, Marie-Anne Célerier dite Roch. Il fit son cours au collége de St. Hyacinthe où il entra le 25 Septembre 1850. Ayant terminé son cours en 1856 il embrassa l'état ecclésiastique et fut tonsuré la même année par Monseigneur J. Larocque. Aprés avoir enseigné un an au collége de St. Hyacinthe, il alla terminer ses études théologiques au séminaire de St. Sulpice à Montréal.

Il reçut les ordres moindres, à la Trinité 1858. Le sous-diaconat le 18 Juin 1859 ; le diaconat le 28 Août 1860, et le 2 Septembre de la même année, il était fait prêtre et nommé quelques jours après, vicaire à Laprairie. En Septembre 1862, il devint vicaire de Boucherville où il demeura jusqu'au 19 Février 1868, époque à laquelle il partit pour Rome pour y faire son cours de *Droit Canon.*

Le 3 Août de la même année, il obtenait le titre de Bachelier ; le trois Août de l'année suivante celui de Licencié et le 17 Août 1870 il était nommé

docteur en *Droit Canon*. Durant son séjour à Rome il fut nommé aumônier des Zouaves Pontificaux Canadiens, par une lettre en date du 9 Juillet 1869. Au mois de Mai 1871, il revint en Canada, et le 12 Septembre suivant, il était nommé Desservant de Boucherville, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de l'année 1875. En Janvier 1876, Mgr. Bourget l'appela à l'Evêché de Montréal, et le premier Mars 1878, Mgr. Fabre le créait chanoine et lui conférait le titre de chancelier quelques jours après. Il remplit cette charge jusqu'au 18 Juin 1879, alors qu'il quitta l'Evêché pour accepter la desserte de St. Henri des Tanneries. Le 21 Mars 1880, il fut nommé curé de la même paroisse qu'il dirige encore.

MONSIEUR CHARLES MÉDÉRIC LESAGE

M. C. M. Lesage est né à St. Jacques de l'Achigan, le 7 Mars 1848. Entré au collége de l'Assomption en 1861, il finissait son cours en 1868, et embrassait l'état ecclésiastique. Il fut tonsuré le 30 Septembre 1868; reçut les ordres moindres le 25 Septembre 1870, fut fait sous-diacre le 3 Juin 1871, diacre le 27 Août de la même année et prêtre le 5 Novembre suivant. Durant les quatre années qu'il passa au collége comme professeur, il enseigna successivement la méthode, la physique et les mathématiques. Au sortir du collége il fut nommé vicaire

à Chateauguay, puis en Septembre 1873, à Ste. Brigide de Montréal.

Après neuf mois de ce dernier vicariat, il fut nommé pour la mission Canadienne d'Albany où il demeura jusqu'en Septembre 1876. A cette époque Mgr. Fabre l'appela à l'Evêché de Montréal et le 3 Mars 1878, Sa Grandeur le faisait chanoine de la cathédrale. Pendant son séjour à l'Evêché il fut successivement économe et procureur.

Dans l'automne de 1879, il fit le voyage de Rome, comme secrétaire de Mgr. Fabre. En 1881, il se démit de son canonicat, et au mois de Septembre de la même année, il fut nommé à la cure de St. Anicet qu'il garde encore aujourd'hui.

CHAPITRE SIXIÈME

Des Chanoines Honoraires

Nous serions heureux de donner quelques détails sur la vie de chacun des chanoines honoraires, mais le cadre que nous nous sommes tracé dans ce travail, ne nous le permet pas. Il conviendrait néanmoins que plus tard, on fit connaître, dans une courte biographie, ces hommes éminents par leur science et leurs vertus. Plusieurs d'entre eux, surtout son Eminence le Cardinal Pie, Evêque de Poitiers, se sont rendus célèbres dans l'Eglise par leurs écrits et leur fermeté à défendre en tout et toujours les principes immuables sur lesquels Elle est appuyée. Aussi le Chapitre de Montréal s'est-il toujours trouvé honoré de les compter au nombre de ses chanoines honoraires.

En attendant que d'autres suppléent à ce que nous ne pouvons faire aujourd'hui, nous nous contenterons de donner les noms de chacun d'eux avec la date de leur promotion et celle de leur décès.

monsieur joseph vincent quiblier

M. J. V. Quiblier, Vicaire Général, et Supérieur du séminaire de St. Sulpice à Montréal, créé chanoine honoraire, le 21 Janvier 1841 ; décédé le 17 Septembre 1852.

MONSIEUR PIERRE VIAU

M. P. Viau, Vicaire, Général du diocèse de Montréal, nommé chanoine honoraire le 21 Janvier 1841 ; décédé le 13 Juin 1849.

MONSIEUR FRANÇOIS DEMERS

Mr. Frs. Demers, curé de St. Denys, Vicaire Général, nommé chanoine honoraire le 21 Janvier 1841 ; mort le 12 Mai 1862.

MONSIEUR PAUL ARCHAMBAULT

M. P. Archambault, curé de Vaudreuil, Vicaire Général, nommé le 21 Janvier 1841 ; décédé le 26 Février 1856.

MONSIEUR JEAN ZÉPHIRIN CARON

M. J Z. Caron, curé de St Clément de Beauharnois, Vicaire Général, nommé le 21 Janvier, 1841 ; mort le 11 Juin 1844.

MONSEIGNEUR G PIE.

Son Eminence le Cardinal G. Pie, Evêque de Poitiers, créé chanoine honoraire le 29 Mars 1842 ; mort dans le printemps de 1850.

MONSEIGNEUR PATRICK PHELAN

Monseigneur P. Phelan, Vic. Général de Montréal, Evêque de Kingston, créé chanoine le 10 Octobre 1842 ; mort le 8 Juin 1857.

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE KELLY

Monsieur J. B. Kelly, curé de Sorel, Vicaire Général, fait chanoine le 6 Septembre 1843 ; mort le 24 Février 1854.

MONSIEUR ANTOINE MANSEAU

Monsienr Ant. Manseau, Vicaire Général, curé de Joliette, créé chanoine honoraire le 4 Décembre 1843 ; mort le 9 Avril 1866.

M. SÉVÈRE JOSEPH NICOLAS DUMOULIN

M. S. J. N. Dumoulin, curé de Yamachiche, fait chanoine le 26 Décembre 1843 ; mort le 27 Juillet 1853.

MONSIEUR ETIENNE LAVOIE

M. Etienne Lavoie, chapelain des Sœurs de Jésus Marie, à Longueuil, fait chanoine honoraire le 8 Octobre 1845 ; mort le 16 Février 1866.

MONSIEUR PIERRE BILLAUDÈLE

M. P. Billaudèle, Vicaire Général et Supérieur du séminaire de St. Sulpice à Montréal, fait chanoine honoraire le 23 Avril 1846 ; mort le 19 Octobre 1869.

MONSEIGNEUR REGNAULT

Mgr. Regnault, Evêque de Chartres, fait chanoine de Montréal en Mai 1862.

MONSIEUR DENGIHOUL-OLIVIER

Monsieur Dengihoul-Olivier, chanoine titulaire de Chartres, nommé chanoine honoraire de Montréal, en 1841 ; mort le 19 Mai 1882.

MGR. JACQUES JANVIER VINET

Mgr. J. J. Vinet curé du Sault-au-Récollet, actuellement retiré chez les religieuses de la Providence à l'hospice des Sourdes-Muettes, a été fait chanoine honoraire pendant qu'il était à Rome, en Mai 1862.

Le 5 Septembre de la même année, il fut nommé chapelain secret d'Honneur de Sa Sainteté Pie IX.

MGR. JOSEPH DÉSAUTELS

Mgr. J. Désautels, curé de Varennes, fait chanoine honoraire vers 1862 ; mort le 4 Août 1881.

MONSIEUR THOMAS PEPIN

M. T. Pepin, curé de Boucherville, fait chanoine honoraire le 4 Octobre 1844 ; mort le 29 Décembre 1876.

MONSIEUR PIERRE EUGÈNE. GERMOND

M. P. E Germond, chanoine titulaire de Chartres, nommé chanoine honoraire de Montréal, le premier Juillet 1882.

MONSEIGNEUR R. DE CABRIÈRES

Monseigneur R. de Cabrières, évêque de Montpellier.....

CONCLUSION.

Avant de terminer, nous désirons faire observer que l'Evêque, en établissant le chapitre de la cathédrale, accomplissait un devoir bien important, puisqu'il se conformait au droit commun de l'Eglise et à la volonté de son prédécesseur. C'est ce qui a toujours fait sa règle de conduite tout le temps qu'à duré son administration.

Il comprit tout d'abord qu'en succédant à un homme d'un grand mérite, et orné de qualités éminentes, il lui fallait user de beaucoup de prudence et de sagesse pour continuer les œuvres qu'il avait commencées ou qu'il avait projeté de faire, s'il n'eut été prévenu par une mort, hélas ! trop prompte.

Jeune encore, il se voyait chargé d'un diocèse nouveau où tout était à faire ; ce qui, dans les commencements, ne pouvait manquer de créer de sérieuses difficultés. Il était donc naturel qu'il cherchât des appuis pour pouvoir faire face à toutes ces difficultés. Cet appui, il le trouvait dans un chapitre composé d'hommes sages et éclairés.

Attaché à la personne de Monseigneur Lartigue en qualité de secrétaire, Monseigneur Bourget n'avait pas rempli d'autre office, et il n'avait par conséquent, exercé aucun ministère dans le diocèse. Il se trouvait donc sans expérience pour le gouvernement des paroisses, la direction des communautés,

l'administration des biens ecclésiastiques, la charge d'aumônier, le soin des pauvres, et pour les autres emplois qui requièrent tant de sagesse chez ceux qui sont appelés au service de l'Eglise. Rien donc de surprenant, si le chapitre qu'il était appelé à fonder s'est trouvé tout d'abord composé de curés, de directeurs de séminaires, de confesseurs de religieuses, de prédicateurs de retraites, de rédacteurs de journaux, enfin d'hommes capables de siéger dans un *Sénat Apostolique*, pour aviser l'Evêque et travailler eux-mêmes, sous sa direction, à donner à tout le diocèse le mouvement et la vie.

On s'étonne quelque fois de toutes les œuvres qui se sont faites et ont surgi comme par enchantement. En effet, on ne saurait y croire, si on ne voit à l'œuvre que l'Evêque seul ; mais qu'on le considère entouré d'une dizaine d'hommes dévoués, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, pour travailler avec désintéressement à la gloire de Dieu et au bien de la religion, et l'on pourra se rendre un compte juste du bien qui a pu se faire dans le diocése de Montréal avec une telle administration.

Il ne faut pas en être surpris, parceque l'Esprit Saint qui gouverne l'Eglise, ne peut manquer de bénir tout ce qui se fait conformément à ses sages institutions parmi lesquelles il faut, sans aucun doute, compter l'établissement des chapitres. Aussi le St. Siége qui est l'organe de cet esprit de sagesse

a-t-il fait l'éloge, comme on l'a vu plus haut, du chapitre de Montréal.

Toute administration épiscopale, quelle que soit sa nature, rencontre nécessairement des oppositions ; elle ne plait pas à tout le monde ; elle a ses contradictions, et parfois elle blesse. Ceux qui croient avoir des sujets de mécontentement, ont nécessairement des rapports avec les chanoines qui entourent l'Evêque et ne font qu'un avec lui. Ils ont par conséquent occasion de décharger leurs cœurs et de leur communiquer leurs peines. Leur intention est de faire passer, par eux, leurs plaintes jusqu'à l'Evêque. Il s'ensuit des explications confidentielles et amicales ; ainsi des choses mal rapportées finissent par s'expliquer ; certains préjugés qui avaient blessé des personnes d'ailleurs bien intentionnées, s'évanouissent et font place à des sentiments de cordialité qui resserrent les liens de la charité. Voilà ce que l'Evêque gagne a être assisté par des hommes influents et bien intentionnés qui font cause commune avec lui. Tels sont les heureux résultats que produisent les bons rapports qui existent entre ceux qui administrent et ceux qui sont administrés.

Ce qui fait la force de l'administration épiscopale c'est l'harmonie qui règne entre l'Evêque et ceux qui l'approchent, harmonie qui se communique à tous ceux qui y participent ou qui en sont les objets ; or, pour atteindre ce but désirable, rien de plus ef-

ficace que de s'épancher souvent et cordialement. C'est ce qui s'opère nécessairement, lorsque des hommes qui ont à promouvoir les intérêts d'un diocèse, sont dans l'heureuse nécessité de se voir, de s'entendre, de s'expliquer pour l'amour de la religion et le bien des âmes. Il s'ensuit toujours des résolutions bien motivées, dégagées de tout intérêt humain et tendant à l'unique bien de la religion. De telles résolutions ne sauraient être changeantes, car elles sont fermes et généreuses; aussi, sont-elles bien accueillies de tous les esprits sérieux qui n'ont en vue que le plus grand bien.

Telles sont les principales raisons qui font voir la sagesse de l'Eglise, en voulant que chaque Evêque s'entoure d'un certain nombre d'hommes dévoués aux intérêts de la religion, qui soient son conseil ordinaire, et forment comme un sénat apostolique, pour nous servir des termes usités dans le droit Canon.

Ces hommes qui se sont donnés à Dieu, pour célébrer les offices Divins, après avoir puisé dans la prière la sagesse d'en Haut, travaillent avec édification au salut des âmes, en mettant au service de toutes les bonnes œuvres les talents qu'ils ont reçus de Dieu pour l'honneur de la Religion,

En parcourant les notices que nous venons de donner sur chacun des chanoines titulaires, quelque courtes et incomplètes qu'elles soient, on pourra se convaincre que le chapitre de la cathédrale de Mont-

réal a été vraiment un *Sénat Apostolique.* Aussi, par la large part qu'ils ont prise dans les œuvres qui se sont faites, par la constante et généreuse assistance qu'ils ont donnée à l'Evêque, par les luttes qu'ils ont soutenues de concert avec Lui, pour le plus grand bien du diocèse, les membres du chapitre ont bien mérité de l'Eglise et de leurs concitoyens. Et tous ceux qui voudront parler sans passion et sans préjugés, leur rendront cette justice que Nous leur rendons Nous-même.

Fin.

A. M. D. G.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos..... 3

CHAPITRE 1er.

Notice biographique sur Mgr. J. J. Lartigue.. 11
Anniversaire de feu Mgr. J. J. Lartigue..... 31

CHAPITRE II

Notice sur Mgr. de Forbin-Janson évêque de Nancy..... 39

CHAPITRE III

Chapitre de Montréal..... 51

CHAPITRE IV

De l'organisation du chapitre et des chanoines titulaires..... 65
Des chanoines honoraires..... 68
Du cérémonial..... 70

CHAPITRE V

CHANOINES TITULAIRES

M. le Grand Vicaire Antoine Manseau..... 71
M. Hyacinthe Hudon..... 106
Mgr. J. Charles Prince..... 113
M. Etienne Lavoie..... 133
M. le Grand Vicaire A. F. Truteau..... 141

M. Joseph Octave Paré..... 157
M. F. X. R. Mercier..... 171
Mgr. Augustin Magloire Blanchet..... 175
M. Venant Pilon..... 176
Mgr. J. Larocque..... 177
M. L. T. Plamondon..... 179
M. Hypolite Moreau..... 180
Mgr. P. A. Pinsonnault..... 181
Mgr. E. C. Fabre..... 182
M. Paul Leblanc..... 184
M. E. H. Hicks..... 185
M. L. Ed. Moreau..... 186
M. G. Lamarche..... 187
M. J. Séguin..... 189
M. J. L. Mongeau..... 190
M. C. Dufresne..... 191
M. E. Lussier..... 192
M. C. M. Lesage..... 193

CHAPITRE VI

Chanoines honoraires..... 195
M. J. V. Quiblier..... 195
M. Pierre Viau..... 196
M. François Demers..... "
M. P. Archambault..... "
M. J. Z. Caron..... "
Monseigneur G. Pie..... "
Mgr. Patrick Phelan..... "

M. J. B. Kelly..... 197
M. Ant. Manseau..... "
M. S. J. N. Dumoulin..... "
M. Etienne Lavoie..... "
M. Pierre Billaudèle..... "
Mgr. Regnault..... "
M. Dengihoul-Olivier..... 198
Mgr. J. J. Vinet..... "
Mgr. J. Désautels..... "
M. T. Pepin..... "
M. P. Eug. Germond..... "
Mgr. de Cabrières, évêque de Montpellier.... "
Conclusion..... 199

Nota—Le lecteur voudra bien pardonner les quelques fautes d'impression qui se sont glissées, et remarquer en même temps que M. le Grand Vicaire Truteau est mort le 27 Décembre 1872 au lieu de 1873, et que Mgr. A. M. Blanchet a été curé de St. Luc et non de Ste. Luce.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

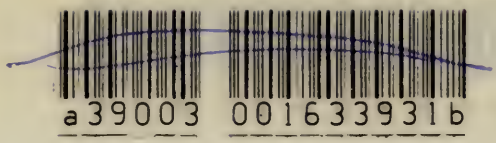
a39003 001633931b

BV 673 .M43 1882

MEMOIRES POUR SERVIR A

CE BV 0673
.M43 1882
C00 MEMOIRES P
ACC# 1366796

U D / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 11 07 13 04 8